

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 03861

Numéro SIREN : 379 041 395

Nom ou dénomination : FRAMATOME

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 15473

# FRAMATOME SAS

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

## ETATS FINANCIERS au 31 décembre 2022

### Annexe aux comptes sociaux



Le Président

Bernard FONTANA

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>SOMMAIRE</b> .....                                                                                                                            | 2  |
| <b>BILAN ACTIF</b> .....                                                                                                                         | 5  |
| <b>BILAN PASSIF</b> .....                                                                                                                        | 6  |
| <b>COMPTE DE RESULTAT (1/2)</b> .....                                                                                                            | 7  |
| <b>COMPTE DE RESULTAT (2/2)</b> .....                                                                                                            | 8  |
| <b>1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....                                                                                   | 9  |
| <b>1.1 Crise sanitaire COVID-19</b> .....                                                                                                        | 9  |
| <b>1.2 Gestion de la crise ukrainienne</b> .....                                                                                                 | 9  |
| <b>1.3 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences</b> ...                                                          | 10 |
| <b>1.3.1 Plan de relance</b> .....                                                                                                               | 10 |
| <b>1.3.2 Programmes de standardisation</b> .....                                                                                                 | 10 |
| <b>1.3.3 Programme EXCELL in Quality</b> .....                                                                                                   | 11 |
| <b>1.4 Principaux événements liés aux opérations</b> .....                                                                                       | 12 |
| <b>1.4.1 Traitement des écarts de certains traitements thermiques de détensionnement (TTD) locaux appliqués à des composants primaires</b> ..... | 12 |
| <b>1.4.2 Projet Viviane</b> .....                                                                                                                | 12 |
| <b>1.4.3 Fraude documentaire constatée chez le fournisseur JSW</b> .....                                                                         | 12 |
| <b>1.4.4 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3</b> .....                                                                         | 12 |
| <b>1.4.5 Activités au Royaume-Uni</b> .....                                                                                                      | 14 |
| <b>1.4.5.1 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C</b> .....                                                                     | 14 |
| <b>1.4.5.2 Projet Sizewell C</b> .....                                                                                                           | 14 |
| <b>1.4.6 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2</b> .....                                                                        | 15 |
| <b>1.4.7 Programme EPR2</b> .....                                                                                                                | 15 |
| <b>1.4.8 Démarrage du réacteur EPR OL3</b> .....                                                                                                 | 16 |
| <b>1.4.9 Remplacement de générateurs de vapeur et de coudes pour le parc français</b> ..                                                         | 16 |
| <b>1.4.10 Projet Koeberg (Afrique du Sud)</b> .....                                                                                              | 16 |
| <b>1.4.11 Corrosion sous contrainte</b> .....                                                                                                    | 17 |
| <b>1.4.12 Projet Hanhikivi</b> .....                                                                                                             | 17 |
| <b>1.5 Opérations de croissance externe</b> .....                                                                                                | 18 |
| <b>1.5.1 Intégration de l'activité contrôle commande de Framatome Grenoble SAS</b> .....                                                         | 18 |
| <b>1.5.2 Fusion de Tubes Nucléaires Montbard</b> .....                                                                                           | 18 |
| <b>1.5.3 Création de Framatome Arc et Consolidation d'Olys Engineering</b> .....                                                                 | 18 |
| <b>1.5.4 Création de Framatome Ltd et fusion des entités britanniques</b> .....                                                                  | 19 |

|       |                                                                                 |    |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.5.5 | Acquisition de CETH.....                                                        | 19 |
| 1.5.6 | Acquisition de Cyberwatch .....                                                 | 19 |
| 1.5.7 | Achat de la captive de réassurance Foyer Réassurance SA .....                   | 19 |
| 1.6   | Filiales et participations.....                                                 | 20 |
| 1.6.1 | Création de Framatome Bulgaria.....                                             | 20 |
| 1.6.2 | Création de Framatome Belgium.....                                              | 20 |
| 1.7   | Développement de la marque Framatome.....                                       | 20 |
| 2.    | PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....                                          | 21 |
| 2.1   | Evaluation des actifs incorporels et corporels.....                             | 21 |
| 2.2   | Immobilisations financières .....                                               | 22 |
| 2.2.1 | Titres de participation et autres titres immobilisés.....                       | 22 |
| 2.2.2 | Autres immobilisations financières .....                                        | 22 |
| 2.2.3 | Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).....                    | 22 |
| 2.3   | Stocks et en-cours .....                                                        | 23 |
| 2.4   | Créances et dettes.....                                                         | 23 |
| 2.4.1 | Evaluation des créances et dettes .....                                         | 23 |
| 2.4.2 | Reconnaissance du chiffre d'affaires.....                                       | 23 |
| 2.5   | Instruments financiers .....                                                    | 24 |
| 2.6   | Valeurs mobilières de placement.....                                            | 25 |
| 2.7   | Comptes courants financiers .....                                               | 25 |
| 2.8   | Provisions pour risques et charges.....                                         | 25 |
| 2.9   | Provisions pour opérations de fin de cycle .....                                | 26 |
| 2.10  | Dettes Financières.....                                                         | 29 |
| 2.11  | Informations fiscales.....                                                      | 29 |
| 3.    | CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES.....                                         | 29 |
| 4.    | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....                         | 29 |
| 5.    | NOTES SUR LE BILAN .....                                                        | 30 |
| 5.1   | Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles.....            | 30 |
| 5.2   | Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles | 31 |
| 5.3   | Immobilisations financières .....                                               | 31 |
| 5.3.1 | Variations des immobilisations financières .....                                | 31 |
| 5.3.2 | Dépréciation des titres de participations .....                                 | 32 |
| 5.3.3 | Tableau des Filiales et Participations .....                                    | 32 |
| 5.3.4 | Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) .....                | 32 |
| 5.4   | Stocks.....                                                                     | 34 |

|       |                                                            |    |
|-------|------------------------------------------------------------|----|
| 5.5   | Créances clients.....                                      | 34 |
| 5.6   | Créances - Etat des échéances et produits à recevoir ..... | 35 |
| 5.7   | Trésorerie .....                                           | 36 |
| 5.8   | Capitaux propres.....                                      | 36 |
| 5.8.1 | Capital social.....                                        | 36 |
| 5.8.2 | Primes d'émission et d'apport.....                         | 36 |
| 5.8.3 | Report à nouveau .....                                     | 36 |
| 5.9   | Provisions pour risques et charges.....                    | 37 |
| 5.9.1 | Provisions pour retraites et obligations similaires .....  | 37 |
| 5.9.2 | Provisions pour opérations fin de cycle .....              | 39 |
| 5.9.3 | Provisions pour passifs environnementaux .....             | 40 |
| 5.10  | Dettes - Etats des échéances et charges à payer .....      | 41 |
| 5.11  | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours .....     | 41 |
| 5.12  | Ecart de conversion.....                                   | 41 |
| 6.    | NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....                      | 42 |
| 6.1   | Chiffre d'affaires .....                                   | 42 |
| 6.2   | Autres achats et charges externes .....                    | 43 |
| 6.3   | Impôts et taxes.....                                       | 43 |
| 6.4   | Dotations et reprises d'exploitation .....                 | 44 |
| 6.5   | Résultat financier .....                                   | 44 |
| 6.6   | Résultat exceptionnel .....                                | 45 |
| 6.7   | Impôt sur les bénéfices .....                              | 45 |
| 6.8   | Conséquences des dispositions fiscales .....               | 46 |
| 7.    | LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS.....                          | 47 |
| 8.    | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....                         | 49 |
| 8.1   | Crédit-bail .....                                          | 49 |
| 8.2   | Recherche et développement .....                           | 49 |
| 8.3   | Note sur les effectifs .....                               | 49 |
| 8.4   | Information sur les sociétés de groupe.....                | 49 |
| 8.5   | Entreprises liées .....                                    | 49 |
| 8.6   | Rémunération des mandataires sociaux.....                  | 50 |
| 8.7   | Instruments financiers et exposition aux risques.....      | 50 |
| 8.8   | Quotas d'émission de gaz à effet de serre .....            | 51 |
| 8.9   | Engagements hors bilan.....                                | 52 |

## BILAN ACTIF

| (en milliers d'euros)                                      | Notes            | 2022              |                                   |                   | 2021              |
|------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                            |                  | Brut              | Amortissements<br>& Dépréciations | Net               | Net               |
| Capital souscrit non appelé                                |                  |                   |                                   |                   |                   |
| <b>Actif immobilisé</b>                                    |                  |                   |                                   |                   |                   |
| Frais de recherche et de développement                     |                  | 303 347           | 88 378                            | 214 969           | 229 257           |
| Concessions, brevets et droits similaires                  |                  | 119 901           | 60 097                            | 59 804            | 61 159            |
| Fonds commercial                                           |                  | 743 280           | -                                 | 743 280           | 741 579           |
| Autres immobilisations incorporelles                       |                  | 29                | 29                                | -                 | -                 |
| Immobilisation incorporelles en cours                      |                  | 85 145            | 335                               | 84 810            | 69 615            |
| Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles        |                  | 1 861             | -                                 | 1 861             | 313               |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>                 | <b>5.1 + 5.2</b> | <b>1 253 563</b>  | <b>148 839</b>                    | <b>1 104 724</b>  | <b>1 101 924</b>  |
| Terrains                                                   |                  | 34 225            | 5 792                             | 28 433            | 25 869            |
| Constructions                                              |                  | 434 725           | 126 362                           | 308 364           | 282 336           |
| Inst. techniques, matériel et outillage industriels        |                  | 927 165           | 430 338                           | 496 826           | 445 249           |
| Autres immobilisations corporelles                         |                  | 147 396           | 31 282                            | 116 114           | 61 195            |
| Immobilisations corporelles en cours                       |                  | 288 323           | 2 700                             | 285 623           | 313 500           |
| Avances, acomptes sur immobilisations corporelles          |                  | 4 991             | -                                 | 4 991             | 3 703             |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                   | <b>5.1 + 5.2</b> | <b>1 836 827</b>  | <b>596 474</b>                    | <b>1 240 352</b>  | <b>1 131 852</b>  |
| Participations                                             |                  | 1 527 649         | 34 814                            | 1 492 836         | 1 369 128         |
| Créances rattachées à des participations                   |                  | 101 377           | -                                 | 101 377           | 177 312           |
| Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) | 5.3.4            | 94 426            | 6 906                             | 87 520            | 90 573            |
| Autres titres immobilisés                                  |                  | 900               | -                                 | 900               | 1 361             |
| Prêts                                                      |                  | 234               | -                                 | 234               | 59                |
| Autres immobilisations financières                         |                  | 5 041             | -                                 | 5 041             | 5 892             |
| <b>Total immobilisations financières</b>                   | <b>5.3</b>       | <b>1 729 628</b>  | <b>41 720</b>                     | <b>1 687 908</b>  | <b>1 644 324</b>  |
| <b>Total actif immobilisé</b>                              |                  | <b>4 820 017</b>  | <b>787 033</b>                    | <b>4 032 985</b>  | <b>3 878 100</b>  |
| <b>Actif circulant</b>                                     |                  |                   |                                   |                   |                   |
| Matières premières et approvisionnements                   |                  | 121 575           | 5 281                             | 116 294           | 111 180           |
| En-cours de production                                     |                  | 171 940           | 1 785                             | 170 155           | 404 039           |
| Produits intermédiaires et finis                           |                  | 194 911           | 4 571                             | 190 340           | 140 473           |
| Marchandises                                               |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| <b>Total stocks et en-cours</b>                            | <b>5.4</b>       | <b>488 426</b>    | <b>11 637</b>                     | <b>476 789</b>    | <b>655 692</b>    |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>            |                  | <b>288 160</b>    | <b>-</b>                          | <b>288 160</b>    | <b>249 829</b>    |
| Créances clients et comptes rattachés                      | 5.5              | 7 106 480         | 14 107                            | 7 092 372         | 6 204 000         |
| Autres créances                                            |                  | 951 964           | -                                 | 951 964           | 908 800           |
| Capital souscrit et appelé, non versé                      |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| <b>Total créances</b>                                      | <b>5.6</b>       | <b>8 058 443</b>  | <b>14 107</b>                     | <b>8 044 336</b>  | <b>7 112 800</b>  |
| Valeurs mobilières de placements                           |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Instruments de trésorerie                                  |                  | 5                 | -                                 | 5                 | 5                 |
| Disponibilités                                             |                  | 18 377            | -                                 | 18 377            | 12 208            |
| <b>Total trésorerie</b>                                    | <b>5.7</b>       | <b>18 381</b>     | <b>-</b>                          | <b>18 381</b>     | <b>12 213</b>     |
| <b>Charges constatées d'avance</b>                         |                  | <b>44 845</b>     | <b>-</b>                          | <b>44 845</b>     | <b>14 056</b>     |
| <b>Total actif circulant</b>                               |                  | <b>8 898 256</b>  | <b>25 744</b>                     | <b>8 872 511</b>  | <b>8 044 589</b>  |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices                 |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Primes de remboursement des obligations                    |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Ecart de conversion actif                                  |                  | 971               | -                                 | 971               | 132               |
| <b>Total Actif</b>                                         |                  | <b>13 719 244</b> | <b>812 777</b>                    | <b>12 906 467</b> | <b>11 922 821</b> |

## BILAN PASSIF

| <i>(en milliers d'euros)</i>                           | <b>Note<br/>s</b> | <b>2022</b>       | <b>2021</b>       |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Capital social</b>                                  | 5.8.1             | 706 691           | 706 691           |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                 | 5.8.2             | 1 636 603         | 1 636 603         |
| Réserve légale                                         |                   | 22 145            | 16 582            |
| Réserves statutaires ou contractuelles                 |                   | -                 | -                 |
| Autres réserves                                        |                   | 184 088           | 156 698           |
| Report à nouveau                                       | 5.8.3             | (4 755)           | 2 831             |
| <b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>      |                   | <b>113 949</b>    | <b>111 260</b>    |
| Subventions d'investissement                           |                   | 41 569            | 4 060             |
| Provisions réglementées                                |                   | 70 042            | 47 353            |
| <b>Total capitaux propres</b>                          | <b>5.8</b>        | <b>2 770 332</b>  | <b>2 682 078</b>  |
| <b>Autres fonds propres</b>                            |                   |                   |                   |
| Produits des émissions de titres participatifs         |                   | -                 | -                 |
| Avances conditionnées                                  |                   | 67                | -                 |
| <b>Total autres fonds propres</b>                      |                   | <b>67</b>         | <b>-</b>          |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>              |                   |                   |                   |
| Provisions pour risques                                |                   | 122 918           | 106 411           |
| Provisions pour charges                                |                   | 402 457           | 399 934           |
| <b>Total provisions pour risques et charges</b>        | <b>5.9</b>        | <b>525 375</b>    | <b>506 345</b>    |
| <b>Dettes</b>                                          |                   |                   |                   |
| Emprunts obligataires convertibles                     |                   | -                 | -                 |
| Autres emprunts obligataires                           |                   | -                 | -                 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit |                   | -                 | 266               |
| Emprunts et dettes financières divers                  |                   | 18                | 18                |
| Avances et acomptes reçus sur commandes                | 5.11              | 7 800 436         | 7 254 542         |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               |                   | 541 522           | 444 679           |
| Dettes fiscales et sociales                            |                   | 426 380           | 391 201           |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        |                   | 38 071            | 31 727            |
| Autres dettes                                          |                   | 465 856           | 344 328           |
| Instruments financiers                                 |                   | 2 301             | 1 359             |
| Produits constatés d'avance                            |                   | 335 374           | 265 011           |
| <b>Total dettes</b>                                    | <b>5.10</b>       | <b>9 609 959</b>  | <b>8 733 134</b>  |
| Ecarts de conversion passif                            | 5.12              | 734               | 1 265             |
| <b>Total Passif</b>                                    |                   | <b>12 906 467</b> | <b>11 922 821</b> |

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                      | Notes      | 2022             | 2021             |
|-------------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                    |            |                  |                  |
| Ventes de marchandises                                            |            | -                | 96               |
| Ventes de produits                                                |            | 1 192 308        | 794 493          |
| Prestations de services                                           |            | 1 432 920        | 1 332 160        |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                         | <b>6.1</b> | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |
| Production stockée                                                |            | (257 499)        | 129 489          |
| Production immobilisée                                            |            | 41 155           | 25 953           |
| Subventions d'exploitation                                        |            | 15 726           | 4 871            |
| Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations          | 6.4        | 179 187          | 74 394           |
| Transferts de charges                                             |            | 4 278            | 14 737           |
| Autres produits                                                   |            | 134 202          | 110 593          |
| <b>Total produits d'exploitation</b>                              |            | <b>2 742 277</b> | <b>2 486 786</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                     |            |                  |                  |
| Achat de marchandises                                             |            | 181              | -                |
| Variation de stocks (marchandises)                                |            | 9 691            | 7 187            |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements         |            | 103 514          | 155 292          |
| Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)    |            | (15 736)         | (32 407)         |
| Autres achats et charges externes                                 | 6.2        | 1 280 323        | 1 102 751        |
| Impôts taxes et versements assimilés                              | 6.3        | 55 528           | 58 298           |
| Salaires et traitements                                           |            | 589 196          | 525 826          |
| Charges sociales                                                  |            | 324 915          | 292 000          |
| Dotations d'exploitation                                          | 6.4        | 288 466          | 242 693          |
| Autres charges                                                    |            | 24 551           | 13 390           |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                           |            | <b>2 660 630</b> | <b>2 365 029</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                    |            | <b>81 647</b>    | <b>121 757</b>   |
| <b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>   |            |                  |                  |
| Bénéfice attribué ou perte transférée                             |            | 427              | 636              |
| Perte supportée ou bénéfice transféré                             |            | 1 069            | 1 579            |
| <b>Produits financiers</b>                                        |            |                  |                  |
| De participations                                                 |            | 44 790           | 46 401           |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé     |            | 276              | 379              |
| Autres intérêts et produits assimilés                             |            | 3 019            | 568              |
| Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations          |            | 23 766           | 2 020            |
| Transferts de charges                                             |            | -                | -                |
| Différences positives de change                                   |            | 24 524           | 13 302           |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement     |            | -                | -                |
| <b>Total des produits financiers</b>                              |            | <b>96 375</b>    | <b>62 670</b>    |
| <b>Charges financières</b>                                        |            |                  |                  |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |            | 16 037           | 26 064           |
| Intérêts et charges assimilées                                    |            | 17 834           | 8 073            |
| Différences négatives de change                                   |            | 24 910           | 12 310           |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement    |            | -                | -                |
| <b>Total des charges financières</b>                              |            | <b>58 781</b>    | <b>46 447</b>    |
| <b>Résultat financier</b>                                         | <b>6.5</b> | <b>37 594</b>    | <b>16 223</b>    |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>                              |            | <b>118 599</b>   | <b>137 037</b>   |



## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                      | Notes      | 2022           | 2021            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|----------------|-----------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>                                     |            |                |                 |
| Sur opérations de gestion                                         |            | 7 873          | 5 074           |
| Sur opérations en capital                                         |            | 18 078         | 20 384          |
| Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations            |            | 3 574          | 806             |
| Transfert de charges                                              |            | -              | -               |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>                           |            | <b>29 525</b>  | <b>26 264</b>   |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                                    |            |                |                 |
| Sur opérations de gestion                                         |            | 2 189          | 3 325           |
| Sur opérations en capital                                         |            | 12 186         | 15 960          |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |            | 22 063         | 17 073          |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>                          |            | <b>36 437</b>  | <b>36 358</b>   |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                      | <b>6.6</b> | <b>(6 912)</b> | <b>(10 094)</b> |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise          |            | -              | -               |
| Impôts sur les bénéfices                                          | 6.7        | (2 262)        | 15 682          |
| <b>Résultat net</b>                                               |            | <b>113 949</b> | <b>111 260</b>  |

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 12 906 467 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 113 949 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

### 1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Crise sanitaire COVID-19

En 2022, les activités de Framatome SAS ont été très peu affectées par la poursuite de la crise sanitaire COVID-19.

Dans les usines, les niveaux de production sont restés conformes au budget et pour les activités tertiaires, le recours au travail à distance a permis de contenir les effets des contaminations COVID.

Les projets se déroulant chez nos clients n'ont pas été affectés de manière significative par les effets du COVID 19.

#### 1.2 Gestion de la crise ukrainienne

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022, l'Union européenne a adopté une série de sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie comprenant des sanctions de nature économique et diplomatique ainsi que des mesures contre des individus et des organisations. Des mesures similaires ont été adoptées par des pays partenaires de l'Union européenne comme les Etats-Unis et le Royaume Uni.

Pour assurer la conformité de ses activités aux régimes de sanctions, Framatome dispose d'une organisation et de politiques et procédures dédiées. Framatome a pris les dispositions nécessaires pour respecter les sanctions contre la Russie dans le cadre de son programme de conformité, à travers une veille réglementaire continue, et l'analyse des restrictions qui pourraient s'appliquer à ses transactions et à ses activités.

L'entreprise a par ailleurs renforcé les garanties exigées de ses contreparties en matière de respect des sanctions ainsi que ses processus de due diligence, en conformité avec les politiques d'EDF en la matière.

À ce jour, les sanctions adoptées à l'encontre de la Russie ont eu un impact limité sur les activités de Framatome. Cet état des lieux fait l'objet de réévaluation régulière dans le respect des mesures décidées par les autorités françaises.

### 1.3 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences

#### 1.3.1 Plan de relance

Pour faire face à l'épidémie Covid-19, le Gouvernement français a lancé le 3 septembre 2020 un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros, appelé « France Relance », afin de redresser durablement l'économie française et de créer de nouveaux emplois.

Dans le cadre de France Relance, le plan de soutien à la filière nucléaire a été doté d'un budget de 470 millions d'euros, réparti sur quatre volets : i) mise en place d'un « Fonds France Nucléaire » de soutien aux PME-ETI, ii) renforcement des compétences et soutien à la modernisation industrielle et aux projets de relocalisation, iii) financement de la R&D, des projets « usine du futur » et du développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs, iv) soutien à deux projets particuliers, SMR et Technocentre.

Dans le cadre des appels à projets opérés par Bpifrance, Framatome a ainsi présenté plusieurs projets, stratégiques pour la filière, collaboratifs pour la plupart, dans les domaines du maintien et du développement des compétences (en lien avec le CSFN et l'Université des Métiers du Nucléaire), de la modernisation des capacités industrielles, de la relocalisation d'activités stratégiques, et de l'innovation.

A fin 2022, on compte parmi les projets lauréats de France Relance sept projets Framatome, et cinq projets pilotés par d'autres donneurs d'ordre de la filière nucléaire française dans lesquels Framatome est partenaire. L'ensemble de ces projets représente un investissement sous-jacent pour Framatome de 140 millions d'euros au total. Les aides de France Relance sur ces projets sont versées sous forme de subventions, entre 2021 et 2024, en fonction du déploiement des projets.

#### 1.3.2 Programmes de standardisation

L'année 2022 a vu la montée en puissance du programme de Standardisation, initié en 2021.

On rappelle que ce programme a été construit pour couvrir la réalisation des équipements en usine à travers le programme Juliette, la conception des équipements par l'engineering à travers le programme Roméo, la connexion avec l'expression de besoin de notre architecte intégrateur Edvance et de notre client EDF à travers les groupes de travail GT1 consacré à la chaudière EPR, et GT2 consacré au Contrôle Commande de Sécurité. Ce programme est en outre épaulé par le programme transverse d'Ingénierie des Systèmes, et par le programme PLM, lui-même prolongé en entreprise étendue vers le programme PLM EDF à travers le groupe de travail GT3.

Les principales réalisations de l'année 2022 sont :

- Le développement d'une plateforme Produit modulaire pour la chaudière EPR, avec un design à options et variantes permettant de satisfaire à la fois les besoins France du programme EPR2, et les besoins Export dans la configuration EPR1. Ce design a été approuvé par le Comité Technico-Economique (CTE) d'Edvance.
- L'engagement d'études de vérification de l'aptitude de ce design à répondre aux besoins exploitants et aux diverses conditions locales des futurs projets EPR (séisme, nature du réseau, exigences réglementaires, ...), en liaison avec EDF et Edvance.
- Le développement de « briques standard » Composant / Process pour les fabrications en usine, avec évaluation de maturité basée sur l'analyse de risque (AMDEC), et plan de mise à niveau de ces maturités, afin de pouvoir lancer les fabrications EPR2 avec des procédés de fabrication complètement matures, c'est-à-dire produisant des pièces « bonnes du 1er coup ».
- L'engagement des études d'optimisation de flux pour les usines PCM, en appliquant les principes du Lean, afin de porter leur capacité au niveau attendu des programmes EPR à venir
- La mise à niveau de nos chaînes outillées et leur intégration correctes avec celles d'Edvance pour le Contrôle Commande de Sécurité.
- La définition d'une roadmap de standardisation du Contrôle Commande de Sécurité permettant de tirer les leçons de l'exécution du projet HPC en utilisant, là aussi, un principe de Plateforme Produit Modulaire.
- L'engagement de travaux de standardisation similaires sur l'instrumentation I&C et sur le Fuel

Le programme PLM s'est déroulé comme prévu, avec la mise à disposition des fonctionnalités requises pour permettre l'exécution du projet EPR2 dans ce nouvel outil. La fin de l'année 2022 marque le passage du PLM de la phase conception à la phase industrialisation en usine. Une plateforme PLM particulière a par ailleurs été conçue pour gérer les configurations du Contrôle Commande de Sécurité, dont les requis étaient différents de ceux des équipements mécaniques de la chaudière.

### 1.3.3 Programme EXCELL in Quality

Le programme « Excell in Quality », reprenant les actions clé d'amélioration de la Qualité chez Framatome, a été poursuivi en 2022.

Il a permis notamment :

- D'augmenter de 20% le nombre de revues managériales des événements Qualité
- De développer des outils accélérant l'analyse et le traitement des événements Qualité sur le terrain : dispositif Quick Response Quality Control, ou QRQC déployé avec succès sur les 3 usines PCM
- De mettre en œuvre les méthodes industrielles de qualification des procédés de fabrication : la méthode Industrial Process Approval, ou IPA, maintenant adoptée par EDF et qui sera utilisée pour toute la filière nucléaire dans le cadre du projet EPR2
- De supporter nos fournisseurs dans l'amélioration de leur performance Qualité par la mise en place d'une équipe « Supplier Quality Development », ou SQD, se déplaçant sur les sites des fournisseurs pour les aider à réaliser les actions clé d'amélioration
- De monter en puissance l'Inspection Academy pour la formation de nos inspecteurs
- De contrôler la qualité de réalisation des réparations de soudure sur le projet Flamanville 3, à travers le Centre d'Excellence Soudage
- D'obtenir la qualification ISO 19443 qui complète l'ISO 9001 pour l'industrie nucléaire. Framatome avait d'ailleurs été à l'origine de la création de cette norme

Les résultats 2022 du plan Excell sont :

- La poursuite de la baisse du taux de fréquence des événements qualité impactant nos clients : pour la 2ème année consécutive, nous réussissons à réduire de 25% ce taux de fréquence

- La baisse générale de nos écarts qualité internes ainsi que de ceux de nos fournisseurs, sur une tendance similaire de moins 25% à l'année
- La baisse de 50% du nombre d'évènement Qualité majeurs par rapport à 2021

Le plan « Excell in Quality » sera poursuivi en 2023, dans une logique d'amélioration continue de notre performance Qualité.

## 1.4 Principaux événements liés aux opérations

### 1.4.1 Traitement des écarts de certains traitements thermiques de détensionnement (TTD) locaux appliqués à des composants primaires

Concernant son activité de fabrication de composants et de forgés, Framatome a poursuivi en 2022 le plan d'actions visant à traiter les écarts sur les procédés de TTD local :

- Achèvement des dossiers de justification support aux tranches en exploitation ;
- Finalisation des dossiers support aux Attestations de Conformité du pressuriseur et des Générateurs de Vapeur Flamanville 3 et des Générateurs de vapeur de Remplacement pour la tranche Cruas 3, dossiers dont la validation ASN est attendue au premier trimestre 2023 ;
- Poursuite des programmes d'essais mécaniques pour confirmer l'impact sur les propriétés matériaux. Ces programmes se poursuivent jusqu'à mi 2023.

Framatome n'a pas reçu de réclamation formelle de la part de ses clients et estime que la société n'aura pas à engager des travaux lourds de réparation ou de remplacement d'équipements.

### 1.4.2 Projet Viviane

Suite au démarrage des premiers EPRs, Framatome a réalisé un retour d'expérience complet qui s'est traduit en un plan d'actions, conduit dans le cadre d'un projet (le projet Viviane), qui vise à optimiser les modalités de démarrage et d'exploitation des futurs EPRs.

### 1.4.3 Fraude documentaire constatée chez le fournisseur JSW

Des irrégularités ont été révélées chez le fournisseur JSW (Japon) tant au niveau documentaire qu'en terme d'opérations non tracées (CFSI). Les cas identifiés sont classés selon une typologie et revus de façon systématique par un groupe de travail incluant Framatome. Les membres du groupe de travail s'emploient notamment à compléter les investigations menées initialement par JSW, et élaborent ainsi des démonstrations qui visent à garantir le respect des requis mécaniques des composants concernés.

Un plan de surveillance renforcé a par ailleurs été mis en œuvre en lien avec l'autorité de sûreté nucléaire pour permettre le redémarrage des productions et sécuriser la réalisation des programmes EPR.

La virole porte tubulure de Sizewell a ainsi pu être coulée fin 2022 et celle de la première tranche du programme EPR2 le sera début 2023.

### 1.4.4 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3

Le projet Flamanville 3 a franchi début 2020 une étape majeure avec la fin des essais à chaud phase 2, qui ont globalement validé le fonctionnement de la chaudière (sans combustible). Depuis, le projet se consacre à la remise en conformité des soudures du Circuit Secondaire Principal, et traite par ailleurs le solde des activités ingénierie, approvisionnement, montage et essais nécessaires au démarrage de la tranche.

## Faits marquants opérationnels de 2022

- La fin des opérations de soudage sur le périmètre Q1 des circuits ARE et VVP (hors soudures du périmètre du Protocole de coopération conclu avec EDF concernant les traversées ARE et VVP), qui ouvre la voie aux opérations de traitement thermique de détensionnement et aux contrôles non destructifs en cours,
- L'achèvement par EDF et son sous-traitant Westinghouse des 8 nouvelles soudures des traversées VVP,
- La fin des activités physiques sur deux modifications techniques notables, à savoir la modification des filtres de l'IRWST, et l'installation des colliers de maintien sur les 3 piquages « set-in » du circuit primaire,
- Les sujets techniques et qualité en cours de traitement sont notamment les justifications mécaniques pour les attestations de conformité, et la prise en compte des retours du projet Viviane,
- Sur la partie montage, de nombreux points ouverts ont pu être clôturés et la phase de requalification du CSP sur les segments déjà finalisés (ARE Q3) a pu démarrer,
- Poursuite de l'activité documentaire sur les essais et essais individuels, notamment en lien avec les besoins de requalification des équipements, et préparation des essais d'ensemble à venir (essais de requalification d'ensemble, en 2023).

## Contexte contractuel

Le 16 mai 2022, un avenant au contrat a été signé (Avenant n°10) dans lequel EDF et Framatome sont convenus de ne pas résoudre par voie arbitrale le différend relatif aux CSP et traversées et d'y mettre fin de manière définitive et irrévocable par voie transactionnelle selon des modalités définies au sein d'un « Term Sheet » signé avec EDF le 29 juin 2021 au moment de la conclusion, à cette même date, d'un protocole transactionnel global par EDF, AREVA, AREVA NP et Framatome.

Framatome et EDF ont également pris, dans le cadre de l'Avenant n°10, l'engagement de discuter de bonne foi des termes et conditions d'un éventuel accord « at arm's length » pour résoudre leur différend concernant l'Exclusion de Rupture (EDR) du Circuit Primaire Principal (CPP). Enfin, compte tenu des différends supplémentaires identifiés sur des dossiers commerciaux, ainsi qu'au sujet des manchettes thermiques du couvercle de la cuve de Flamanville 3, Framatome et EDF ont transigé sur l'ensemble des différends connus à date par l'Avenant n°10.

## Position comptable pour la clôture du 31 décembre 2022

L'Avenant n°10 mettant fin au Différend CSP et Traversées ayant été signé, Framatome met fin pour la clôture du 31 décembre 2022 à l'option comptable consistant à comptabiliser les coûts des opérations relatives au Différend CSP Traversées en encours.

Ainsi, les coûts du périmètre du Différend CSP et Traversées, qui recouvre l'ensemble des opérations relatives au traitement des problématiques « Qualité » et « Exclusion de rupture » des soudures du circuit secondaire principal ainsi que l'ensemble des impacts coûts et délai qui en découlent, sont intégrés dans le calcul de l'avancement du projet Flamanville 3 et permettent de générer du chiffre d'affaires.

Les encours correspondant au périmètre CSP et Traversées qui étaient enregistrés au 31 décembre 2021 sont annulés, et la dépréciation passée sur l'encours CSP, égale à 20% de la valeur brute de l'encours CSP, est également reprise.

Pour rappel, au 31 décembre 2021, les encours constatés étaient de :

- 239,5 M€ sur le périmètre CSP lesquels sont dépréciés à hauteur de 20% compte tenu d'un préfinancement à 80% de ces travaux (soit 191,6 M€ d'encours net) ;
- 55,3 M€ d'encours sur le périmètre Traversées compte tenu d'un préfinancement à 100% de ces travaux.

#### 1.4.5 Activités au Royaume-Uni

##### 1.4.5.1 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation et de la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2022 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication comme :

- Pour l'unité 1 : la fin de fabrication de la cuve et de son couvercle, et la fin des opérations de tubage des 4 générateurs de vapeur dans l'usine de Saint-Marcel ; la fin de fabrication des mécanismes de commandes de grappes dans l'usine de Jeumont. À la suite de la livraison de la totalité des tronçons de tuyauteries primaires par l'usine du Creusot dans l'atelier de Chalon, la préfabrication des branches est désormais finalisée pour les deux premières boucles. Par ailleurs, les quatre volutes de pompe ont été livrées sur site.
- Sur l'unité 2, les supportages primaires et l'anneau support de cuve ont été livrés en Angleterre en attendant leur transfert sur site en fonction des besoins du chantier.

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées pour l'unité 1 ont progressé à un rythme soutenu. Les premiers tronçons de la ligne d'expansion du pressuriseur ont notamment passé avec succès leurs épreuves hydrauliques, et la totalité des squelettes des guides de commande de grappes (CRGA) ont été assemblés.

Concernant le contrôle commande, les activités pour la deuxième configuration se poursuivent. Cela se traduit en séquence par des activités d'approvisionnement, de fabrications et le démarrage des essais pour le contrôle de commande analytique et certains systèmes du contrôle de commande de sûreté, ainsi que des premières livraisons sur site pour l'instrumentation nucléaire.

Les activités de préparation pour l'installation des équipements sont en cours, y compris sur le site d'Hinkley Point C où les bâtiments temporaires de stockage et de préparation des composants Framatome sont achevés à plus de 80%, afin de répondre aux besoins du client NNB (HPC) dans son nouveau planning communiqué mi-2022 (planning IWS-96 mois).

##### 1.4.5.2 Projet Sizewell C

Le projet se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux tranches EPR de Sizewell C Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte UK inchangé.

Aussi, le projet portera sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des « assemblages combustibles » ainsi que des « services et de la maintenance à long terme » seront couverts par des contrats dédiés.

La convergence sur les contrats, réalisée en 2022, a été formalisée ainsi que les conditions de mise en œuvre associées via une lettre d'engagement signée en juillet 2022. La signature définitive des contrats sera conditionnée notamment par la décision finale d'investissement du client.

Aussi, une commande anticipée dite « Early Framework Agreement » a été signée fin 2022, suivie de la Government Investment Decision. Elle regroupe 3 axes :

- Les activités de forgés débutées depuis fin 2020 ainsi que les activités de fabrications d'équipements de 2023,
- Des activités liées à l'I&C autour de l'obsolescence,
- L'analyse d'actions complémentaires pour maximiser les effets de la réplification entre les parties.

En 2022, le principe de réplification a été déployé pour la documentation technique amont, et pour les premières spécifications de commandes.

Dans l'usine du Creusot, plus d'une quarantaine de pièces ont déjà été forgées depuis fin 2020.

Les commandes principales pour les forgés externes ont été passées pour l'unité 1 au début de 2022.

Framatome travaille à ancrer le principe de réplification pour les opérations de fabrication futures – et s'organise pour impliquer au plus tôt les parties prenantes du projet, à la fois client et fournisseurs, autour de ce même objectif.

#### **1.4.6 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2**

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020. Le premier arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 4 avril 2021 et s'est terminé le 10 juin 2021.

Le deuxième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 10 juillet 2022 et s'est terminé le 15 novembre 2022. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 18 novembre 2022.

La levée des réserves techniques de l'unité 1 et de l'unité 2 se poursuit sachant que la période de garantie (hors équipements spéciaux) des deux unités a pris fin le 15 octobre 2020 pour l'Unité 1, et le 1er juillet 2021 pour l'Unité 2.

La période de garantie de l'unité 2 pour les équipements spéciaux a pris fin le 9 décembre 2022, celle pour l'Unité 1 s'achèvera au premier semestre de 2023.

Les conditions seront alors réunies pour démarrer les discussions pour la signature des réceptions définitives de l'Unité 1 et de l'Unité 2.

Après le redémarrage en août 2022 de l'unité 1, qui avait été arrêtée un an auparavant, les deux unités sont en fonctionnement au 31 décembre 2022 et réalisent leur deuxième cycle d'exploitation.

#### **1.4.7 Programme EPR2**

Le 10 février 2022 à Belfort, le Président de la République a annoncé son soutien à la filière nucléaire française et le lancement d'un programme de construction de six réacteurs de type EPR2 d'ici 2050. EPR2 est un programme de six tranches identiques, construites par paires, destiné à bénéficier d'un effet de série.



Framatome, en tant que propriétaire de la technologie EPR, exerce le rôle central de chaudiériste. A ce titre, son positionnement sur le programme EPR2 recouvre de nombreuses activités : l'ingénierie (en lien avec la co-entreprise EDVANCE), la fourniture des équipements des circuits primaire et secondaire, et la fourniture du contrôle commande de sûreté, et des principaux systèmes de l'instrumentation.

L'année 2022 a été principalement marquée par des travaux d'ingénierie pour détailler la conception et des fabrications de pièces forgées qui portent les qualifications techniques nécessaires au lancement des fabrications de série.

#### **1.4.8 Démarrage du réacteur EPR OL3**

Framatome continue d'accompagner AREVA NP pour le démarrage du réacteur OL3, dont la première connexion au réseau finlandais a été réalisée le 8 mars 2022. Le réacteur a atteint les 100 % de puissance nominale le 30 septembre 2022. La phase des essais finaux reprendra après les derniers travaux en cours, et la réception provisoire est prévue début 2023.

#### **1.4.9 Remplacement de générateurs de vapeur et de coudes pour le parc français**

L'opération de remplacement de générateurs de vapeur (RGV) de la tranche 6 du CNPE de Gravelines (GR6), qui avait débuté en 2021, a été finalisée en février 2022.

L'opération de RGV de la tranche 1 du CNPE de Flamanville a débuté mi-juin 2022 et sera finalisée début 2023.

Enfin, la première opération du contrat de remplacement de tronçons et coudes primaires RCCP 900 a été réalisée sur la tranche 1 du CNPE de Blayais (remplacement d'un coude C) et s'est terminée en novembre 2022.

La préparation des prochaines opérations s'est également poursuivie en 2022 : plusieurs enquêtes ont ainsi été réalisées pour des RGV (Cruas 3 et Nogent 1) et pour des interventions entrant dans le cadre du contrat RCCP900 (Saint-Laurent B2, Chinon B1 et Tricastin 4). De même, les dossiers d'études des prochaines interventions RCCP 900 sont en cours de finalisation.

Les prochaines opérations sont prévues à Saint-Laurent B2 (remplacement de 2 coudes C) en janvier 2023, puis Chinon B1 (remplacement d'un coude C et 2 tronçons RIS) à partir de février 2023. Le prochain RGV est prévu sur la tranche 3 de Cruas en mai 2024.

Par ailleurs, Framatome est actuellement en discussions commerciales dans le cadre de l'appel d'offre EDF pour le remplacement de coudes et composants Primaire sur le palier 1300 MW. Framatome est seul à avoir répondu à l'appel d'offre et une première commande d'anticipation de travaux a été reçue pour lancer les premières études.

#### **1.4.10 Projet Koeberg (Afrique du Sud)**

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, trois Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2021, pour permettre d'engager début 2022 les opérations de remplacement prévues durant l'arrêt 225 de la tranche n°2. Le 4 mars 2022, Eskom a finalement décidé de reporter ces opérations fin 2023 durant l'arrêt 226.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°1 ont quant à elles démarré le 13 décembre 2022, dans le cadre de l'arrêt 126 de la tranche n°1, et devraient aboutir à la fin du premier trimestre de 2023.

Sur le plan contractuel, Framatome a obtenu des adjudications favorables, avec des paiements associés, en réparation d'une partie de ses préjudices relatifs au décalage, par le client, du planning initial de réalisation. Plusieurs réclamations restent soumises à une procédure d'arbitrage dont l'issue interviendra en 2025.

#### **1.4.11 Corrosion sous contrainte**

Depuis fin 2021, EDF est engagé avec l'ensemble des acteurs de la filière nucléaire, et Framatome en particulier, dans l'analyse et la résolution du phénomène de Corrosion Sous Contrainte (CSC). L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a validé en juillet 2022 la stratégie de contrôles non destructifs définie par EDF pour conduire ce diagnostic. D'ici 2025, l'ensemble du parc aura été contrôlé, les réacteurs N4 et P'4 en priorité. Pour Framatome, les efforts nécessaires induisent la mise en œuvre d'une gestion au plus juste des priorités, en concertation avec EDF, en particulier sur le planning des arrêts de tranche et la mobilisation des ressources.

La CSC est un phénomène complexe, résultant de l'interaction de facteurs mécaniques, électrochimiques et métallurgiques. Il a été observé des fissures de quelques mm sur les circuits d'injection de sécurité (RIS) et de refroidissement du cœur (RRA), proche de la surface interne des tuyaux et des soudures des coudes.

Framatome a mobilisé une équipe d'experts et de spécialistes sur tous les sujets techniques intégrant ses partenaires et sous-traitants (y compris nord-américains), notamment pour limiter les impacts de dosimétrie sur les intervenants.

Au-delà des moyens de calcul et des contrôles déployés pour justifier l'acceptabilité des défauts et exécuter les réparations nécessaires, Framatome a inclus dans son programme l'analyse des causes racines des défauts constatés, notamment par la réalisation de tests métallurgiques dans ses laboratoires d'Erlangen en Allemagne sur des échantillons de matériaux prélevés sur le parc. Framatome a également développé un nouveau procédé de soudage permettant de minimiser les tractions à la racine des soudures.

Deux projets de remplacement ont été réalisés : Bugey-4 (terminé fin septembre), Chooz B1 (terminé en décembre 2022). L'opération Chooz B1 a mobilisé près de 200 personnes, dont 140 venus spécialement d'Amérique du Nord en partenariat avec les sociétés D&Z (USA) et Liburdi (Canada).

#### **1.4.12 Projet Hanhikivi**

Le 2 mai 2022, Fennovoima Oy a annoncé avoir annulé la commande relative à la fourniture et la construction du réacteur à eau sous pression de 1200 MW du type russe (VVER) Hanhikivi 1, sur le site Pyhäjoki, passée avec le groupe étatique russe Rosatom.

En 2019, dans le cadre de la construction de ce réacteur, Framatome avait signé avec RASU (filiale de Rosatom) et en consortium avec Siemens, un contrat de fourniture de système de contrôle-commande. Framatome devait fournir le contrôle commande de sûreté et Siemens Energie le contrôle commande opérationnel.

Dans le cadre de l'annulation de la commande par Fennovoima, RASU a mis fin à la commande passée au consortium Framatome-Siemens Energy en juin 2022. Le consortium est en cours de négociation des termes de terminaison du contrat.

## 1.5 Opérations de croissance externe

### 1.5.1 Intégration de l'activité contrôle commande de Framatome Grenoble SAS

Le 5 novembre 2021, Framatome SAS a acquis la société Rolls-Royce Civil Nuclear SAS (RRCN) basée à Grenoble, ainsi qu'une société liée en République Tchèque et des activités en Chine. A l'issue de cette acquisition, RRCN est devenue Framatome Grenoble SAS.

L'acquisition de Framatome Grenoble en 2021 a été réalisée sur la base d'une valeur de vente estimée à la date de cession de l'entité. Framatome SAS et Rolls-Royce UK n'ont pas réussi à s'accorder sur les comptes de réalisation devant servir au calcul du prix final. Les ajustements de prix pour lesquels les deux parties n'ont pas trouvé accord, font, au 31 décembre 2022, l'objet d'un arbitrage par un expert nommé par les deux parties.

Conformément au contrat de cession et d'acquisition entre Framatome SAS et Rolls Royce UK, les conclusions de l'expertise fixant le prix final de la transaction doivent être communiquées par l'expert aux deux parties, au plus tard le 7 février 2023.

Au cours de l'année 2022, Framatome SAS et Framatome Grenoble ont travaillé à l'intégration opérationnelle de Framatome Grenoble au sein de la BU Contrôle-Commande. L'intégration de Framatome Grenoble permet notamment de renforcer la réalisation des projets de rénovation de contrôle-commande en cours chez EDF (contrats E2C et M2C), pour lesquels Framatome Grenoble travaillait en sous-traitance de Framatome SAS avant son acquisition. Elle renforce également l'empreinte industrielle en France des activités de Framatome SAS dans le domaine du contrôle commande, dans la perspective des futures constructions EPR2.

### 1.5.2 Fusion de Tubes Nucléaires Montbard

Le 30 novembre 2022, la société Tubes Nucléaires Montbard, a fusionné au sein de la société Framatome SAS.

Cette opération a été soumise au régime juridique des fusions, défini par les articles L236-1 et suivants et R 236-1 et suivants du Code de commerce avec une date d'effet retroactive au 1er janvier 2022 d'un point de vue comptable et fiscal.

Les actifs et passifs apportés ont été évalués à la valeur nette comptable. Le résultat de l'opération s'est traduit par un mali technique de fusion comptabilisé en intégralité en immobilisations incorporelles pour un montant de 1,7 millions d'euros.

La société Tubes Nucléaires Montbard, spécialiste français dans la production de tubes sans soudures pour générateurs de vapeur destinés majoritairement au marché du nucléaire et de la défense, avait été acquise par Framatome le 31 mai 2021 sous le nom de Valinox Nucléaire SAS.

### 1.5.3 Création de Framatome Arc et Consolidation d'Olys Engineering

Le 6 mai 2022, Framatome a fait l'acquisition des filiales du groupe EFINOR opérant dans les secteurs de l'énergie nucléaire et navale de défense en France et au Royaume-Uni. Cette opération permet à Framatome d'accroître ses compétences en soudage et en référentiels qualifiés de soudure, tout en renforçant son positionnement dans la fabrication de composants et dans les services à haute valeur ajoutée pour ses clients. De l'ingénierie à l'installation de composants manufacturés sur site, la division Energie et Défense du groupe EFINOR est présente sur un large éventail de projets comme les programmes de construction de nouveaux réacteurs nucléaires, l'industrie navale de défense et d'autres applications industrielles.

La Business Unit Base Installée de Framatome à laquelle sont rattachées ces activités a procédé en 2022 à l'intégration de ces compétences dans son organisation. La filiale EFINOR Ile de France a été

fusionnée dans la société Olys Engineering le 30 septembre 2022, les deux entités combinant ainsi leurs ressources sur des activités d'assistance technique de même nature. Les six autres filiales françaises ont été absorbées par la société Framatome Arc, filiale de Framatome SAS, dont le siège est à Beaumont Hague, avec un effectif de 350 personnes. Ces fusions ont eu lieu le 31 décembre 2022 avec un effet comptable et fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 1.5.4 Création de Framatome Ltd et fusion des entités britanniques

Framatome BHR, société acquise en août 2021 sous le nom de VirtualPiE Limited par Framatome SAS, cédera ses actifs et passifs le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à l'ancienne filiale britannique du groupe EFINOR, acquise en mai 2022, aujourd'hui filiale à 100% de Framatome SAS, et renommée **Framatome Ltd**. Il en sera de même pour Framatome UK, filiale historique de Framatome au Royaume-Uni portant les contrats de mise à disposition de personnel à EDVANCE UK.

Framatome renforce ainsi sa présence au Royaume-Uni et se positionne en partenaire local de premier plan sur les marchés de l'ingénierie, des services aux EPR en support à EDF Energy, du démantèlement, des réacteurs avancés et SMR et de la Défense, et conforte le positionnement historique de BHR sur ses grands comptes dans l'ingénierie des fluides.

#### 1.5.5 Acquisition de CETH

Le 31 août 2022, Framatome a finalisé l'acquisition de CETH, un spécialiste français du traitement thermique post-soudage. Cette opération d'intégration verticale répond aux enjeux de souveraineté industrielle et permet à Framatome de conforter son expertise sur l'ensemble des opérations associées au soudage.

Basés à proximité de la Roche-sur-Yon, les 45 collaborateurs de CETH conçoivent et fabriquent des équipements de traitement thermique qui s'adaptent aux besoins de leurs clients. Ils proposent également des solutions de traitement thermique pré/post-chauffage et de détensionnement après soudage. CETH est l'un des rares spécialistes du traitement thermique après soudage à avoir la certification CEFRI, permettant d'intervenir en zone contrôlée. CETH a rejoint la Business Unit Base Installée.

#### 1.5.6 Acquisition de Cyberwatch

Le 31 mai 2022, Framatome a finalisé l'acquisition de Cyberwatch (à hauteur de 90%), un éditeur français de logiciels de sécurité informatique. Cette opération complète et renforce le positionnement de Framatome dans le domaine de la cybersécurité avec un portefeuille élargi de solutions au profit des administrations, des entreprises du secteur nucléaire et d'autres industries critiques (énergie, défense, transport). Le portefeuille cybersécurité de Framatome s'appuie sur son expérience unique en sûreté nucléaire, dans les systèmes d'information industriels et de gestion, dans des environnements sensibles, avec des engagements forts de pérennité et de souveraineté.

Avec l'acquisition de FoxGuard Solutions aux USA en 2019, le lancement de FoxGuard en Europe en 2021 et aujourd'hui l'acquisition de Cyberwatch, Framatome propose des solutions éprouvées de détection de vulnérabilités et d'identification, de validation et de déploiement de correctifs, à plus de 300 clients industriels. L'intégration des expertises technologiques souveraines de Cyberwatch en cartographie des actifs informatiques et en priorisation des risques, complète l'offre de Framatome en gestion des vulnérabilités et des patches, au profit de l'informatique industrielle et de gestion, notamment pour les administrations, et les industries critique et nucléaire.

#### 1.5.7 Achat de la captive de réassurance Foyer Réassurance SA

Le 24 Mai 2022, Framatome SAS a acquis la captive de réassurance Foyer Réassurances SA, Luxembourg, filiale de Foyer SA, premier assureur Luxembourgeois.

Le 29 décembre 2022, cette société a été absorbée par la captive TEREKO d'ores et déjà détenue par Framatome SAS.

Avec cette nouvelle acquisition, Framatome étend la surface de son outil captif de réassurance afin de faciliter et optimiser le placement de certaines de ses assurances Non Vie.

## 1.6 Filiales et participations

### 1.6.1 Création de Framatome Bulgaria

Le 19 avril 2022 Framatome a annoncé la création de Framatome Bulgaria, filiale de Framatome SAS, pour accompagner la centrale nucléaire de Kozloduy et renforcer sa présence en Europe centrale. Cette création renforce la coopération entre la centrale de Kozloduy et Framatome complète la signature d'un contrat de services de trois ans pour les réacteurs VVER-1000 confortant une relation entamée il y a 20 ans.

### 1.6.2 Création de Framatome Belgium

En juin 2022, Framatome a annoncé la création de Framatome Belgium, une filiale de Framatome SAS spécialisée dans l'offre de solutions en ingénierie et services pour le secteur nucléaire. Ce centre d'excellence de l'ingénierie aura pour vocation de renforcer l'empreinte de Framatome en Europe en supportant notamment les projets de prolongement de la durée de vie des centrales, les nouvelles constructions et le démantèlement des installations nucléaires. Les experts de Framatome Belgium travailleront en appui des différents projets et sites européens. Framatome Belgium est basée à Bruxelles.

## 1.7 Développement de la marque Framatome

Framatome continue le développement de la marque commerciale **Framatome Healthcare** visant le développement de produits ou procédés à usage médical.

- En juin 2022, Framatome et Kinectrics ont annoncé la mise en service réussie du système de production d'isotopes (IPS) au Canada, installé dans les réacteurs CANDU de Bruce Power. Ces isotopes sont utilisés dans le traitement des tumeurs neuroendocriniennes, du cancer de la prostate et potentiellement du cancer du sein. Le 24 octobre 2022, la production commerciale du lutétium-177 a pu démarrer, à la suite de l'obtention de l'examen réglementaire et de l'autorisation finale de la CNSC (autorité de sûreté nucléaire canadienne.)
- En juillet 2022, Framatome a acquis une participation minoritaire dans Global Morpho Pharma. Cette entreprise développe des équipements innovants et fournit des services à valeur ajoutée aux sociétés radiopharmaceutiques pour la production et la distribution de radio-isotopes médicaux.

La marque **Framatome Defense** continue également de se développer avec :

- En février 2022, la signature d'une convention de recherche et de développement entre le CEA, Framatome et Naval Group avec pour objectif de mieux maîtriser le cycle, de la conception à la production, des ébauches en acier. Cet accord-cadre contribue au développement des compétences essentielles à la réussite des programmes nucléaires de défense.
- TechnicAtome et Framatome ont également renouvelé leurs accords de coopération en octobre 2022. TechnicAtome, concepteur et maître d'œuvre et Framatome, un de ses principaux partenaires industriels, sont étroitement liés pour la réalisation d'équipements des réacteurs de la propulsion nucléaire.

Framatome a par ailleurs étendu son offre de **cybersécurité** par l'acquisition de Cyberwatch et continue l'extension du marché de Foxguard Solutions à l'Europe.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2022 de la Société Framatome SAS est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et de ses modifications ultérieures.

### 2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

#### Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble du groupe Framatome.

#### Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

|                                         |                                                     |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Logiciels d'application                 | durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans |
| Concessions, brevets et licences        | durée de protection juridique                       |
| Bâtiments                               | Entre 5 et 40 ans                                   |
| Agencements et installations            | Entre 3 et 15 ans                                   |
| Matériel industriel, mobilier de bureau | Entre 5 et 10 ans                                   |

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Petit matériel, petit outillage    | 5 ans            |
| Matériel de bureau et informatique | Entre 1 et 8 ans |
| Matériel de transport              | 5 ans            |

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

## 2.2 Immobilisations financières

### 2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

### 2.2.2 Autres immobilisations financières

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts en devises à ses filiales. Selon leur caractère recouvrable, ces prêts peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

### 2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les



charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres.

## **2.3 Stocks et en-cours**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

## **2.4 Créances et dettes**

### **2.4.1 Evaluation des créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

### **2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.



En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leur valeur recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, au moment de la livraison, notamment pour la vente de Combustible.

## 2.5 Instruments financiers

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

### Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

### Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est

pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

## 2.6 Valeurs mobilières de placement

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

## 2.7 Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

### Avantages au personnel :

La totalité du montant des engagements de la Société en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par

la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat.

Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans le résultat d'exploitation

## 2.9 Provisions pour opérations de fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement.

### 2.9.1 Nature et évaluation des engagements

Les provisions couvrent :

- Les coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement, Framatome ayant retenu un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains adjacents de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel ;
- Les coûts de transport et de stockage définitif des déchets radioactifs sur des centres dédiés.

L'évaluation du coût de démantèlement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer de la meilleure estimation des coûts et délais des études et opérations pour les installations en cours d'exploitation et pour les installations à l'arrêt.

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculé installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

- Un assainissement (pouvant aller dans certains cas jusqu'à la démolition des bâtiments) des sites nucléaires visant la libération des bâtiments et des terrains adjacents de toute contrainte nucléaire et radiologique pour une réutilisation conventionnelle industrielle, ainsi que le traitement, transport et stockage des déchets générés par ces opérations. Les devis tiennent compte d'une marge pour risques et incertitudes pour anticiper les aléas techniques et de calendrier ;
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année ;
- Les devis sont également mis à jour en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles pouvaient être anticipées. En tout état de cause, l'objectif est de réviser chaque devis selon une périodicité n'excédant pas trois ans ;
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

## 2.9.2 Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants :

### Calcul du taux d'actualisation et d'inflation

Depuis la clôture du 31 décembre 2020, les modalités de calcul du taux d'actualisation ont évolué comme suit :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverain, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB. Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions.

Le taux UFR a été défini par l'autorité européenne de régulation des assureurs (European Insurance and Occupational Pensions Authority – « EIOPA ») pour les passifs assurantiels, de très long terme, présentant des décaissements au-delà des horizons de marché. Le taux UFR calculé s'établit à 3,43% pour 2022. Il est retenu en cohérence avec la décision de l'autorité administrative qui dans son arrêté du 1er juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires (voir ci-après), a fait évoluer la formule du plafond réglementaire du taux d'actualisation, en prenant en référence le taux UFR en lieu et place de la moyenne arithmétique sur les 48 derniers mois du TEC 30, la référence au taux UFR étant considérée comme plus pertinente pour les provisions nucléaires compte tenu des échéances de très long terme.

Cette évolution des modalités de calcul du taux d'actualisation permet la meilleure appréciation actuelle de la valeur temps de l'argent au regard des provisions nucléaires qui ont pour caractéristiques des flux de décaissement à très long terme, largement au-delà des horizons de marché, notamment au travers :

- de l'utilisation d'une courbe de taux d'intérêt, sur base de données de marché sur les horizons liquides observées en date de clôture, et convergeant sur les horizons non liquides vers un taux de très long terme sans effet de cycle (en lieu et place d'un taux moyen relatif à une seule duration représentative de la duration moyenne des engagements), soit des données de taux pour l'ensemble des échéances associées aux provisions nucléaires ;
- de l'utilisation d'une référence d'un taux de très long terme (UFR calculé) produit par un acteur indépendant et désormais retenu par l'autorité administrative pour la détermination de la formule du plafond réglementaire, pour la prise en compte des tendances longues sur les évolutions de taux en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements ;
- de la modification des références des spreads d'obligations pris en compte aux entreprises de notation A à BBB permettant de construire une courbe de spread plus robuste, dans un contexte d'obligations de notation AA peu nombreuses en particulier pour les maturités longues, contrairement aux obligations de notation BBB qui constituent la majorité des obligations « Investment Grade » et sont très majoritaires sur les maturités les plus longues.

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR (2%).

## Plafond réglementaire du taux d'actualisation

Sont parus au journal officiel le 2 juillet 2020 les deux textes réglementaires suivants :

- Décret du 1er juillet 2020 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires, qui codifie au sein du Code de l'environnement et actualise le décret initial du 23 février 2017 ;
- Arrêté du 1er juillet 2020 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires, qui modifie l'arrêté initial du 21 mars 2007.

Au regard de ces décret et arrêté, le taux d'actualisation, à compter du 1er juillet 2020, doit respecter un double plafond réglementaire, et doit en conséquence être inférieur :

- Au plafond réglementaire, exprimé dorénavant en valeur réelle, c'est-à-dire net du taux d'inflation ; cette valeur est égale à la valeur non arrondie représentative des anticipations en matière de taux d'intérêt réel à long terme, retenue pour le calcul publié par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) du taux à terme ultime (taux UFR « réel ») applicable à la date considérée, majorée de cent cinquante points de base. Ce plafond est applicable à compter de l'année 2024. Jusqu'en 2024, le plafond est égal à la moyenne pondérée de 2,3 % et de ce nouveau plafond. La pondération affectée au montant de 2,3 % est fixée à 50 % pour l'année 2020, 25 % pour l'année 2021, 12,5 % pour l'année 2022 et 6,25 % pour l'année 2023 ;
- Au taux de rendement prévisionnel des actifs de couverture (actifs dédiés).

Le taux plafond, calculé selon l'arrêté en vigueur à partir du 1er juillet 2020 et à partir de la référence UFR, s'établit à 2,85% (taux réel) au 31 décembre 2022.

Compte tenu des éléments ci-dessus, Les taux retenus au 31 décembre 2022 sont de 4,8 % pour l'actualisation et de 2,2 % pour l'inflation (contre respectivement 4,3% et 1,8% en 2021), soit un taux d'actualisation réel de 2,6% au 31 décembre 2022 (2,5% au 31 décembre 2021).

### 2.9.3 Traitement comptable

#### Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

#### Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
  - Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
  - Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.
- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact

des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

### **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

### **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

## **2.10 Dettes Financières**

Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit. Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banque.

Les emprunts et dettes financières divers comprennent principalement les prêts réalisés par ses filiales auprès de Framatome.

## **2.11 Informations fiscales**

La société Framatome SAS n'est pas membre d'un groupe d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2022.

## **3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Au cours de l'exercice 2022 il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

## **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

L'acquisition de Framatome Grenoble en 2021 a été réalisée sur la base d'une valeur de vente estimée à la date de cession de l'entité. Framatome SAS et Rolls-Royce UK n'ont pas réussi en 2022 à s'accorder sur les comptes de réalisation devant servir au calcul du prix final.

Les ajustements de prix, pour lesquels les deux parties n'ont pas trouvé accord, ont fait l'objet d'un arbitrage par un expert, nommé par les deux parties, qui a rendu ses conclusions le 7 février 2023. Cet arbitrage a conduit Framatome à verser un complément de prix d'environ 4 millions d'euros à Rolls Royce UK.

## 5. NOTES SUR LE BILAN

Dans les tableaux ci-dessous, la colonne « Apports-Fusion » comprend les montants issus de la fusion de la société Tubes Nucléaires Montbard dans Framatome au 30 novembre 2022.

### 5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

| Valeurs brutes (en milliers d'euros)                  | 2021             | Augmentations  | Diminutions      | Apports - Fusion | Virements de poste à poste | 2022             |
|-------------------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                  |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| Frais de recherche et développement                   | 301 635          | 1 712          | -                | -                | -                          | 303 347          |
| Concessions, brevets et droits similaires             | 103 015          | 15 232         | (8)              | 1 662            | -                          | 119 901          |
| Fonds commercial                                      | 741 579          | 1 701          | -                | -                | -                          | 743 280          |
| Autres immobilisations incorporelles                  | 29               | -              | -                | -                | -                          | 29               |
| Immobilisation incorporelles en cours                 | 69 951           | 32 189         | (16 995)         | -                | -                          | 85 145           |
| Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles   | 313              | 1 789          | (241)            | -                | -                          | 1 861            |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>            | <b>1 216 522</b> | <b>52 623</b>  | <b>(17 244)</b>  | <b>1 662</b>     | <b>-</b>                   | <b>1 253 563</b> |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                    |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| Terrains                                              | 29 995           | 1 645          | -                | 2 585            | -                          | 34 225           |
| Constructions :                                       |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Constructions sur sol propre                        | 163 159          | 29 915         | (4)              | 20 042           | -                          | 213 112          |
| - Constructions sur sol d'autrui                      | 4 191            | -              | -                | -                | -                          | 4 191            |
| - Constructions, installations générales, agencements | 191 465          | 13 822         | (38)             | 12 338           | (164)                      | 217 423          |
| Inst. techniques, matériel et outillage industriels : |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Inst. techniques, matériel et outillage industriels | 640 290          | 113 575        | (4 881)          | 98 742           | -                          | 847 726          |
| - Actifs coûts de démantèlement                       | 71 736           | -              | -                | -                | 7 703                      | 79 439           |
| Autres immobilisations corporelles :                  |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Inst. générales, agencements, aménagements divers   | 62 806           | 57 749         | (154)            | -                | 164                        | 120 565          |
| - Matériel de transport                               | 200              | -              | -                | -                | -                          | 200              |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier        | 17 232           | 8 000          | (2)              | 1 402            | -                          | 26 632           |
| Immobilisations corporelles en cours                  | 316 200          | 194 262        | (223 522)        | 1 383            | -                          | 288 323          |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles   | 3 703            | 3 394          | (2 160)          | 54               | -                          | 4 991            |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>              | <b>1 500 976</b> | <b>422 362</b> | <b>(230 761)</b> | <b>136 546</b>   | <b>7 703</b>               | <b>1 836 827</b> |

## 5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

| Amortissements et dépréciations<br>(en milliers d'euros) | 2021           | Augmentations  | Diminutions    | Apports - Fusion | 2022           |
|----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|----------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                     |                |                |                |                  |                |
| Frais de recherche et développement                      | 72 378         | 16 236         | (236)          | -                | 88 378         |
| Concessions, brevets et droits similaires                | 41 856         | 16 594         | (9)            | 1 656            | 60 097         |
| Fonds commercial                                         | -              | -              | -              | -                | -              |
| Autres immobilisations incorporelles                     | 29             | -              | -              | -                | 29             |
| Immobilisation incorporelles en cours                    | 335            | -              | -              | -                | 335            |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>               | <b>114 598</b> | <b>32 830</b>  | <b>-</b>       | <b>1 656</b>     | <b>148 839</b> |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                       |                |                |                |                  |                |
| Terrains et aménagements                                 | 4 127          | 1 055          | -              | 610              | 5 792          |
| Constructions :                                          |                |                |                |                  |                |
| - Constructions sur sol propre                           | 35 981         | 9 753          | (602)          | 19 091           | 64 223         |
| - Constructions sur sol d'autrui                         | 1 354          | 353            | -              | -                | 1 707          |
| - Constructions, instal. générales, agencements          | 39 143         | 10 951         | (38)           | 10 376           | 60 432         |
| Inst. techniques, matériel & outillage industriels :     |                |                |                |                  |                |
| - Inst. techniques, matériel et outillage industriels    | 249 527        | 79 520         | (6 244)        | 88 812           | 411 615        |
| - Actifs coûts de démantèlement                          | 17 251         | 2 175          | (703)          | -                | 18 723         |
| Autres immobilisations corporelles :                     |                |                |                |                  |                |
| - Inst. générales, agencements, aménag. divers           | 13 140         | 6 919          | (114)          | -                | 19 945         |
| - Matériel de transport                                  | 133            | 24             | -              | -                | 157            |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier           | 5 768          | 4 082          | (13)           | 1 343            | 11 180         |
| Immobilisations corporelles en cours                     | 2 700          | -              | -              | -                | 2 700          |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                 | <b>369 124</b> | <b>114 832</b> | <b>(7 714)</b> | <b>120 232</b>   | <b>596 474</b> |

## 5.3 Immobilisations financières

### 5.3.1 Variations des immobilisations financières

| Valeurs brutes (en milliers d'euros)        | 2021             | Apports -Fusion | Augmentations  | Diminutions      | 2022             |
|---------------------------------------------|------------------|-----------------|----------------|------------------|------------------|
| Participations (1)                          | 1 421 325        | (11 694)        | 118 306        | (288)            | 1 527 649        |
| Créances rattachés à des participations (2) | 177 312          | (12 022)        | 29 544         | (93 457)         | 101 377          |
| T.I.A.P (3)                                 | 90 707           | -               | 31 238         | (27 519)         | 94 426           |
| Autres titres immobilisés                   | 1 361            | -               | -              | (461)            | 900              |
| Prêts                                       | 59               | 176             | 48             | (49)             | 234              |
| Autres immobilisations financières (4)      | 5 892            | -               | 977            | (1 827)          | 5 042            |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>    | <b>1 696 656</b> | <b>(23 540)</b> | <b>180 113</b> | <b>(123 601)</b> | <b>1 729 628</b> |

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations comprennent les principales acquisitions décrites au paragraphe 1.5 : Framatome Arc, Cyberwatch, CETH et Foyer Réassurances.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent principalement au 31 décembre 2022 de prêts à des filiales. La valeur nominale des principaux prêts est la suivante :
- Framatome GmbH pour 72,5 millions d'euros ;
  - GIE SINERGIE pour 20 millions d'euros ;
  - Edvance pour 5 millions d'euros.



Framatome a consenti à sa filiale Framatome Kft un abandon de créance de 0,9 millions d'euros sur son prêt.

- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.
- (4) Les **immobilisations financières diverses** sont constituées principalement des dépôts et cautionnement et de la quote-part tiers à recevoir au titre du démantèlement des outillages contaminés des bases chaudes.

### 5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Des dépréciations ont été reprises en 2022 sur les sociétés : Edvance pour 9 millions d'euros et Wecan pour 8,4 millions d'euros.

### 5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

| Montants en milliers d'euros                                                                                           |                     | Données 2022 des filiales dans les comptes de Framatome sas |               |                                                                    |                  |                                                | Données 2021 des filiales et participations (*) |                        |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------|--|
| Sociétés                                                                                                               | % du capital détenu | Valeurs comptables des titres détenus                       |               | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Dividendes reçus | Capitaux propres avant résultats de l'exercice | Chiffre d' Affaires                             | Résultat de l'exercice |  |
|                                                                                                                        |                     | Brutes                                                      | Dépréciations |                                                                    |                  |                                                |                                                 |                        |  |
| A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital |                     |                                                             |               |                                                                    |                  |                                                |                                                 |                        |  |
| Framatome GmbH                                                                                                         | 100%                | 512 003                                                     | -             | 72 525                                                             | -                | 581 750                                        | 651 626                                         | 26 070                 |  |
| Intercontrôle                                                                                                          | 100%                | 111 843                                                     | -             | -                                                                  | 2 000            | 46 180                                         | 60 107                                          | 4 957                  |  |
| Corys                                                                                                                  | 50%                 | 28 416                                                      | -             | -                                                                  | 489              | 30 157                                         | 28 052                                          | 2 060                  |  |
| Framatome Southern Africa                                                                                              | 100%                | 11 055                                                      | 9 778         | -                                                                  | -                | 1 181                                          | -                                               | 13                     |  |
| Framatome Inc                                                                                                          | 100%                | 472 473                                                     | -             | -                                                                  | 28 186           | 838 332                                        | 606 027                                         | 19 083                 |  |
| FDJV                                                                                                                   | 50%                 | 37 423                                                      | -             | -                                                                  | 3 101            | 51 077                                         | 15 906                                          | 9 201                  |  |
| Wecan                                                                                                                  | 45%                 | 14 993                                                      | 1 402         | -                                                                  | -                | 36 716                                         | 10 171                                          | (2 674)                |  |
| Timet Savoie                                                                                                           | 30%                 | 28 368                                                      | 17 368        | -                                                                  | -                | 87 202                                         | 51 310                                          | (1 665)                |  |
| Edvance                                                                                                                | 20%                 | 23 280                                                      | -             | 4 848                                                              | -                | 33 332                                         | 582 513                                         | (26 404)               |  |
| Framatome Spain                                                                                                        | 100%                | 10 480                                                      | -             | -                                                                  | 1 600            | 6 006                                          | 17 574                                          | 2 289                  |  |
| Tereco                                                                                                                 | 100%                | 89 277                                                      | -             | -                                                                  | -                | 24 053                                         | 5 053                                           | 4 321                  |  |
| Framatome UK Nuclear Services                                                                                          | 100%                | 7 302                                                       | -             | -                                                                  | -                | -                                              | -                                               | -                      |  |
| Framatome Grenoble                                                                                                     | 100%                | 101 427                                                     | -             | -                                                                  | -                | 5 828                                          | 14 511                                          | (511)                  |  |
| CYBERWATCH                                                                                                             | 90%                 | 13 155                                                      | -             | -                                                                  | -                | -                                              | -                                               | -                      |  |
| Framatome Arc                                                                                                          | 100%                | 21 147                                                      | -             | -                                                                  | -                | -                                              | -                                               | -                      |  |
| B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (participation inférieure à 1%)             |                     |                                                             |               |                                                                    |                  |                                                |                                                 |                        |  |
| a) Dans les sociétés françaises                                                                                        |                     | 12 949                                                      | -             | 24 577                                                             | -                |                                                |                                                 |                        |  |
| b) Dans les sociétés étrangères                                                                                        |                     | 32 058                                                      | 6 266         | 3 423                                                              | 2 421            |                                                |                                                 |                        |  |
| Total                                                                                                                  |                     | 1 527 649                                                   | 34 814        | 105 373                                                            | 37 797           |                                                |                                                 |                        |  |

(\*) Données IFRS pour sociétés consolidées. Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

### 5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement et ses textes d'application prescrivent d'affecter des actifs (les actifs dédiés) à la sécurisation du financement des charges relatives au démantèlement des installations nucléaires de base. Ces textes régissent le mode de constitution de ces actifs dédiés, la gestion des fonds elle-même et leur gouvernance.

Les actifs dédiés sont organisés et gérés conformément à une allocation stratégique fixée par la gouvernance de l'entreprise et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme et structure la composition et la gestion du portefeuille dans son ensemble.

La Société a procédé en octobre 2022 à une révision de l'allocation stratégique de ses actifs financiers dédiés au démantèlement de ses installations. L'allocation d'actifs visée est désormais la suivante : 45% d'actions, 45% de produits de taux, 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2022, le portefeuille est constitué de 36,3 % d'OPCVM investis en actions et de 63,7 % d'OPCVM investis en taux en valeur comptable (respectivement 41,9% et 58,1% en valeur de réalisation). L'investissement effectif en fonds immobiliers se fera en 2023.

| <i>(en milliers d'euros)</i>                             | 2022          | 2021           |
|----------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Montant à l'ouverture</b>                             | <b>90 707</b> | <b>86 251</b>  |
| Acquisitions de l'exercice                               | 31 238        | 20 260         |
| Cessions de l'exercice (prix de vente)                   | 30 956        | 19 800         |
| Résultat sur cessions de titres                          | 3 437         | 3 996          |
| <b>Montant brut à la clôture de l'exercice</b>           | <b>94 426</b> | <b>90 707</b>  |
| Dépréciation des titres                                  | (6 906)       | (134)          |
| <b>Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice</b> | <b>87 520</b> | <b>90 573</b>  |
| <b>Valeur de réalisation</b>                             | <b>92 287</b> | <b>108 878</b> |

A la clôture, la valeur liquidative des fonds gérés s'élève à 92,3 millions d'euros.

La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires étant de 110,6 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 83,4 %.

Le tableau ci-dessous présente la performance du portefeuille des actifs dédiés de Framatome sas au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 :

|                                | 31/12/2022                         | Performance de l'exercice 2022 | Performance de l'exercice 2021 |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>   | Valeur boursière ou de réalisation | Portefeuille                   | Portefeuille                   |
| Actions                        | 38,69                              | -15,70 %                       | 26,50 %                        |
| Obligations et monétaire       | 53,59                              | -14,66 %                       | -1,42 %                        |
| <b>TOTAL DES ACTIFS DÉDIÉS</b> | <b>92,29</b>                       | <b>-15,24 %</b>                | <b>11,94 %</b>                 |

### Evolution du portefeuille en 2022

L'année 2022 a été marquée par une forte baisse des actifs financiers cotés. Les marchés ont été impactés par la forte pression inflationniste et par la prise de conscience des banques centrales et des marchés qu'il sera impossible de faire l'économie d'un combat déterminé pour empêcher le désancrage des anticipations d'inflation. La première victime de ce changement de paradigme aura été la classe obligataire qui finit sur une baisse historique, avec -18.5% sur les indices des emprunts d'Etat. Le crédit aura aussi particulièrement souffert (indice -14.5%) avec le double effet de la hausse des taux et de la hausse des spreads. Les spreads se sont d'ailleurs fortement élargis pendant la première partie de l'année, sur des niveaux probablement excessifs, tout au moins pour l'investissement grade. Ils ont eu plutôt tendance à se resserrer en toute fin d'année. Au final, la baisse des marchés

actions est davantage dans les normes historiques, voire finalement relativement modérée dans un contexte économique dégradé, puisque inférieure à celle des emprunts d'Etat.

La performance du portefeuille a ainsi été de -15,24% au cours de l'année 2022, toutes les classes d'actifs cotés, en dehors du monétaire, enregistrant des performances absolues négatives.

En termes de performance relative, la sous-sensibilité taux a contribué positivement en limitant l'impact de la remontée des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille obligataire, de même que la sélection obligataire et l'introduction d'une diversification sur les CLO (Collateralized Loan Obligations). En revanche, , en Europe, la sélection actions a contribué négativement. L'effet allocation entre actions et obligations a contribué par ailleurs de manière légèrement négative dans la mesure où l'allocation a été progressivement réduite pour protéger le portefeuille.

### Exposition aux risques des Actifs Dédiés de Framatome SAS

Au titre du portefeuille d'actifs dédiés, Framatome sas est exposé au risque sur actions, ainsi qu'aux risques de taux et de change. La volatilité annualisée du portefeuille, mesurée sur 52 semaines, s'est élevée à 9,87% en 2022, en hausse significative par rapport à 2021. Le risque de change sur le Dollar US est couvert à environ 50%, soit une exposition résiduelle au Dollar US d'environ 10,3% du portefeuille à fin 2022.

## 5.4 Stocks

| <i>(en milliers d'euros)</i>             | 2022           | 2021           |
|------------------------------------------|----------------|----------------|
| Matières premières et approvisionnements | 121 575        | 114 971        |
| Dépréciations                            | 5 281          | 3 791          |
|                                          | 116 294        | 111 180        |
| En-cours de production                   | 171 940        | 453 318        |
| Dépréciations                            | 1 785          | 49 279         |
|                                          | 170 155        | 404 039        |
| Produits intermédiaires et finis         | 194 911        | 143 713        |
| Dépréciations                            | 4 571          | 3 240          |
|                                          | 190 340        | 140 473        |
| <b>Total stocks nets</b>                 | <b>476 789</b> | <b>655 692</b> |

La diminution des en-cours de production est essentiellement liée au contrat Flamanville 3 (cf. note 1.4.3).

## 5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 6 561 millions d'euros au 31 décembre 2022 dont 4 799 millions d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan 1&2 et Hinkley Point C.

## 5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

| (en milliers d'euros)                               | Montant Brut     | Echéances<br>à un an au plus | Echéances<br>à plus d'un an |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Actif immobilisé</b>                             |                  |                              |                             |
| Créances rattachées à des participations            | 101 377          | 24 299                       | 77 078                      |
| Prêts                                               | 234              | 176                          | 58                          |
| Autres immobilisations financières :                |                  |                              |                             |
| - Créances de démantèlement                         | 94 426           | -                            | 94 426                      |
| - Actifs de démantèlement - Part Tiers              | 4 235            | -                            | 4 235                       |
| - Divers immobilisations financières                | 1 706            | 625                          | 1 081                       |
| <b>Total créances immobilisées</b>                  | <b>201 978</b>   | <b>25 100</b>                | <b>176 878</b>              |
| <b>Actif circulant</b>                              |                  |                              |                             |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes (1)</b> | <b>288 160</b>   | <b>204 342</b>               | <b>83 818</b>               |
| <b>Créances de l'actif circulant</b>                |                  |                              |                             |
| Clients douteux                                     | 24 218           | -                            | 24 218                      |
| Autres créances Clients                             | 7 082 262        | 1 153 421                    | 5 928 841                   |
| Personnel et comptes rattachés                      | 685              | 685                          | -                           |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux       | 1 940            | 1 940                        | -                           |
| Etat et autres collectivités publiques :            |                  |                              |                             |
| - Impôts sur les bénéfices                          | 75 470           | 75 470                       | -                           |
| - Taxe sur la valeur ajoutée                        | 27 595           | 27 595                       | -                           |
| - Autres impôts, taxes et versements assimilés      | 9 148            | 9 148                        | -                           |
| - Etat divers                                       | 12 585           | 426                          | 12 159                      |
| Groupe et associés (2)                              | 818 979          | 818 979                      | -                           |
| Débiteurs divers et autres créances                 | 5 562            | 5 562                        | -                           |
| <b>Total créances brutes actif circulant</b>        | <b>8 058 444</b> | <b>2 093 226</b>             | <b>5 965 218</b>            |
| <b>Charges constatées d'avance (3)</b>              | <b>44 845</b>    | <b>42 720</b>                | <b>2 125</b>                |
| <b>Total des créances brutes</b>                    | <b>8 593 427</b> | <b>2 365 388</b>             | <b>6 228 039</b>            |

(1) Les avances et acomptes versés pour un total de 288 160 milliers d'euros correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

| (en milliers d'euros)                    | 2021      | 2022      |
|------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Créances - produits à recevoir</b>    |           |           |
| Créances rattachées à des participations | 2 678     | 318       |
| Créances clients et comptes rattachés    | 5 983 161 | 6 768 500 |
| Autres créances                          | 36 187    | 34 650    |

## 5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2022, la trésorerie qui s'établit à 18 377 milliers d'euros, est principalement constituée de disponibilités sur les comptes bancaires.

## 5.8 Capitaux propres

| (en milliers d'euros)               | Notes | 2021             | Affectation du résultat | Résultat de l'exercice | Augmentations | Diminutions    | Apports / Fusion | 2022             |
|-------------------------------------|-------|------------------|-------------------------|------------------------|---------------|----------------|------------------|------------------|
| Capital                             | 5.8.1 | 706 691          | -                       | -                      | -             | -              | -                | 706 691          |
| Primes liées au capital             | 5.8.2 | 1 636 603        | -                       | -                      | -             | -              | -                | 1 636 603        |
| Réserve légale                      |       | 16 582           | 5 563                   | -                      | -             | -              | -                | 22 145           |
| Autres réserves                     |       | 156 698          | 27 390                  | -                      | -             | -              | -                | 184 088          |
| Report à nouveau                    | 5.8.3 | 2 831            | (2 831)                 | -                      | -             | -              | (4 755)          | (4 755)          |
| Résultat de l'exercice              |       | 111 260          | (111 260)               | 113 949                | -             | -              | -                | 113 949          |
| Subventions d'investissement reçues |       | 4 060            | -                       | -                      | 39 921        | (2 428)        | 16               | 41 569           |
| Provisions règlementées             |       | 47 353           | -                       | -                      | 21 508        | (3 574)        | 4 755            | 70 042           |
| <b>Total capitaux propres</b>       |       | <b>2 682 078</b> | <b>(81 138)</b>         | <b>113 949</b>         | <b>61 429</b> | <b>(6 002)</b> | <b>16</b>        | <b>2 770 332</b> |

### 5.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 706 690 542,60 euros, composé de 130 868 619 actions entièrement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 5,40 euro chacune et détenues à 75,50% par Electricité de France 19,50 % par Mitsubishi Heavy Industries et 5,00% par Assystem.

### 5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2022, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 180 430 milliers d'euros constituée au 31 décembre 2017 lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif. Cette prime a fait l'objet d'une diminution en 2019 suite à la décision des Associés d'affecter en prime d'apport et non plus en report à nouveau, la correction de la valeur nette de l'apport partiel d'actif réalisé le 31 décembre 2017 pour un montant de 19 146 milliers d'euros. Après cette imputation de cette correction la prime d'apport s'élève au 31 décembre 2019 à 1 161 284 milliers d'euros ;
- du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

### 5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2022, le report à nouveau a été impacté par les opérations ci-dessous :

- La décision des Associés du 22 mars 2022 portant sur l'affectation au résultat distribuable de son solde résiduel créditeur de 2 831 milliers d'euros ;
- De la reconstitution, suite à la fusion de la société Tubes Nucléaires Montbard, des provisions règlementées de la société absorbée à hauteur de 4 755 milliers d'euros.

À la suite de cette dernière opération, le report à nouveau présente un solde débiteur de 4 755 milliers d'euros.

## 5.9 Provisions pour risques et charges

| (en milliers d'euros)                                | Notes | 2021           | Dotations      | Reprises<br>(utilisées) | Reprises<br>(sans objet) | Apports-<br>Fusion | Autres       | 2022           |
|------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|--------------|----------------|
| <b>Provisions pour risques</b>                       |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| Provisions pour litiges                              |       | 5 048          | 977            | (1 741)                 | -                        | -                  | -            | 4 284          |
| Provisions pour garanties données aux clients        |       | 41 926         | 8 851          | (11 461)                | (4 181)                  | -                  | -            | 35 135         |
| Provisions pour pertes à terminaison                 |       | 41 841         | 24 954         | (4 991)                 | -                        | 619                | -            | 62 423         |
| Provisions pour pertes de change                     |       | 210            | 445            | (211)                   | -                        | -                  | -            | 444            |
| Autres provisions pour risques                       |       | 17 386         | 13 602         | (10 378)                | -                        | 22                 | -            | 20 632         |
| <b>Total des provisions pour risques</b>             |       | <b>106 411</b> | <b>48 829</b>  | <b>(28 782)</b>         | <b>(4 181)</b>           | <b>641</b>         | <b>-</b>     | <b>122 918</b> |
| <b>Provisions pour charges</b>                       |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| Provisions pour retraites, et obligations similaires | 5.9.1 | 76 955         | 25 681         | (7 532)                 | (62 476)                 | 1 160              | -            | 33 788         |
| Provisions pour achèvement des travaux               |       | 8 049          | 6 472          | (381)                   | (165)                    | -                  | -            | 13 975         |
| Provisions pour fin de cycle                         | 5.9.2 | 152 985        | 9 350          | (2 814)                 | -                        | -                  | 8 778        | 168 299        |
| Provisions pour passifs environnementaux             | 5.9.3 | 52 075         | 7 422          | (2 110)                 | -                        | -                  | -            | 57 387         |
| Provisions pour impôts                               |       | 48             | -              | -                       | -                        | -                  | -            | 48             |
| Autres provisions pour charges                       |       | 109 822        | 43 636         | (23 626)                | (872)                    | -                  | -            | 128 960        |
| <b>Total des provisions pour charges</b>             |       | <b>399 934</b> | <b>92 561</b>  | <b>(36 463)</b>         | <b>(63 513)</b>          | <b>1 160</b>       | <b>8 778</b> | <b>402 457</b> |
| <b>Total des provisions pour risques et charges</b>  |       | <b>506 345</b> | <b>141 390</b> | <b>(65 245)</b>         | <b>(67 694)</b>          | <b>1 801</b>       | <b>8 778</b> | <b>525 375</b> |
| Dont dotations et reprises                           |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| - d'exploitation                                     |       |                | 124 877        | (126 554)               |                          |                    |              |                |
| - financières                                        |       |                | 9 265          | (6 382)                 |                          |                    |              |                |
| - exceptionnelles                                    |       |                | -              | -                       |                          |                    |              |                |
| - autres mouvements                                  |       |                | 7 248          | -                       |                          |                    |              |                |

### 5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

| Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros) | 31/12/2021    | 31/12/2022    |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Indemnités de Fin de carrière (IFC)               | 55 777        | 14 777        |
| Médailles du travail                              | 8 979         | 7 711         |
| Pré-retraites                                     | 5 913         | 6 127         |
| Retraites supplémentaires                         | 1 894         | 1 863         |
| Frais médicaux                                    | 4 392         | 3 311         |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>76 955</b> | <b>33 788</b> |

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

|                      | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------|------------|------------|
| Inflation            | 2,30%      | 1,60%      |
| Taux d'actualisation | 3,20%      | 0,90%      |

Le taux d'actualisation des engagements pour avantages du personnel a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie en fonction de leur duration, appliqué aux échéances, correspondant aux décaissements futurs résultant de ces engagements. Pour les durations les plus longues, cette estimation prend également en compte les données d'un panier élargi

d'obligations d'entreprises rendues comparables à celles des obligations de première catégorie, compte tenu de la réduction en 2017 du nombre de ces dernières sur ces durations.

- Tables de mortalité utilisées :
  - Table de génération TGHF05 ;
  - Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Age de départ à la retraite pour les cadres et pour les non cadres, par année de naissance
- Taux de sortie moyen :

| AGE   | Non cadres | Cadres |
|-------|------------|--------|
| 20-29 | 2,96%      | 7,22%  |
| 30-39 | 1,41%      | 5,19%  |
| 40-49 | 0,56%      | 2,08%  |
| 50-54 | 0,13%      | 0,51%  |
| 55-60 | 0,00%      | 0,00%  |

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

| AGE   | Non cadres | Cadres |
|-------|------------|--------|
| 20-29 | 1,30%      | 2%     |
| 30-39 | 1,10%      | 1,70%  |
| 40-49 | 1,00%      | 1,00%  |
| 50-54 | 0,90%      | 0,30%  |
| 55-60 | 0,50%      | 0,10%  |

### Analyse du montant net comptabilisé

Au 31 décembre 2022

| (en milliers d'euros)                 | IFC           | Médailles du travail | Pré-retraites | Retraites supplémentaires | Frais médicaux | Total         |
|---------------------------------------|---------------|----------------------|---------------|---------------------------|----------------|---------------|
| Dette actuarielle                     | 113 753       | 7 711                | 6 127         | 8 345                     | 3 311          | 139 246       |
| Juste valeur des actifs de couverture | 98 976        |                      |               | 6 483                     |                | 105 458       |
| <b>Montant net comptabilisé</b>       | <b>14 777</b> | <b>7 711</b>         | <b>6 127</b>  | <b>1 863</b>              | <b>3 311</b>   | <b>33 788</b> |

### Analyse de la variation de l'exercice

Analyse de la charge de la variation de l'exercice

| (en milliers d'euros)                        | IFC             | Médailles du travail | Pré-retraites | Retraites supplémentaires | Frais médicaux | Total           |
|----------------------------------------------|-----------------|----------------------|---------------|---------------------------|----------------|-----------------|
| Coût des services rendus de la période       | 8 641           | 673                  | 1 078         | 11                        | 17             | 10 420          |
| Amortissement des pertes ou gains actuariels | (3 282)         | (1 731)              | (646)         | (134)                     | (1 013)        | (6 807)         |
| Charges de désactualisation                  | 1 205           | 85                   | 61            | 181                       | 39             | 1 571           |
| Rendement attendu des actifs de couverture   | (609)           | 0                    | 0             | (60)                      | 0              | (668)           |
| Autres                                       |                 |                      |               |                           |                | 0               |
| <b>Total de la charge de l'exercice</b>      | <b>5 955</b>    | <b>(973)</b>         | <b>493</b>    | <b>(2)</b>                | <b>(957)</b>   | <b>4 517</b>    |
| Coût de la réforme IFRIC                     | 0               |                      |               |                           |                | 0               |
| Versement Employeur et prestations versées   | (48 843)        |                      |               |                           |                | (48 843)        |
| Autres                                       | 1 028           | 132                  |               |                           |                | 1 160           |
| <b>Total de la variation de l'exercice</b>   | <b>(41 860)</b> | <b>(841)</b>         | <b>493</b>    | <b>(2)</b>                | <b>(957)</b>   | <b>(43 167)</b> |

## Analyse de la provision

| Analyse de la provision                         |               |
|-------------------------------------------------|---------------|
| Variation de la provision (en milliers d'euros) | 31/12/2022    |
| Solde à l'ouverture                             | 76 955        |
| Coût de la réforme IFRIC                        | 0             |
| Coût des services rendus                        | 10 420        |
| Amortissement des pertes ou gains actuariels    | (6 807)       |
| Charges de désactualisation                     | 1 571         |
| Versement Employeur et prestations versées      | (48 843)      |
| Rendement attendu des actifs                    | (668)         |
| Autres                                          | 1 160         |
| <b>Solde au 31 décembre 2022</b>                | <b>33 788</b> |

### 5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

Framatome, en tant qu'exploitant d'installations nucléaires a l'obligation de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement.

Ces provisions pour opérations de fin de cycle couvrent pour l'essentiel les usines de la BU Combustible et en particulier celle de Romans-sur-Isère classée INB (Installations Nucléaires de base) dont l'obligation relève des dispositions des articles L594-1 et suivants du Code de l'environnement.

L'évaluation de l'engagement de démantèlement, calculé installation par installation, est effectuée sur les bases exposées dans la note 2.9.1. et les coûts de chaque devis ont été provisionnés en valeur actualisée en retenant au 31 décembre 2022 un taux d'inflation de 2,2% et un taux d'actualisation de 4,8% contre respectivement 1,8% et 4,3% en 2021.

Le décret n° 2021-1782 du 23 décembre 2021, entré en vigueur le 27 décembre 2021, autorise la réunion des installations nucléaires n°63 et n°98 au sein d'une installation nucléaire de base (INB) unique n°63-U. Cette INB située à Romans-sur-Isère, la seule de la société Framatome, est soumise aux obligations des articles L594-1 et suivants du Code de l'environnement.

La révision triennale du devis de démantèlement de l'INB n°63-U a été réalisée au cours de l'exercice 2021. L'hypothèse retenue est toujours une durée d'exploitation jusqu'en 2050 et la réalisation de son démantèlement estimée sur une période de six ans. Le flux des décaissements est donc prévu sur la période de 2051 à 2056. Le devis tient aussi compte d'une marge pour risques et incertitudes pour anticiper les aléas techniques et de calendriers.

| (en milliers d'euros)                                  | 31/12/2021     | Dotations     | Reprises     | Fusion   | Reclassement | Autres mouvements | 31/12/2022     |
|--------------------------------------------------------|----------------|---------------|--------------|----------|--------------|-------------------|----------------|
| Démantèlement des installations nucléaires             | 106 884        | 9 561         | -            | -        | (7 776)      | 1 825             | 110 494        |
| Démantèlement des outillages                           | 6 687          | -             | -            | -        | -            | -                 | 6 687          |
| Gestion long terme des colis de déchets                | 38 030         | 10 928        | 2 812        | -        | 7 776        | (3 996)           | 49 926         |
| Coûts de surveillance                                  | 1 383          | -             | -            | -        | -            | (191)             | 1 192          |
| <b>Total des provisions fin de cycle</b>               | <b>152 985</b> | <b>20 489</b> | <b>2 812</b> | <b>-</b> | <b>-</b>     | <b>(2 362)</b>    | <b>168 299</b> |
| Provisions art. L594-2 du Code de l'Environnement      | 98 036         | 10 896        | -            | -        | -            | 1 695             | 110 627        |
| Provisions hors art. L594-2 du Code de l'Environnement | 54 949         | 9 593         | 2 812        | -        | -            | (4 057)           | 57 672         |



Les principales évolutions des provisions pour opérations de fin de cycle au cours de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- La mise à jour aux conditions économiques de l'année 2022 des devis et leurs révisions augmentent les provisions de 20,5 millions d'euros ;
- Les dépenses de l'année qui génèrent une reprise consommée de 2,8 millions d'euros ;
- Les changements de taux d'actualisation et d'inflation (voir ci-dessus) par rapport au 31 décembre 2021 qui diminuent les provisions de 9,6 millions d'euros ;
- La désactualisation de l'année 2022 qui a un effet à la hausse des provisions pour 7,2 millions d'euros.

Les évaluations aux conditions économiques de 2022 de ces provisions sont de 332,5 millions d'euros dont la répartition est la suivante :

|                                                        | 2022                                      |                   | 2021                                      |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------|-------------------|
|                                                        | Aux conditions économiques de fin d'année | Valeur actualisée | Aux conditions économiques de fin d'année | Valeur actualisée |
| <i>(en milliers d'euros)</i>                           |                                           |                   |                                           |                   |
| Démantèlement des installations nucléaires             | 234 540                                   | 110 493           | 201 848                                   | 106 884           |
| Démantèlement des outillages                           | 6 687                                     | 6 687             | 6 687                                     | 6 687             |
| Gestion long terme des colis de déchets                | 76 003                                    | 49 926            | 73 530                                    | 38 030            |
| Coûts de surveillance                                  | 15 220                                    | 1 192             | 14 432                                    | 1 383             |
| <b>Total des provisions fin de cycle</b>               | <b>332 450</b>                            | <b>168 299</b>    | <b>296 497</b>                            | <b>152 985</b>    |
| Provisions art. L594-2 du Code de l'environnement      | 243 490                                   | 110 627           | 215 802                                   | 98 036            |
| Provisions hors art. L594-2 du Code de l'environnement | 88 960                                    | 57 672            | 80 695                                    | 54 949            |

Les provisions sont ainsi de 168,3 millions d'euros en valeur actualisée à fin 2022. Elles n'intègrent pas d'aide publique et, hormis celles pour décontamination des outillages, pas de financement par des tiers.

### 5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation (comptabilisées en provisions pour autres charges).

Au 31 décembre 2022, elles s'élèvent à 57,4 millions d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année.

## 5.10 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

| (en milliers d'euros)                                | Montant Brut     | Echéances<br>à un an au plus | Echéances<br>à plus d'un an | Echéances<br>à plus de 5 ans |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <b>Dettes financières</b>                            |                  |                              |                             |                              |
| Emprunts obligataires convertibles                   | -                | -                            | -                           | -                            |
| Autres emprunts obligataires                         | -                | -                            | -                           | -                            |
| Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit | -                | -                            |                             |                              |
| Emprunts et dettes financières divers                | 18               |                              | 18                          |                              |
| <b>Total dettes financières</b>                      | <b>18</b>        | <b>-</b>                     | <b>18</b>                   | <b>-</b>                     |
| <b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>       | <b>7 800 436</b> | <b>1 407 791</b>             | <b>3 865 480</b>            | <b>2 527 165</b>             |
| <b>Autres dettes</b>                                 |                  |                              |                             |                              |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés             | 541 522          | 497 461                      | 44 061                      | -                            |
| Dettes fiscales et sociales :                        |                  |                              |                             |                              |
| - Personnel et comptes rattachés                     | 186 480          | 186 480                      | -                           | -                            |
| - Sécurité sociale et autres organismes sociaux      | 83 032           | 83 032                       | -                           | -                            |
| - Etat et autres collectivités publiques :           |                  |                              |                             |                              |
| . Taxe sur la valeur ajoutée                         | 106 563          | 106 563                      | -                           | -                            |
| . Autres impôts et taxes                             | 21 617           | 21 617                       | -                           | -                            |
| . Impôts sur les bénéfices                           | 28 689           | 28 689                       | -                           | -                            |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés      | 38 071           | 38 071                       | -                           | -                            |
| Groupe et associés (1)                               | 444 401          | 444 401                      | -                           | -                            |
| Autres dettes                                        | 21 456           | 16 142                       | 5 314                       | -                            |
| Instruments de trésorerie                            | 2 301            | 1 386                        | 915                         | -                            |
| <b>Total autres dettes</b>                           | <b>1 474 132</b> | <b>1 423 842</b>             | <b>50 290</b>               | <b>-</b>                     |
| <b>Produits constatés d'avance (2)</b>               | <b>335 374</b>   | <b>281 095</b>               | <b>52 003</b>               | <b>276</b>                   |
| <b>Total des dettes brutes</b>                       | <b>9 609 960</b> | <b>3 112 728</b>             | <b>3 967 791</b>            | <b>2 527 441</b>             |

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome. Il intègre les fonds dédiés au titre du démantèlement de Framatome GmbH et ANF, pour la partie placée à court terme.

(2) Les produits constatés d'avance d'un total de 335 374 milliers d'euros correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

| (en milliers d'euros)           | 2021    | 2022    |
|---------------------------------|---------|---------|
| <b>Dettes - charges à payer</b> |         |         |
| Dettes fournisseurs             | 416 211 | 425 030 |
| Dettes sociales et fiscales     | 250 267 | 272 757 |
| Dettes sur immobilisations      | 30 303  | 26 302  |
| Autres dettes                   | 143     | 143     |

## 5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 7 800 436 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5-5 Créances clients.

## 5.12 Ecart de conversion

Compte tenu des modalités de conversion décrites dans les principes et méthodes comptables, les écarts de conversion actif et passif au 31 décembre 2022 correspondent à un écart de conversion net actif.

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

| <i>(en milliers d'euros)</i>         | 2022             | 2021             |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Combustible                          | 758 433          | 648 782          |
| Grands Projets                       | 889 943          | 572 217          |
| Base Installée                       | 646 111          | 576 330          |
| Composants                           | 166 031          | 157 293          |
| Instrumentation et Contrôle-commande | 119 233          | 130 212          |
| Direction Technique et Ingénierie    | 17 604           | 9 836            |
| Corporate                            | 27 873           | 32 079           |
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |

Répartition par zone géographique :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 2022             | 2021             |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Afrique                      | 74 530           | 73 576           |
| Amérique                     | 107 243          | 106 275          |
| Asie                         | 259 451          | 209 530          |
| Europe (hors France)         | 526 558          | 558 416          |
| France                       | 1 657 446        | 1 168 909        |
| Océanie                      | -                | 10 043           |
| <b>Chiffre d'affaires</b>    | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |

## 6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

| <i>(en milliers d'euros)</i>                       | 2022             | 2021             |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Achats de sous-traitance                           | 690 160          | 603 045          |
| Achats non stockés de matières et fournitures      | 92 042           | 81 876           |
| Personnel intérimaire                              | 9 525            | 8 146            |
| Autres services extérieurs                         | 488 596          | 409 684          |
| <b>Total des autres achats et charges externes</b> | <b>1 280 323</b> | <b>1 102 751</b> |

## 6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

| <i>(en milliers d'euros)</i>           | 2022          | 2021          |
|----------------------------------------|---------------|---------------|
| Impôts et taxes sur rémunérations      | 31 876        | 31 525        |
| Contribution Economique Territoriale   | 14 589        | 14 631        |
| Taxes foncières                        | 4 797         | 4 666         |
| Impôts et taxes exigibles à l'étranger | 12            | 1 190         |
| Contribution sociale de solidarité     | 1 732         | 3 220         |
| Taxes INB                              | 1 528         | 2 436         |
| Autres taxes                           | 994           | 630           |
| <b>Total des impôts et taxes</b>       | <b>55 528</b> | <b>58 298</b> |

## 6.4 Dotations et reprises d'exploitation

| (en milliers d'euros)                                    | Dotations      |                | Reprises       |               |
|----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
|                                                          | 2022           | 2021           | 2022           | 2021          |
| <b>Amortissements</b>                                    |                |                |                |               |
| Immobilisations incorporelles                            | 32 830         | 32 598         | -              | 4 944         |
| Immobilisations corporelles                              | 105 160        | 87 877         | 21             | -             |
| Actifs coûts démantèlement                               | 2 169          | 1 878          | -              | -             |
| <b>Total des amortissements</b>                          | <b>140 159</b> | <b>122 353</b> | <b>21</b>      | <b>4 944</b>  |
| <b>Dépréciations</b>                                     |                |                |                |               |
| Immobilisations incorporelles                            | -              | -              | -              | -             |
| Immobilisations corporelles                              | 7 523          | 7 530          | 3 484          | -             |
| Actif circulant                                          |                |                |                |               |
| . Stocks et en cours                                     | 2 119          | 18 526         | 48 627         | 449           |
| . Autres actifs                                          | 13 788         | 635            | 501            | 1 550         |
| <b>Total dépréciations</b>                               | <b>23 430</b>  | <b>26 691</b>  | <b>52 612</b>  | <b>1 999</b>  |
| <b>Total Provisions pour risques et charges</b>          | <b>124 877</b> | <b>93 649</b>  | <b>126 554</b> | <b>67 451</b> |
| <b>Total amortissements, dépréciations et provisions</b> | <b>288 466</b> | <b>242 693</b> | <b>179 187</b> | <b>74 394</b> |

## 6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

| (en milliers d'euros)                                  | 2022          | 2021          |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dividendes (1)                                         | 37 797        | 40 500        |
| Autres produits nets des participations                | 7 681         | 5 949         |
| Revenus des TIAP                                       | 276           | 379           |
| Résultat de change                                     | (2 575)       | (589)         |
| Dotations aux provisions à caractère financier, dont : | (16 037)      | (26 064)      |
| - Filiales et GIE                                      | (6 271)       | (24 082)      |
| - Dépréciations des TIAP                               | (6 772)       | (134)         |
| - charge d'actualisation des avantages au personnel    | (1 571)       | (988)         |
| - charge d'actualisation des provisions nucléaires     | (978)         | (650)         |
| Reprises de provisions à caractère financier dont :    | 23 766        | 2 020         |
| - Filiales et GIE                                      | 22 887        | 910           |
| Autres éléments financiers dont :                      | (13 314)      | (5 972)       |
| - Filiales et GIE                                      | (6 443)       | (910)         |
| - Charges de désactualisation                          | (7 248)       | (5 076)       |
| <b>Résultat financier</b>                              | <b>37 594</b> | <b>16 223</b> |

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

## 6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                       | 2022           | 2021            |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Pénalités sur contrats                                             | 7 024          | 1 416           |
| Dotations nettes aux amortissements dérogatoires                   | (17 933)       | (15 504)        |
| Résultat sur cessions de TIAP                                      | 3 437          | 3 996           |
| Résultat sur cessions immobilisations corporelles et incorporelles | (851)          | (695)           |
| Subventions d'investissements                                      | 2 441          | 468             |
| Autres éléments exceptionnels                                      | (1 030)        | 225             |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                       | <b>(6 912)</b> | <b>(10 094)</b> |

## 6.7 Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 2022           | 2021          |
|------------------------------|----------------|---------------|
| Impôt Société                | 28 062         | 50 916        |
| Crédits d'impôts             | (30 808)       | (35 457)      |
| Impôt dus à l'étranger       | 484            | 223           |
|                              | <b>(2 262)</b> | <b>15 682</b> |

Les crédits d'impôts comprennent principalement un crédit impôt recherche pour 30 240 milliers d'euros. Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt recalculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Base           | Impôts       | Résultat net   |
|------------------------------|----------------|--------------|----------------|
| Résultat courant             | 118 598        | 477          | 119 075        |
| Résultat exceptionnel        | (6 912)        | 1 785        | (5 127)        |
| Participation                | -              | -            | -              |
|                              | <b>111 686</b> | <b>2 262</b> | <b>113 948</b> |

## 6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

| (en milliers d'euros)                                         | 2022           | 2021           |
|---------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>       |                |                |
| Provisions réglementées                                       | 70 041         | 47 249         |
| Subventions d'investissements                                 | -              | -              |
| Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M             | -              | -              |
| Ecart de conversion actif                                     | 1 110          | 132            |
| Autres charges déduites d'avance                              | -              | -              |
| Plus value à long terme en sursis d'imposition                | -              | -              |
| <b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b> | <b>71 151</b>  | <b>47 381</b>  |
| <b>Total passif d'impôt futur (1)</b>                         | <b>18 378</b>  | <b>12 238</b>  |
| <b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>          |                |                |
| Amortissements des logiciels                                  | -              | -              |
| Pertes potentielles sur contrat à long terme                  | 50 045         | 28 091         |
| Provisions pour retraites et obligations similaires           | 31 120         | 67 402         |
| Autres risques et charges provisionnés                        | 156 031        | 86 513         |
| Charges à payer                                               | 9 390          | 8 929          |
| Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM                 | 6 061          | 19 614         |
| Ecart de conversion passif                                    | 801            | 1 265          |
| Autres produits taxés d'avance                                | 43 193         | 5 971          |
| Déficits reportables fiscalement                              | 3 686          | -              |
| <b>Total bases allègement de la dette future d'impôt</b>      | <b>300 327</b> | <b>217 784</b> |
| <b>Total actif d'impôt futur (1)</b>                          | <b>77 575</b>  | <b>56 254</b>  |
| <b>Situation fiscale nette</b>                                | <b>59 196</b>  | <b>44 015</b>  |
| <br>(1) Taux d'impôt                                          | <br>25,83%     | <br>25,83%     |
| Dont taux normal d'impôt sur les sociétés                     | 25,00%         | 25,00%         |
| Dont Contribution sociale sur l'impôt                         | 3,30%          | 3,30%          |

## 7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

### Remplacement du générateur de vapeur Paluel 2

A la suite de la chute, le 31 mars 2016, d'un générateur de vapeur utilisé dans le cadre des opérations de maintenance des tranches de la centrale électrique de Paluel, la société EDF a assigné en référé expertise les sociétés membres du Groupement Momentané d'Entreprises Solidaires (GMES), titulaires du contrat de maintenance et dont Framatome est membre et mandataire ainsi que leurs assureurs et sous-traitants respectifs.

Par ordonnance en date du 19 avril 2016, le Président du tribunal de commerce de Nanterre a désigné un expert judiciaire, assisté de deux sapiteurs, avec pour mission, notamment, de (i) déterminer l'origine et la (les) cause(s) du sinistre survenu le 31 mars 2016 et (ii) donner son avis et évaluer le montant des préjudices de toute nature qui lui seront présentés par toute partie.

L'expert judiciaire a rendu son rapport définitif le 6 décembre 2018 aux termes duquel il a estimé le préjudice d'EDF causé par le sinistre à 63,5 millions d'euros et celui de Framatome à 9,7 millions d'euros. A ce jour, aucune procédure judiciaire n'a été engagée en ouverture du rapport.

Framatome a reçu le 4 juillet 2020, un mémoire en réclamation d'EDF portant sur le solde financier de l'aléa de la chute du générateur de vapeur utilisé pour un montant total de 90 310 132 euros. Cette réclamation intègre les montants retenus par l'expert dans le cadre de l'expertise judiciaire mais actualise également le préjudice allégué d'EDF.

Cette réclamation faisant l'objet d'une indemnité spécifique due par le vendeur dans le cadre du contrat de cession des actifs de Framatome à EDF, elle a été également adressée à AREVA SA et AREVA NP qui avait indiqué à EDF « prendre la conduite de la défense de cette réclamation ».

Toutefois EDF, AREVA et Framatome ont signé en juin 2021 un protocole transactionnel qui prévoit une renonciation à recours d'EDF à l'égard d'AREVA SA et d'AREVA NP au titre de ce litige.

Par ailleurs, Framatome tient compte d'une couverture par ses polices d'assurance d'une partie des coûts induits par le sinistre.

Des discussions se poursuivent entre les parties prenantes, à savoir EDF, AREVA SA, AREVA NP, Framatome (agissant en son nom et au nom et pour le compte du GMES formé avec ses trois co-traitants), ainsi qu'XL INSURANCE COMPANY SE (en sa qualité d'assureur du GMES et de Framatome/AREVA NP), afin de rechercher un accord amiable sur l'indemnisation du préjudice d'EDF.

### Non-conformité qualité du fournisseur Aubert et Duval

La société Aubert et Duval fournit à Framatome des produits forgés et laminés dans différents alliages (aciers spéciaux, inox, inconel, ...). Ces produits sont utilisés pour la fabrication des équipements lourds (générateurs de vapeur, cuves, pressuriseurs) et mobiles (mécanismes de commandes de grappes, pompes primaires) des réacteurs nucléaires ainsi que pour les structures des assemblages combustible et des grappes.

Dans le cadre d'une revue interne des processus qualité au sein de sa branche Alliages, Aubert et Duval a identifié en 2018 des non conformités dans le système de management de la qualité au sein de cette branche, touchant plusieurs sites. De nouveaux écarts ont depuis été révélés dans le courant de l'année 2021.

Les clients concernés ont été informés et les analyses se poursuivent en étroite collaboration avec eux.



Les investigations engagées dès 2019 pour traiter ces écarts se poursuivent et les commandes en cours font l'objet d'une surveillance renforcée. Aubert & Duval, avec le pilotage et un accompagnement soutenu de Framatome, a construit un programme d'amélioration de la qualité. Les 2 sociétés travaillent conjointement pour évaluer et traiter les impacts engendrés par ces dysfonctionnements.

Le 10 novembre 2020, Framatome a adressé à Aubert et Duval une réclamation pour obtenir compensation des préjudices subis par le traitement des non-conformités dans le système de management de la qualité et des autres manquements contractuels graves d'Aubert & Duval.

Le 2 décembre 2020, Framatome a assigné Aubert & Duval devant le Tribunal de commerce de Paris, sollicitant sa condamnation à l'indemniser de ses préjudices à hauteur d'une somme à parfaire de 11 millions d'euros

En 2021, les parties ont décidé d'avoir recours à une procédure de médiation. La procédure judiciaire initiée par Framatome a donc été suspendue le temps de la médiation.

Par lettre du 20 octobre 2021, Aubert & Duval a notifié à Framatome de nouveaux écarts qualité non pris en compte dans la réclamation du 10 novembre 2020.

Le 8 décembre 2021, Framatome a notifié à Aubert & Duval deux réclamations complémentaires pour un montant total de 3,4 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros à titre de provision. Le 25 mars 2022, Framatome a adressé une nouvelle réclamation à Aubert & Duval, correspondant à des préjudices complémentaires évalués à titre provisoire et conservatoire, à un montant de 5 millions d'euros.

Le 12 octobre 2022, il a été mis un terme à la médiation à défaut d'avancée significative et la procédure judiciaire initiée par Framatome a été reprise

### Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)

Dans le cadre du contrat conclu entre ESKOM et Framatome pour le remplacement des générateurs de vapeurs des unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg, une procédure d'arbitrage CCI a été initiée par ESKOM le 22 février 2021 et plusieurs disputes font l'objet de procédures d'adjudication.

Dans les faits, Framatome est en position de demandeur à la procédure. Le litige porte notamment sur les conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement de générateurs de vapeurs dans les arrêts 125 (mars 2021) et 225 (janvier 2022) en raison de retards imputables à ESKOM, ainsi que sur des pénalités de retard qui ont été appliquées par ESKOM et dont Framatome demande le remboursement à minima partiel suite à des décisions d'adjudication. Prises globalement, les demandes de Framatome s'élèvent à environ 140 millions euros.

Le 21 juin 2022, le Tribunal arbitral a rendu une sentence partielle sur sa compétence et sur la recevabilité de certaines demandes de Framatome.

Framatome doit soumettre son mémoire en demande le 17 mars 2023. Framatome a notamment pour objectif d'inclure dans la procédure d'arbitrage un certain nombre de disputes qui viennent de se terminer en adjudication ou qui sont sur le point de l'être. La procédure devrait se terminer courant 2025 selon le calendrier actuellement prévu.

## 8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

### 8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 75,852 millions d'euros.

### 8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2022 a été de 10 052 personnes.

Il se répartit entre :

|                        |       |
|------------------------|-------|
| - Ingénieurs et cadres | 5 052 |
| - Collaborateurs       | 3 305 |
| - Personnel ouvrier    | 1 695 |

### 8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2021.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

### 8.5 Entreprises liées

| (en milliers d'euros)                    | Groupe Framatome | Groupe EDF |
|------------------------------------------|------------------|------------|
| <b>Immobilisations Financières</b>       |                  |            |
| Titres de participation                  | 1 485 706        | 23 280     |
| Créances rattachées à des participations | 75 948           | 4 848      |
| Autres immobilisations financières       |                  |            |
| <b>Créances</b>                          |                  |            |
| Créances Clients et comptes rattachés    | 54 131           | 6 187 720  |
| Avances et Acomptes versés               | 42 647           | -          |
| Autres créances                          | 7 513            | 806 835    |
| <b>Dettes</b>                            |                  |            |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 65 126           | 16 139     |
| Avances et Acomptes reçus                | 16 895           | 6 979 506  |
| Autres dettes                            | 413 296          | -          |
| <b>Résultat d'exploitation</b>           |                  |            |
| Chiffre d'affaires et redevances         | 157 954          | 1 938 731  |
| Achats                                   | 221 793          | 39 683     |
| <b>Résultat Financier</b>                |                  |            |
| Produits des participations              | 37 532           | -          |
| Produits des créances et autres prêts    | 3 908            | 964        |

## 8.6 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société sont le Président, le Directeur Général et les administrateurs.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

| (en euros)                         | 2022    |
|------------------------------------|---------|
| Président et Directeur Général (1) | 790 936 |
| Administrateurs (2)                | 80 000  |

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance réuni le 15 février 2022 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

## 8.7 Instruments financiers et exposition aux risques

### Risque de change

La politique du groupe Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31/12/2022, Framatome SAS n'a qu'un seul prêt intra-groupe en devise de 2 M GBP accordé en mars 2022 à sa filiale BHR. Celui-ci a été couvert en fonction de l'échéancier prévisionnel de remboursement. Le prêt à la JV chinoise CAST d'un montant de 100M CNY a été remboursé en juin 2022.

### Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2022.

### Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

### Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2022.

### Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

### Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont uniquement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

| <i>(Montants nationaux en milliers d'euros par date de maturité)</i> | 2023           | 2024          | 2025          | 2026          | 2027       | > 5ans | Total          | Valeur de marché | Cours Moyen |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|------------|--------|----------------|------------------|-------------|
| USD/EUR                                                              | 194 916        | 38 315        | 37 018        | 27 654        | -          | -      | 297 903        | (3 425)          | 1,06        |
| CNY/EUR                                                              | 13 389         | -             | -             | -             | -          | -      | 13 389         | (73)             | 7,43        |
| JPY/EUR                                                              | 25 329         | 15 710        | 9 465         | 191           | -          | -      | 50 695         | 940              | 135,40      |
| GBP/EUR                                                              | -              | -             | 752           | 752           | 757        | -      | 2 261          | 94               | 0,83        |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>233 633</b> | <b>54 025</b> | <b>47 235</b> | <b>28 597</b> | <b>757</b> | -      | <b>364 247</b> | <b>(2 464)</b>   |             |

## 8.8 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Dans la liste des sites éligibles fixés par l'arrêté du 24/01/2014 modifié par l'arrêté du 24/2/2017, Framatome a des quotas gratuits au titre de l'annexe II. De nouveaux quotas ont été alloués pour la période 2021-2025 par l'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021. Ces quotas viennent de l'activité Creusot Forge.

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. En 2022 Framatome a acheté 1793 de quotas de CO2 pour une valeur de 157 784€. En 2022 Framatome a comptabilisé une provision de 350 000€ pour les achats de quotas de CO2 à réaliser en 2023 au titre de 2022.

Quotas d'émissions attribués à titre gratuit (en tonnes de CO2) :

*(En tonnes de CO2)*

|                                        | 2021          | 2022          |
|----------------------------------------|---------------|---------------|
| Solde phase 2013-2020                  | 1 229         | 1 229         |
| Cumul quotas achetés                   | 0             | 1 793         |
| Cumul quotas alloués phase 2021-2025   | 6 346         | 12 389        |
| Cumul quotas restitués phase 2021-2025 | 9 368         | 20 435        |
| <b>Solde</b>                           | <b>-1 793</b> | <b>-5 024</b> |

Note : lors de la phase 2013-2020 cumul des quotas alloués 93 856 quotas alloués et 92627 quotas restitués soit un solde de 1229 quotas

## 8.9 Engagements hors bilan

| <i>(en milliers d'euros)</i>                       | Total            | < 1 an           | de 1 à 5 ans     | > 5 ans          |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Engagements donnés</b>                          |                  |                  |                  |                  |
| Commandes d'investissements                        | 567 550          | 334 983          | 223 146          | 9 421            |
| Engagements d'achats fermes pluri-annuels          | 548 405          | 162 321          | 384 669          | 1 415            |
| Loyers futurs minimaux de location simple          | 77 150           | 11 111           | 44 446           | 21 593           |
| Garanties d'exploitation données                   | 334 651          | 180 666          | 41 696           | 112 288          |
| Autres engagements réciproques                     | 130 359          | 794              | 975              | 128 590          |
| <b>Total des engagements liés à l'exploitation</b> | <b>1 658 115</b> | <b>689 875</b>   | <b>694 932</b>   | <b>273 307</b>   |
| Nantissements accordés                             | -                | -                | -                | -                |
| Hypothèques accordées                              | -                | -                | -                | -                |
| Autres garanties de financement données            | 123 808          | 84 741           | 15 469           | 23 598           |
| <b>Total des engagements liés au financement</b>   | <b>123 808</b>   | <b>84 741</b>    | <b>15 469</b>    | <b>23 598</b>    |
| <b>I. Total engagements donnés</b>                 | <b>1 781 923</b> | <b>774 616</b>   | <b>710 401</b>   | <b>296 905</b>   |
| <b>Engagements reçus</b>                           |                  |                  |                  |                  |
| Engagements de ventes fermes pluri-annuels         | 7 043 416        | 1 950 953        | 3 632 842        | 1 459 621        |
| Garanties de marché reçues                         | 212 152          | 77 105           | 16 152           | 118 895          |
| Autres garanties d'exploitation reçues             | 13 773           | 1 326            | 12 339           | 108              |
| <b>Total des engagements liés à l'exploitation</b> | <b>7 269 341</b> | <b>2 029 384</b> | <b>3 661 333</b> | <b>1 578 624</b> |
| Garanties de financement reçues                    |                  |                  |                  |                  |
| Autres garanties de financement                    | 1 842            | 1 842            | -                | -                |
| <b>Total des engagements liés au financement</b>   | <b>1 842</b>     | <b>1 842</b>     | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>II. Total engagements reçus</b>                 | <b>7 271 183</b> | <b>2 031 226</b> | <b>3 661 333</b> | <b>1 578 624</b> |

**Framatome**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 706.690.542,60 euros  
Siège social : Tour AREVA - 1, place Jean Millier – 92400 Courbevoie  
379 041 395 R.C.S. Nanterre

(la « **Société** »)

---

**DECISIONS DES ASSOCIES**

**PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE**

**DU 31 MARS 2023**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

*Pour extrait certifié conforme*



**Grégoire PONCHON**  
Directeur Général

**QUATRIEME DECISION**  
*(Affectation du résultat de l'exercice)*

Les Associés, ayant constaté que l'exercice 2022 se solde par un bénéfice de **113.949.156,63 €**,  
décident d'affecter ce bénéfice comme suit :

|                                                                                                                 |                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Bénéfice de l'exercice :                                                                                        | 113.949.156,63 €        |
| 5% affecté à la réserve légale                                                                                  | - 5.697.457,83 €        |
| Se traduisant par un solde de                                                                                   | 108.251.698,80 €        |
| Diminué du « Report à nouveau » débiteur                                                                        | - 4.755.249,59 €        |
| représentant un bénéfice distribuable de                                                                        | 103.496.449,21 €        |
| A titre de dividendes aux associés :                                                                            | <b>-52.347.447,60 €</b> |
| (soit un dividende de 0,40 € par action pour<br>chacune des 130.868.619 actions<br>composant le capital social) |                         |

Le solde au compte « Autres Réserves », soit

51.149.001,61€

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 14 Septembre 2023.

Les Associés prennent acte qu'un dividende global de (i) 81.138.543,78 € a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, (ii) 48.421.389,03€ a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et (iii) 62.816.937,12€ a été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

***Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

# FRAMATOME

Société par actions simplifiée

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

---

## **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



## FRAMATOME

Société par actions simplifiée

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

---

### Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

Aux associés de la société FRAMATOME,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FRAMATOME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société qui ont pour objet de recenser, d'évaluer et de traduire au plan comptable les risques et les litiges, sous la forme de provisions ou de passifs éventuels. Nous avons également vérifié que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans la note 7 « Litiges et passifs éventuels » de l'annexe aux comptes annuels ;
- Votre société constate le chiffre d'affaires et le résultat des contrats long terme selon les modalités décrites dans la note 2.4.2 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions par rapport à l'exercice précédent. Nous avons examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et revu les calculs effectués ;

- Les notes 2.9 et 5.9.2 « Provisions pour opérations fin de cycle » de l'annexe aux comptes annuels décrivent les modalités d'évaluation des provisions pour le démantèlement des installations nucléaires et la gestion long terme des déchets. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des estimations qui en résultent et le caractère approprié des informations fournies en annexe ;
- Comme décrit dans la note 2.2.1 « Titres de participation et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels, votre société apprécie la valeur d'utilité des titres de participation sur la base de critères, tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés, et constitue une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût historique. Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de la valeur d'utilité de ces titres.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 mars 2023

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

 Marc de Villartay

Marc de Villartay

# **FRAMATOME SAS**

1, place Jean Millier

92400 Courbevoie

## **ETATS FINANCIERS** **au 31 décembre 2022**

### **Annexe aux comptes sociaux**

Le Président

Bernard FONTANA

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou variations

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>SOMMAIRE</b> .....                                                                                                                            | 2  |
| <b>BILAN ACTIF</b> .....                                                                                                                         | 5  |
| <b>BILAN PASSIF</b> .....                                                                                                                        | 6  |
| <b>COMPTE DE RESULTAT (1/2)</b> .....                                                                                                            | 7  |
| <b>COMPTE DE RESULTAT (2/2)</b> .....                                                                                                            | 8  |
| <b>1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....                                                                                   | 9  |
| <b>1.1 Crise sanitaire COVID-19</b> .....                                                                                                        | 9  |
| <b>1.2 Gestion de la crise ukrainienne</b> .....                                                                                                 | 9  |
| <b>1.3 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences</b> ...                                                          | 10 |
| <b>1.3.1 Plan de relance</b> .....                                                                                                               | 10 |
| <b>1.3.2 Programmes de standardisation</b> .....                                                                                                 | 10 |
| <b>1.3.3 Programme EXCELL in Quality</b> .....                                                                                                   | 11 |
| <b>1.4 Principaux événements liés aux opérations</b> .....                                                                                       | 12 |
| <b>1.4.1 Traitement des écarts de certains traitements thermiques de détensionnement (TTD) locaux appliqués à des composants primaires</b> ..... | 12 |
| <b>1.4.2 Projet Viviane</b> .....                                                                                                                | 12 |
| <b>1.4.3 Fraude documentaire constatée chez le fournisseur JSW</b> .....                                                                         | 12 |
| <b>1.4.4 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3</b> .....                                                                         | 12 |
| <b>1.4.5 Activités au Royaume-Uni</b> .....                                                                                                      | 14 |
| <b>1.4.5.1 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C</b> .....                                                                     | 14 |
| <b>1.4.5.2 Projet Sizewell C</b> .....                                                                                                           | 14 |
| <b>1.4.6 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2</b> .....                                                                        | 15 |
| <b>1.4.7 Programme EPR2</b> .....                                                                                                                | 15 |
| <b>1.4.8 Démarrage du réacteur EPR OL3</b> .....                                                                                                 | 16 |
| <b>1.4.9 Remplacement de générateurs de vapeur et de coudes pour le parc français</b> ..                                                         | 16 |
| <b>1.4.10 Projet Koeberg (Afrique du Sud)</b> .....                                                                                              | 16 |
| <b>1.4.11 Corrosion sous contrainte</b> .....                                                                                                    | 17 |
| <b>1.4.12 Projet Hanhikivi</b> .....                                                                                                             | 17 |
| <b>1.5 Opérations de croissance externe</b> .....                                                                                                | 18 |
| <b>1.5.1 Intégration de l'activité contrôle commande de Framatome Grenoble SAS</b> .....                                                         | 18 |
| <b>1.5.2 Fusion de Tubes Nucléaires Montbard</b> .....                                                                                           | 18 |
| <b>1.5.3 Création de Framatome Arc et Consolidation d'Olys Engineering</b> .....                                                                 | 18 |
| <b>1.5.4 Création de Framatome Ltd et fusion des entités britanniques</b> .....                                                                  | 19 |

|       |                                                                                 |    |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.5.5 | Acquisition de CETH.....                                                        | 19 |
| 1.5.6 | Acquisition de Cyberwatch .....                                                 | 19 |
| 1.5.7 | Achat de la captive de réassurance Foyer Réassurance SA .....                   | 19 |
| 1.6   | Filiales et participations.....                                                 | 20 |
| 1.6.1 | Création de Framatome Bulgaria.....                                             | 20 |
| 1.6.2 | Création de Framatome Belgium.....                                              | 20 |
| 1.7   | Développement de la marque Framatome.....                                       | 20 |
| 2.    | PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....                                          | 21 |
| 2.1   | Evaluation des actifs incorporels et corporels.....                             | 21 |
| 2.2   | Immobilisations financières .....                                               | 22 |
| 2.2.1 | Titres de participation et autres titres immobilisés.....                       | 22 |
| 2.2.2 | Autres immobilisations financières .....                                        | 22 |
| 2.2.3 | Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP).....                    | 22 |
| 2.3   | Stocks et en-cours .....                                                        | 23 |
| 2.4   | Créances et dettes.....                                                         | 23 |
| 2.4.1 | Evaluation des créances et dettes .....                                         | 23 |
| 2.4.2 | Reconnaissance du chiffre d'affaires.....                                       | 23 |
| 2.5   | Instruments financiers .....                                                    | 24 |
| 2.6   | Valeurs mobilières de placement.....                                            | 25 |
| 2.7   | Comptes courants financiers .....                                               | 25 |
| 2.8   | Provisions pour risques et charges.....                                         | 25 |
| 2.9   | Provisions pour opérations de fin de cycle .....                                | 26 |
| 2.10  | Dettes Financières.....                                                         | 29 |
| 2.11  | Informations fiscales.....                                                      | 29 |
| 3.    | CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES.....                                         | 29 |
| 4.    | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....                         | 29 |
| 5.    | NOTES SUR LE BILAN .....                                                        | 30 |
| 5.1   | Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles.....            | 30 |
| 5.2   | Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles | 31 |
| 5.3   | Immobilisations financières .....                                               | 31 |
| 5.3.1 | Variations des immobilisations financières .....                                | 31 |
| 5.3.2 | Dépréciation des titres de participations.....                                  | 32 |
| 5.3.3 | Tableau des Filiales et Participations .....                                    | 32 |
| 5.3.4 | Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) .....                | 32 |
| 5.4   | Stocks.....                                                                     | 34 |



|       |                                                            |    |
|-------|------------------------------------------------------------|----|
| 5.5   | Créances clients.....                                      | 34 |
| 5.6   | Créances - Etat des échéances et produits à recevoir ..... | 35 |
| 5.7   | Trésorerie .....                                           | 36 |
| 5.8   | Capitaux propres.....                                      | 36 |
| 5.8.1 | Capital social.....                                        | 36 |
| 5.8.2 | Primes d'émission et d'apport.....                         | 36 |
| 5.8.3 | Report à nouveau .....                                     | 36 |
| 5.9   | Provisions pour risques et charges.....                    | 37 |
| 5.9.1 | Provisions pour retraites et obligations similaires .....  | 37 |
| 5.9.2 | Provisions pour opérations fin de cycle .....              | 39 |
| 5.9.3 | Provisions pour passifs environnementaux .....             | 40 |
| 5.10  | Dettes - Etats des échéances et charges à payer .....      | 41 |
| 5.11  | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours .....     | 41 |
| 5.12  | Ecart de conversion.....                                   | 41 |
| 6.    | NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT .....                      | 42 |
| 6.1   | Chiffre d'affaires .....                                   | 42 |
| 6.2   | Autres achats et charges externes .....                    | 43 |
| 6.3   | Impôts et taxes.....                                       | 43 |
| 6.4   | Dotations et reprises d'exploitation .....                 | 44 |
| 6.5   | Résultat financier .....                                   | 44 |
| 6.6   | Résultat exceptionnel .....                                | 45 |
| 6.7   | Impôt sur les bénéfices.....                               | 45 |
| 6.8   | Conséquences des dispositions fiscales .....               | 46 |
| 7.    | LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS.....                          | 47 |
| 8.    | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....                         | 49 |
| 8.1   | Crédit-bail .....                                          | 49 |
| 8.2   | Recherche et développement .....                           | 49 |
| 8.3   | Note sur les effectifs .....                               | 49 |
| 8.4   | Information sur les sociétés de groupe.....                | 49 |
| 8.5   | Entreprises liées .....                                    | 49 |
| 8.6   | Rémunération des mandataires sociaux.....                  | 50 |
| 8.7   | Instruments financiers et exposition aux risques.....      | 50 |
| 8.8   | Quotas d'émission de gaz à effet de serre.....             | 51 |
| 8.9   | Engagements hors bilan.....                                | 52 |

## BILAN ACTIF

| (en milliers d'euros)                                      | Notes            | 2022              |                                   |                   | 2021              |
|------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                                            |                  | Brut              | Amortissements<br>& Dépréciations | Net               | Net               |
| Capital souscrit non appelé                                |                  |                   |                                   |                   |                   |
| <b>Actif immobilisé</b>                                    |                  |                   |                                   |                   |                   |
| Frais de recherche et de développement                     |                  | 303 347           | 88 378                            | 214 969           | 229 257           |
| Concessions, brevets et droits similaires                  |                  | 119 901           | 60 097                            | 59 804            | 61 159            |
| Fonds commercial                                           |                  | 743 280           | -                                 | 743 280           | 741 579           |
| Autres immobilisations incorporelles                       |                  | 29                | 29                                | -                 | -                 |
| Immobilisation incorporelles en cours                      |                  | 85 145            | 335                               | 84 810            | 69 615            |
| Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles        |                  | 1 861             | -                                 | 1 861             | 313               |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>                 | <b>5.1 + 5.2</b> | <b>1 253 563</b>  | <b>148 839</b>                    | <b>1 104 724</b>  | <b>1 101 924</b>  |
| Terrains                                                   |                  | 34 225            | 5 792                             | 28 433            | 25 869            |
| Constructions                                              |                  | 434 725           | 126 362                           | 308 364           | 282 336           |
| Inst. techniques, matériel et outillage industriels        |                  | 927 165           | 430 338                           | 496 826           | 445 249           |
| Autres immobilisations corporelles                         |                  | 147 396           | 31 282                            | 116 114           | 61 195            |
| Immobilisations corporelles en cours                       |                  | 288 323           | 2 700                             | 285 623           | 313 500           |
| Avances, acomptes sur immobilisations corporelles          |                  | 4 991             | -                                 | 4 991             | 3 703             |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                   | <b>5.1 + 5.2</b> | <b>1 836 827</b>  | <b>596 474</b>                    | <b>1 240 352</b>  | <b>1 131 852</b>  |
| Participations                                             |                  | 1 527 649         | 34 814                            | 1 492 836         | 1 369 128         |
| Créances rattachées à des participations                   |                  | 101 377           | -                                 | 101 377           | 177 312           |
| Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P) | 5.3.4            | 94 426            | 6 906                             | 87 520            | 90 573            |
| Autres titres immobilisés                                  |                  | 900               | -                                 | 900               | 1 361             |
| Prêts                                                      |                  | 234               | -                                 | 234               | 59                |
| Autres immobilisations financières                         |                  | 5 041             | -                                 | 5 041             | 5 892             |
| <b>Total immobilisations financières</b>                   | <b>5.3</b>       | <b>1 729 628</b>  | <b>41 720</b>                     | <b>1 687 908</b>  | <b>1 644 324</b>  |
| <b>Total actif immobilisé</b>                              |                  | <b>4 820 017</b>  | <b>787 033</b>                    | <b>4 032 985</b>  | <b>3 878 100</b>  |
| <b>Actif circulant</b>                                     |                  |                   |                                   |                   |                   |
| Matières premières et approvisionnements                   |                  | 121 575           | 5 281                             | 116 294           | 111 180           |
| En-cours de production                                     |                  | 171 940           | 1 785                             | 170 155           | 404 039           |
| Produits intermédiaires et finis                           |                  | 194 911           | 4 571                             | 190 340           | 140 473           |
| Marchandises                                               |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| <b>Total stocks et en-cours</b>                            | <b>5.4</b>       | <b>488 426</b>    | <b>11 637</b>                     | <b>476 789</b>    | <b>655 692</b>    |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>            |                  | <b>288 160</b>    | <b>-</b>                          | <b>288 160</b>    | <b>249 829</b>    |
| Créances clients et comptes rattachés                      | 5.5              | 7 106 480         | 14 107                            | 7 092 372         | 6 204 000         |
| Autres créances                                            |                  | 951 964           | -                                 | 951 964           | 908 800           |
| Capital souscrit et appelé, non versé                      |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| <b>Total créances</b>                                      | <b>5.6</b>       | <b>8 058 443</b>  | <b>14 107</b>                     | <b>8 044 336</b>  | <b>7 112 800</b>  |
| Valeurs mobilières de placements                           |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Instruments de trésorerie                                  |                  | 5                 | -                                 | 5                 | 5                 |
| Disponibilités                                             |                  | 18 377            | -                                 | 18 377            | 12 208            |
| <b>Total trésorerie</b>                                    | <b>5.7</b>       | <b>18 381</b>     | <b>-</b>                          | <b>18 381</b>     | <b>12 213</b>     |
| <b>Charges constatées d'avance</b>                         |                  | <b>44 845</b>     | <b>-</b>                          | <b>44 845</b>     | <b>14 056</b>     |
| <b>Total actif circulant</b>                               |                  | <b>8 898 256</b>  | <b>25 744</b>                     | <b>8 872 511</b>  | <b>8 044 589</b>  |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices                 |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Primes de remboursement des obligations                    |                  | -                 | -                                 | -                 | -                 |
| Ecart de conversion actif                                  |                  | 971               | -                                 | 971               | 132               |
| <b>Total Actif</b>                                         |                  | <b>13 719 244</b> | <b>812 777</b>                    | <b>12 906 467</b> | <b>11 922 821</b> |

## BILAN PASSIF

| <i>(en milliers d'euros)</i>                           | <b>Note<br/>s</b> | <b>2022</b>       | <b>2021</b>       |
|--------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Capital social</b>                                  | 5.8.1             | 706 691           | 706 691           |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                 | 5.8.2             | 1 636 603         | 1 636 603         |
| Réserve légale                                         |                   | 22 145            | 16 582            |
| Réserves statutaires ou contractuelles                 |                   | -                 | -                 |
| Autres réserves                                        |                   | 184 088           | 156 698           |
| Report à nouveau                                       | 5.8.3             | (4 755)           | 2 831             |
| <b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>      |                   | <b>113 949</b>    | <b>111 260</b>    |
| Subventions d'investissement                           |                   | 41 569            | 4 060             |
| Provisions réglementées                                |                   | 70 042            | 47 353            |
| <b>Total capitaux propres</b>                          | <b>5.8</b>        | <b>2 770 332</b>  | <b>2 682 078</b>  |
| <b>Autres fonds propres</b>                            |                   |                   |                   |
| Produits des émissions de titres participatifs         |                   | -                 | -                 |
| Avances conditionnées                                  |                   | 67                | -                 |
| <b>Total autres fonds propres</b>                      |                   | <b>67</b>         | <b>-</b>          |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>              |                   |                   |                   |
| Provisions pour risques                                |                   | 122 918           | 106 411           |
| Provisions pour charges                                |                   | 402 457           | 399 934           |
| <b>Total provisions pour risques et charges</b>        | <b>5.9</b>        | <b>525 375</b>    | <b>506 345</b>    |
| <b>Dettes</b>                                          |                   |                   |                   |
| Emprunts obligataires convertibles                     |                   | -                 | -                 |
| Autres emprunts obligataires                           |                   | -                 | -                 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit |                   | -                 | 266               |
| Emprunts et dettes financières divers                  |                   | 18                | 18                |
| Avances et acomptes reçus sur commandes                | 5.11              | 7 800 436         | 7 254 542         |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés               |                   | 541 522           | 444 679           |
| Dettes fiscales et sociales                            |                   | 426 380           | 391 201           |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés        |                   | 38 071            | 31 727            |
| Autres dettes                                          |                   | 465 856           | 344 328           |
| Instruments financiers                                 |                   | 2 301             | 1 359             |
| Produits constatés d'avance                            |                   | 335 374           | 265 011           |
| <b>Total dettes</b>                                    | <b>5.10</b>       | <b>9 609 959</b>  | <b>8 733 134</b>  |
| Ecarts de conversion passif                            | 5.12              | 734               | 1 265             |
| <b>Total Passif</b>                                    |                   | <b>12 906 467</b> | <b>11 922 821</b> |

## COMPTE DE RESULTAT (1/2)

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                      | Notes      | 2022             | 2021             |
|-------------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------------|
| <b>Produits d'exploitation</b>                                    |            |                  |                  |
| Ventes de marchandises                                            |            | -                | 96               |
| Ventes de produits                                                |            | 1 192 308        | 794 493          |
| Prestations de services                                           |            | 1 432 920        | 1 332 160        |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                         | <b>6.1</b> | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |
| Production stockée                                                |            | (257 499)        | 129 489          |
| Production immobilisée                                            |            | 41 155           | 25 953           |
| Subventions d'exploitation                                        |            | 15 726           | 4 871            |
| Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations          | 6.4        | 179 187          | 74 394           |
| Transferts de charges                                             |            | 4 278            | 14 737           |
| Autres produits                                                   |            | 134 202          | 110 593          |
| <b>Total produits d'exploitation</b>                              |            | <b>2 742 277</b> | <b>2 486 786</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                     |            |                  |                  |
| Achat de marchandises                                             |            | 181              | -                |
| Variation de stocks (marchandises)                                |            | 9 691            | 7 187            |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements         |            | 103 514          | 155 292          |
| Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)    |            | (15 736)         | (32 407)         |
| Autres achats et charges externes                                 | 6.2        | 1 280 323        | 1 102 751        |
| Impôts taxes et versements assimilés                              | 6.3        | 55 528           | 58 298           |
| Salaires et traitements                                           |            | 589 196          | 525 826          |
| Charges sociales                                                  |            | 324 915          | 292 000          |
| Dotations d'exploitation                                          | 6.4        | 288 466          | 242 693          |
| Autres charges                                                    |            | 24 551           | 13 390           |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                           |            | <b>2 660 630</b> | <b>2 365 029</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                    |            | <b>81 647</b>    | <b>121 757</b>   |
| <b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>   |            |                  |                  |
| Bénéfice attribué ou perte transférée                             |            | 427              | 636              |
| Perte supportée ou bénéfice transféré                             |            | 1 069            | 1 579            |
| <b>Produits financiers</b>                                        |            |                  |                  |
| De participations                                                 |            | 44 790           | 46 401           |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé     |            | 276              | 379              |
| Autres intérêts et produits assimilés                             |            | 3 019            | 568              |
| Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations          |            | 23 766           | 2 020            |
| Transferts de charges                                             |            | -                | -                |
| Différences positives de change                                   |            | 24 524           | 13 302           |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement     |            | -                | -                |
| <b>Total des produits financiers</b>                              |            | <b>96 375</b>    | <b>62 670</b>    |
| <b>Charges financières</b>                                        |            |                  |                  |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |            | 16 037           | 26 064           |
| Intérêts et charges assimilées                                    |            | 17 834           | 8 073            |
| Différences négatives de change                                   |            | 24 910           | 12 310           |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement    |            | -                | -                |
| <b>Total des charges financières</b>                              |            | <b>58 781</b>    | <b>46 447</b>    |
| <b>Résultat financier</b>                                         | <b>6.5</b> | <b>37 594</b>    | <b>16 223</b>    |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>                              |            | <b>118 599</b>   | <b>137 037</b>   |

## COMPTE DE RESULTAT (2/2)

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                      | Notes      | 2022           | 2021            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|----------------|-----------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>                                     |            |                |                 |
| Sur opérations de gestion                                         |            | 7 873          | 5 074           |
| Sur opérations en capital                                         |            | 18 078         | 20 384          |
| Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations            |            | 3 574          | 806             |
| Transfert de charges                                              |            | -              | -               |
| <b>Total des produits exceptionnels</b>                           |            | <b>29 525</b>  | <b>26 264</b>   |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                                    |            |                |                 |
| Sur opérations de gestion                                         |            | 2 189          | 3 325           |
| Sur opérations en capital                                         |            | 12 186         | 15 960          |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions |            | 22 063         | 17 073          |
| <b>Total des charges exceptionnelles</b>                          |            | <b>36 437</b>  | <b>36 358</b>   |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                      | <b>6.6</b> | <b>(6 912)</b> | <b>(10 094)</b> |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise          |            | -              | -               |
| Impôts sur les bénéfices                                          | 6.7        | (2 262)        | 15 682          |
| <b>Résultat net</b>                                               |            | <b>113 949</b> | <b>111 260</b>  |

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 12 906 467 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 113 949 milliers d'euros. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette annexe comprend :

- une description des faits marquants et de l'activité de l'exercice ;
- une description des principes et méthodes comptables appliqués ;
- une description des événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- des notes sur le bilan ;
- des notes sur le compte de résultat ;
- une description des litiges et passifs éventuels identifiés à la date de clôture des comptes ;
- différentes informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie des comptes annuels qui seront soumis à l'approbation des actionnaires. Ils comprennent les données des sociétés en participation et des établissements stables à l'étranger de Framatome SAS.

## 1. OPERATIONS ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1.1 Crise sanitaire COVID-19

En 2022, les activités de Framatome SAS ont été très peu affectées par la poursuite de la crise sanitaire COVID-19.

Dans les usines, les niveaux de production sont restés conformes au budget et pour les activités tertiaires, le recours au travail à distance a permis de contenir les effets des contaminations COVID.

Les projets se déroulant chez nos clients n'ont pas été affectés de manière significative par les effets du COVID 19.

### 1.2 Gestion de la crise ukrainienne

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022, l'Union européenne a adopté une série de sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie comprenant des sanctions de nature économique et diplomatique ainsi que des mesures contre des individus et des organisations. Des mesures similaires ont été adoptées par des pays partenaires de l'Union européenne comme les Etats-Unis et le Royaume Uni.

Pour assurer la conformité de ses activités aux régimes de sanctions, Framatome dispose d'une organisation et de politiques et procédures dédiées. Framatome a pris les dispositions nécessaires pour respecter les sanctions contre la Russie dans le cadre de son programme de conformité, à travers une veille réglementaire continue, et l'analyse des restrictions qui pourraient s'appliquer à ses transactions et à ses activités.

L'entreprise a par ailleurs renforcé les garanties exigées de ses contreparties en matière de respect des sanctions ainsi que ses processus de due diligence, en conformité avec les politiques d'EDF en la matière.

À ce jour, les sanctions adoptées à l'encontre de la Russie ont eu un impact limité sur les activités de Framatome. Cet état des lieux fait l'objet de réévaluation régulière dans le respect des mesures décidées par les autorités françaises.

### **1.3 Programmes de développement de l'activité et de maintien des compétences**

#### **1.3.1 Plan de relance**

Pour faire face à l'épidémie Covid-19, le Gouvernement français a lancé le 3 septembre 2020 un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros, appelé « France Relance », afin de redresser durablement l'économie française et de créer de nouveaux emplois.

Dans le cadre de France Relance, le plan de soutien à la filière nucléaire a été doté d'un budget de 470 millions d'euros, réparti sur quatre volets : i) mise en place d'un « Fonds France Nucléaire » de soutien aux PME-ETI, ii) renforcement des compétences et soutien à la modernisation industrielle et aux projets de relocalisation, iii) financement de la R&D, des projets « usine du futur » et du développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs, iv) soutien à deux projets particuliers, SMR et Technocentre.

Dans le cadre des appels à projets opérés par Bpifrance, Framatome a ainsi présenté plusieurs projets, stratégiques pour la filière, collaboratifs pour la plupart, dans les domaines du maintien et du développement des compétences (en lien avec le CSFN et l'Université des Métiers du Nucléaire), de la modernisation des capacités industrielles, de la relocalisation d'activités stratégiques, et de l'innovation.

A fin 2022, on compte parmi les projets lauréats de France Relance sept projets Framatome, et cinq projets pilotés par d'autres donneurs d'ordre de la filière nucléaire française dans lesquels Framatome est partenaire. L'ensemble de ces projets représente un investissement sous-jacent pour Framatome de 140 millions d'euros au total. Les aides de France Relance sur ces projets sont versées sous forme de subventions, entre 2021 et 2024, en fonction du déploiement des projets.

#### **1.3.2 Programmes de standardisation**

L'année 2022 a vu la montée en puissance du programme de Standardisation, initié en 2021.

On rappelle que ce programme a été construit pour couvrir la réalisation des équipements en usine à travers le programme Juliette, la conception des équipements par l'engineering à travers le programme Roméo, la connexion avec l'expression de besoin de notre architecte intégrateur Edvance et de notre client EDF à travers les groupes de travail GT1 consacré à la chaudière EPR, et GT2 consacré au Contrôle Commande de Sécurité. Ce programme est en outre épaulé par le programme transverse d'Ingénierie des Systèmes, et par le programme PLM, lui-même prolongé en entreprise étendue vers le programme PLM EDF à travers le groupe de travail GT3.

Les principales réalisations de l'année 2022 sont :

- Le développement d'une plateforme Produit modulaire pour la chaudière EPR, avec un design à options et variantes permettant de satisfaire à la fois les besoins France du programme EPR2, et les besoins Export dans la configuration EPR1. Ce design a été approuvé par le Comité Technico-Economique (CTE) d'Edvance.
- L'engagement d'études de vérification de l'aptitude de ce design à répondre aux besoins exploitants et aux diverses conditions locales des futurs projets EPR (séisme, nature du réseau, exigences réglementaires, ...), en liaison avec EDF et Edvance.
- Le développement de « briques standard » Composant / Process pour les fabrications en usine, avec évaluation de maturité basée sur l'analyse de risque (AMDEC), et plan de mise à niveau de ces maturités, afin de pouvoir lancer les fabrications EPR2 avec des procédés de fabrication complètement matures, c'est-à-dire produisant des pièces « bonnes du 1er coup ».
- L'engagement des études d'optimisation de flux pour les usines PCM, en appliquant les principes du Lean, afin de porter leur capacité au niveau attendu des programmes EPR à venir
- La mise à niveau de nos chaînes outillées et leur intégration correctes avec celles d'Edvance pour le Contrôle Commande de Sécurité.
- La définition d'une roadmap de standardisation du Contrôle Commande de Sécurité permettant de tirer les leçons de l'exécution du projet HPC en utilisant, là aussi, un principe de Plateforme Produit Modulaire.
- L'engagement de travaux de standardisation similaires sur l'instrumentation I&C et sur le Fuel

Le programme PLM s'est déroulé comme prévu, avec la mise à disposition des fonctionnalités requises pour permettre l'exécution du projet EPR2 dans ce nouvel outil. La fin de l'année 2022 marque le passage du PLM de la phase conception à la phase industrialisation en usine. Une plateforme PLM particulière a par ailleurs été conçue pour gérer les configurations du Contrôle Commande de Sécurité, dont les requis étaient différents de ceux des équipements mécaniques de la chaudière.

### 1.3.3 Programme EXCELL in Quality

Le programme « Excell in Quality », reprenant les actions clé d'amélioration de la Qualité chez Framatome, a été poursuivi en 2022.

Il a permis notamment :

- D'augmenter de 20% le nombre de revues managériales des événements Qualité
- De développer des outils accélérant l'analyse et le traitement des événements Qualité sur le terrain : dispositif Quick Response Quality Control, ou QRQC déployé avec succès sur les 3 usines PCM
- De mettre en œuvre les méthodes industrielles de qualification des procédés de fabrication : la méthode Industrial Process Approval, ou IPA, maintenant adoptée par EDF et qui sera utilisée pour toute la filière nucléaire dans le cadre du projet EPR2
- De supporter nos fournisseurs dans l'amélioration de leur performance Qualité par la mise en place d'une équipe « Supplier Quality Development », ou SQD, se déplaçant sur les sites des fournisseurs pour les aider à réaliser les actions clé d'amélioration
- De monter en puissance l'Inspection Academy pour la formation de nos inspecteurs
- De contrôler la qualité de réalisation des réparations de soudure sur le projet Flamanville 3, à travers le Centre d'Excellence Soudage
- D'obtenir la qualification ISO 19443 qui complète l'ISO 9001 pour l'industrie nucléaire. Framatome avait d'ailleurs été à l'origine de la création de cette norme

Les résultats 2022 du plan Excell sont :

- La poursuite de la baisse du taux de fréquence des événements qualité impactant nos clients : pour la 2ème année consécutive, nous réussissons à réduire de 25% ce taux de fréquence



- La baisse générale de nos écarts qualité internes ainsi que de ceux de nos fournisseurs, sur une tendance similaire de moins 25% à l'année
- La baisse de 50% du nombre d'évènement Qualité majeurs par rapport à 2021

Le plan « Excell in Quality » sera poursuivi en 2023, dans une logique d'amélioration continue de notre performance Qualité.

## 1.4 Principaux événements liés aux opérations

### 1.4.1 Traitement des écarts de certains traitements thermiques de détensionnement (TTD) locaux appliqués à des composants primaires

Concernant son activité de fabrication de composants et de forgés, Framatome a poursuivi en 2022 le plan d'actions visant à traiter les écarts sur les procédés de TTD local :

- Achèvement des dossiers de justification support aux tranches en exploitation ;
- Finalisation des dossiers support aux Attestations de Conformité du pressuriseur et des Générateurs de Vapeur Flamanville 3 et des Générateurs de vapeur de Remplacement pour la tranche Cruas 3, dossiers dont la validation ASN est attendue au premier trimestre 2023 ;
- Poursuite des programmes d'essais mécaniques pour confirmer l'impact sur les propriétés matériaux. Ces programmes se poursuivent jusqu'à mi 2023.

Framatome n'a pas reçu de réclamation formelle de la part de ses clients et estime que la société n'aura pas à engager des travaux lourds de réparation ou de remplacement d'équipements.

### 1.4.2 Projet Viviane

Suite au démarrage des premiers EPRs, Framatome a réalisé un retour d'expérience complet qui s'est traduit en un plan d'actions, conduit dans le cadre d'un projet (le projet Viviane), qui vise à optimiser les modalités de démarrage et d'exploitation des futurs EPRs.

### 1.4.3 Fraude documentaire constatée chez le fournisseur JSW

Des irrégularités ont été révélées chez le fournisseur JSW (Japon) tant au niveau documentaire qu'en terme d'opérations non tracées (CFSI). Les cas identifiés sont classés selon une typologie et revus de façon systématique par un groupe de travail incluant Framatome. Les membres du groupe de travail s'emploient notamment à compléter les investigations menées initialement par JSW, et élaborent ainsi des démonstrations qui visent à garantir le respect des requis mécaniques des composants concernés.

Un plan de surveillance renforcé a par ailleurs été mis en œuvre en lien avec l'autorité de sûreté nucléaire pour permettre le redémarrage des productions et sécuriser la réalisation des programmes EPR.

La virole porte tubulure de Sizewell a ainsi pu être coulée fin 2022 et celle de la première tranche du programme EPR2 le sera début 2023.

### 1.4.4 Contrat de construction du réacteur EPR Flamanville 3

Le projet Flamanville 3 a franchi début 2020 une étape majeure avec la fin des essais à chaud phase 2, qui ont globalement validé le fonctionnement de la chaudière (sans combustible). Depuis, le projet se consacre à la remise en conformité des soudures du Circuit Secondaire Principal, et traite par ailleurs le solde des activités ingénierie, approvisionnement, montage et essais nécessaires au démarrage de la tranche.

## Faits marquants opérationnels de 2022

- La fin des opérations de soudage sur le périmètre Q1 des circuits ARE et VVP (hors soudures du périmètre du Protocole de coopération conclu avec EDF concernant les traversées ARE et VVP), qui ouvre la voie aux opérations de traitement thermique de détensionnement et aux contrôles non destructifs en cours,
- L'achèvement par EDF et son sous-traitant Westinghouse des 8 nouvelles soudures des traversées VVP,
- La fin des activités physiques sur deux modifications techniques notables, à savoir la modification des filtres de l'IRWST, et l'installation des colliers de maintien sur les 3 piquages « set-in » du circuit primaire,
- Les sujets techniques et qualité en cours de traitement sont notamment les justifications mécaniques pour les attestations de conformité, et la prise en compte des retours du projet Viviane,
- Sur la partie montage, de nombreux points ouverts ont pu être clôturés et la phase de requalification du CSP sur les segments déjà finalisés (ARE Q3) a pu démarrer,
- Poursuite de l'activité documentaire sur les essais et essais individuels, notamment en lien avec les besoins de requalification des équipements, et préparation des essais d'ensemble à venir (essais de requalification d'ensemble, en 2023).

## Contexte contractuel

Le 16 mai 2022, un avenant au contrat a été signé (Avenant n°10) dans lequel EDF et Framatome sont convenus de ne pas résoudre par voie arbitrale le différend relatif aux CSP et traversées et d'y mettre fin de manière définitive et irrévocable par voie transactionnelle selon des modalités définies au sein d'un « Term Sheet » signé avec EDF le 29 juin 2021 au moment de la conclusion, à cette même date, d'un protocole transactionnel global par EDF, AREVA, AREVA NP et Framatome.

Framatome et EDF ont également pris, dans le cadre de l'Avenant n°10, l'engagement de discuter de bonne foi des termes et conditions d'un éventuel accord « at arm's length » pour résoudre leur différend concernant l'Exclusion de Rupture (EDR) du Circuit Primaire Principal (CPP). Enfin, compte tenu des différends supplémentaires identifiés sur des dossiers commerciaux, ainsi qu'au sujet des manchettes thermiques du couvercle de la cuve de Flamanville 3, Framatome et EDF ont transigé sur l'ensemble des différends connus à date par l'Avenant n°10.

## Position comptable pour la clôture du 31 décembre 2022

L'Avenant n°10 mettant fin au Différend CSP et Traversées ayant été signé, Framatome met fin pour la clôture du 31 décembre 2022 à l'option comptable consistant à comptabiliser les coûts des opérations relatives au Différend CSP Traversées en encours.

Ainsi, les coûts du périmètre du Différend CSP et Traversées, qui recouvre l'ensemble des opérations relatives au traitement des problématiques « Qualité » et « Exclusion de rupture » des soudures du circuit secondaire principal ainsi que l'ensemble des impacts coûts et délai qui en découlent, sont intégrés dans le calcul de l'avancement du projet Flamanville 3 et permettent de générer du chiffre d'affaires.

Les encours correspondant au périmètre CSP et Traversées qui étaient enregistrés au 31 décembre 2021 sont annulés, et la dépréciation passée sur l'encours CSP, égale à 20% de la valeur brute de l'encours CSP, est également reprise.

Pour rappel, au 31 décembre 2021, les encours constatés étaient de :

- 239,5 M€ sur le périmètre CSP lesquels sont dépréciés à hauteur de 20% compte tenu d'un préfinancement à 80% de ces travaux (soit 191,6 M€ d'encours net) ;
- 55,3 M€ d'encours sur le périmètre Traversées compte tenu d'un préfinancement à 100% de ces travaux.

### 1.4.5 Activités au Royaume-Uni

#### 1.4.5.1 Contrat de construction du réacteur EPR Hinkley Point C

Ce projet porte sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR d'Hinkley Point C au Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des assemblages combustibles, d'équipements auxiliaires et d'instrumentation et de la maintenance à long terme sont couverts par des contrats dédiés.

L'année 2022 a été marquée par le franchissement d'importants jalons de fabrication comme :

- Pour l'unité 1 : la fin de fabrication de la cuve et de son couvercle, et la fin des opérations de tubage des 4 générateurs de vapeur dans l'usine de Saint-Marcel ; la fin de fabrication des mécanismes de commandes de grappes dans l'usine de Jeumont. À la suite de la livraison de la totalité des tronçons de tuyauteries primaires par l'usine du Creusot dans l'atelier de Chalon, la préfabrication des branches est désormais finalisée pour les deux premières boucles. Par ailleurs, les quatre volutes de pompe ont été livrées sur site.
- Sur l'unité 2, les supportages primaires et l'anneau support de cuve ont été livrés en Angleterre en attendant leur transfert sur site en fonction des besoins du chantier.

Du côté des fournisseurs externes, les fabrications et livraisons associées pour l'unité 1 ont progressé à un rythme soutenu. Les premiers tronçons de la ligne d'expansion du pressuriseur ont notamment passé avec succès leurs épreuves hydrauliques, et la totalité des squelettes des guides de commande de grappes (CRGA) ont été assemblés.

Concernant le contrôle commande, les activités pour la deuxième configuration se poursuivent. Cela se traduit en séquence par des activités d'approvisionnement, de fabrications et le démarrage des essais pour le contrôle de commande analytique et certains systèmes du contrôle de commande de sûreté, ainsi que des premières livraisons sur site pour l'instrumentation nucléaire.

Les activités de préparation pour l'installation des équipements sont en cours, y compris sur le site d'Hinkley Point C où les bâtiments temporaires de stockage et de préparation des composants Framatome sont achevés à plus de 80%, afin de répondre aux besoins du client NNB (HPC) dans son nouveau planning communiqué mi-2022 (planning IWS-96 mois).

#### 1.4.5.2 Projet Sizewell C

Le projet se définit comme la réplique du projet Hinkley Point C pour la réalisation de deux tranches EPR de Sizewell C Royaume-Uni. En particulier, le projet s'appuie spécifiquement sur la reconduction de la solution validée pour l'EPR HPC (design et acteurs) dans un contexte UK inchangé.

Aussi, le projet portera sur la fourniture, le montage et les essais de réception de composants primaires, de vannes classées et des contrôles commandes de sûreté pour les deux tranches EPR de Sizewell C Royaume-Uni.

En complément, la fourniture des « assemblages combustibles » ainsi que des « services et de la maintenance à long terme » seront couverts par des contrats dédiés.

La convergence sur les contrats, réalisée en 2022, a été formalisée ainsi que les conditions de mise en œuvre associées via une lettre d'engagement signée en juillet 2022. La signature définitive des contrats sera conditionnée notamment par la décision finale d'investissement du client.

Aussi, une commande anticipée dite « Early Framework Agreement » a été signée fin 2022, suivie de la Government Investment Decision. Elle regroupe 3 axes :

- Les activités de forgés débutées depuis fin 2020 ainsi que les activités de fabrications d'équipements de 2023,
- Des activités liées à l'I&C autour de l'obsolescence,
- L'analyse d'actions complémentaires pour maximiser les effets de la réplification entre les parties.

En 2022, le principe de réplification a été déployé pour la documentation technique amont, et pour les premières spécifications de commandes.

Dans l'usine du Creusot, plus d'une quarantaine de pièces ont déjà été forgées depuis fin 2020.

Les commandes principales pour les forgés externes ont été passées pour l'unité 1 au début de 2022.

Framatome travaille à ancrer le principe de réplification pour les opérations de fabrication futures – et s'organise pour impliquer au plus tôt les parties prenantes du projet, à la fois client et fournisseurs, autour de ce même objectif.

#### **1.4.6 Contrat de construction du réacteur EPR Taishan 1 et 2**

Le 6 janvier 2020, le client TNPJVC a prononcé la réception provisoire de l'unité 1 et le premier arrêt de tranche de cette Unité s'est achevé le 15 octobre 2020. La recette provisoire de l'Unité 2 a quant à elle été signée le 10 décembre 2020. Le premier arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 4 avril 2021 et s'est terminé le 10 juin 2021.

Le deuxième arrêt de tranche de l'Unité 2 a démarré le 10 juillet 2022 et s'est terminé le 15 novembre 2022. La connexion au réseau de l'Unité 2 a eu lieu le 18 novembre 2022.

La levée des réserves techniques de l'unité 1 et de l'unité 2 se poursuit sachant que la période de garantie (hors équipements spéciaux) des deux unités a pris fin le 15 octobre 2020 pour l'Unité 1, et le 1er juillet 2021 pour l'Unité 2.

La période de garantie de l'unité 2 pour les équipements spéciaux a pris fin le 9 décembre 2022, celle pour l'Unité 1 s'achèvera au premier semestre de 2023.

Les conditions seront alors réunies pour démarrer les discussions pour la signature des réceptions définitives de l'Unité 1 et de l'Unité 2.

Après le redémarrage en août 2022 de l'unité 1, qui avait été arrêtée un an auparavant, les deux unités sont en fonctionnement au 31 décembre 2022 et réalisent leur deuxième cycle d'exploitation.

#### **1.4.7 Programme EPR2**

Le 10 février 2022 à Belfort, le Président de la République a annoncé son soutien à la filière nucléaire française et le lancement d'un programme de construction de six réacteurs de type EPR2 d'ici 2050. EPR2 est un programme de six tranches identiques, construites par paires, destiné à bénéficier d'un effet de série.

Framatome, en tant que propriétaire de la technologie EPR, exerce le rôle central de chaudiériste. A ce titre, son positionnement sur le programme EPR2 recouvre de nombreuses activités : l'ingénierie (en lien avec la co-entreprise EDVANCE), la fourniture des équipements des circuits primaire et secondaire, et la fourniture du contrôle commande de sûreté, et des principaux systèmes de l'instrumentation.

L'année 2022 a été principalement marquée par des travaux d'ingénierie pour détailler la conception et des fabrications de pièces forgées qui portent les qualifications techniques nécessaires au lancement des fabrications de série.

#### **1.4.8 Démarrage du réacteur EPR OL3**

Framatome continue d'accompagner AREVA NP pour le démarrage du réacteur OL3, dont la première connexion au réseau finlandais a été réalisée le 8 mars 2022. Le réacteur a atteint les 100 % de puissance nominale le 30 septembre 2022. La phase des essais finaux reprendra après les derniers travaux en cours, et la réception provisoire est prévue début 2023.

#### **1.4.9 Remplacement de générateurs de vapeur et de coudes pour le parc français**

L'opération de remplacement de générateurs de vapeur (RGV) de la tranche 6 du CNPE de Gravelines (GR6), qui avait débuté en 2021, a été finalisée en février 2022.

L'opération de RGV de la tranche 1 du CNPE de Flamanville a débuté mi-juin 2022 et sera finalisée début 2023.

Enfin, la première opération du contrat de remplacement de tronçons et coudes primaires RCCP 900 a été réalisée sur la tranche 1 du CNPE de Blayais (remplacement d'un coude C) et s'est terminée en novembre 2022.

La préparation des prochaines opérations s'est également poursuivie en 2022 : plusieurs enquêtes ont ainsi été réalisées pour des RGV (Cruas 3 et Nogent 1) et pour des interventions entrant dans le cadre du contrat RCCP900 (Saint-Laurent B2, Chinon B1 et Tricastin 4). De même, les dossiers d'études des prochaines interventions RCCP 900 sont en cours de finalisation.

Les prochaines opérations sont prévues à Saint-Laurent B2 (remplacement de 2 coudes C) en janvier 2023, puis Chinon B1 (remplacement d'un coude C et 2 tronçons RIS) à partir de février 2023. Le prochain RGV est prévu sur la tranche 3 de Cruas en mai 2024.

Par ailleurs, Framatome est actuellement en discussions commerciales dans le cadre de l'appel d'offre EDF pour le remplacement de coudes et composants Primaire sur le palier 1300 MW. Framatome est seul à avoir répondu à l'appel d'offre et une première commande d'anticipation de travaux a été reçue pour lancer les premières études.

#### **1.4.10 Projet Koeberg (Afrique du Sud)**

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, réalisé pour le compte du client Eskom, trois Générateurs de Vapeur (GV) ont été livrés dès le mois d'octobre 2021, pour permettre d'engager début 2022 les opérations de remplacement prévues durant l'arrêt 225 de la tranche n°2. Le 4 mars 2022, Eskom a finalement décidé de reporter ces opérations fin 2023 durant l'arrêt 226.

Les opérations de remplacement des GV de la tranche n°1 ont quant à elles démarré le 13 décembre 2022, dans le cadre de l'arrêt 126 de la tranche n°1, et devraient aboutir à la fin du premier trimestre de 2023.

Sur le plan contractuel, Framatome a obtenu des adjudications favorables, avec des paiements associés, en réparation d'une partie de ses préjudices relatifs au décalage, par le client, du planning initial de réalisation. Plusieurs réclamations restent soumises à une procédure d'arbitrage dont l'issue interviendra en 2025.

#### **1.4.11 Corrosion sous contrainte**

Depuis fin 2021, EDF est engagé avec l'ensemble des acteurs de la filière nucléaire, et Framatome en particulier, dans l'analyse et la résolution du phénomène de Corrosion Sous Contrainte (CSC). L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a validé en juillet 2022 la stratégie de contrôles non destructifs définie par EDF pour conduire ce diagnostic. D'ici 2025, l'ensemble du parc aura été contrôlé, les réacteurs N4 et P4 en priorité. Pour Framatome, les efforts nécessaires induisent la mise en œuvre d'une gestion au plus juste des priorités, en concertation avec EDF, en particulier sur le planning des arrêts de tranche et la mobilisation des ressources.

La CSC est un phénomène complexe, résultant de l'interaction de facteurs mécaniques, électrochimiques et métallurgiques. Il a été observé des fissures de quelques mm sur les circuits d'injection de sécurité (RIS) et de refroidissement du cœur (RRA), proche de la surface interne des tuyaux et des soudures des coudes.

Framatome a mobilisé une équipe d'experts et de spécialistes sur tous les sujets techniques intégrant ses partenaires et sous-traitants (y compris nord-américains), notamment pour limiter les impacts de dosimétrie sur les intervenants.

Au-delà des moyens de calcul et des contrôles déployés pour justifier l'acceptabilité des défauts et exécuter les réparations nécessaires, Framatome a inclus dans son programme l'analyse des causes racines des défauts constatés, notamment par la réalisation de tests métallurgiques dans ses laboratoires d'Erlangen en Allemagne sur des échantillons de matériaux prélevés sur le parc. Framatome a également développé un nouveau procédé de soudage permettant de minimiser les tractions à la racine des soudures.

Deux projets de remplacement ont été réalisés : Bugey-4 (terminé fin septembre), Chooz B1 (terminé en décembre 2022). L'opération Chooz B1 a mobilisé près de 200 personnes, dont 140 venus spécialement d'Amérique du Nord en partenariat avec les sociétés D&Z (USA) et Liburdi (Canada).

#### **1.4.12 Projet Hanhikivi**

Le 2 mai 2022, Fennovoima Oy a annoncé avoir annulé la commande relative à la fourniture et la construction du réacteur à eau sous pression de 1200 MW du type russe (VVER) Hanhikivi 1, sur le site Pyhäjoki, passée avec le groupe étatique russe Rosatom.

En 2019, dans le cadre de la construction de ce réacteur, Framatome avait signé avec RASU (filiale de Rosatom) et en consortium avec Siemens, un contrat de fourniture de système de contrôle-commande. Framatome devait fournir le contrôle commande de sûreté et Siemens Energie le contrôle commande opérationnel.

Dans le cadre de l'annulation de la commande par Fennovoima, RASU a mis fin à la commande passée au consortium Framatome-Siemens Energy en juin 2022. Le consortium est en cours de négociation des termes de terminaison du contrat.

## 1.5 Opérations de croissance externe

### 1.5.1 Intégration de l'activité contrôle commande de Framatome Grenoble SAS

Le 5 novembre 2021, Framatome SAS a acquis la société Rolls-Royce Civil Nuclear SAS (RRCN) basée à Grenoble, ainsi qu'une société liée en République Tchèque et des activités en Chine. A l'issue de cette acquisition, RRCN est devenue Framatome Grenoble SAS.

L'acquisition de Framatome Grenoble en 2021 a été réalisée sur la base d'une valeur de vente estimée à la date de cession de l'entité. Framatome SAS et Rolls-Royce UK n'ont pas réussi à s'accorder sur les comptes de réalisation devant servir au calcul du prix final. Les ajustements de prix pour lesquels les deux parties n'ont pas trouvé accord, font, au 31 décembre 2022, l'objet d'un arbitrage par un expert nommé par les deux parties.

Conformément au contrat de cession et d'acquisition entre Framatome SAS et Rolls Royce UK, les conclusions de l'expertise fixant le prix final de la transaction doivent être communiquées par l'expert aux deux parties, au plus tard le 7 février 2023.

Au cours de l'année 2022, Framatome SAS et Framatome Grenoble ont travaillé à l'intégration opérationnelle de Framatome Grenoble au sein de la BU Contrôle-Commande. L'intégration de Framatome Grenoble permet notamment de renforcer la réalisation des projets de rénovation de contrôle-commande en cours chez EDF (contrats E2C et M2C), pour lesquels Framatome Grenoble travaillait en sous-traitance de Framatome SAS avant son acquisition. Elle renforce également l'empreinte industrielle en France des activités de Framatome SAS dans le domaine du contrôle commande, dans la perspective des futures constructions EPR2.

### 1.5.2 Fusion de Tubes Nucléaires Montbard

Le 30 novembre 2022, la société Tubes Nucléaires Montbard, a fusionné au sein de la société Framatome SAS.

Cette opération a été soumise au régime juridique des fusions, défini par les articles L236-1 et suivants et R 236-1 et suivants du Code de commerce avec une date d'effet retroactive au 1er janvier 2022 d'un point de vue comptable et fiscal.

Les actifs et passifs apportés ont été évalués à la valeur nette comptable. Le résultat de l'opération s'est traduit par un mali technique de fusion comptabilisé en intégralité en immobilisations incorporelles pour un montant de 1,7 millions d'euros.

La société Tubes Nucléaires Montbard, spécialiste français dans la production de tubes sans soudures pour générateurs de vapeur destinés majoritairement au marché du nucléaire et de la défense, avait été acquise par Framatome le 31 mai 2021 sous le nom de Valinox Nucléaire SAS.

### 1.5.3 Création de Framatome Arc et Consolidation d'Olys Engineering

Le 6 mai 2022, Framatome a fait l'acquisition des filiales du groupe EFINOR opérant dans les secteurs de l'énergie nucléaire et navale de défense en France et au Royaume-Uni. Cette opération permet à Framatome d'accroître ses compétences en soudage et en référentiels qualifiés de soudure, tout en renforçant son positionnement dans la fabrication de composants et dans les services à haute valeur ajoutée pour ses clients. De l'ingénierie à l'installation de composants manufacturés sur site, la division Energie et Défense du groupe EFINOR est présente sur un large éventail de projets comme les programmes de construction de nouveaux réacteurs nucléaires, l'industrie navale de défense et d'autres applications industrielles.

La Business Unit Base Installée de Framatome à laquelle sont rattachées ces activités a procédé en 2022 à l'intégration de ces compétences dans son organisation. La filiale EFINOR Ile de France a été

fusionnée dans la société Olys Engineering le 30 septembre 2022, les deux entités combinant ainsi leurs ressources sur des activités d'assistance technique de même nature. Les six autres filiales françaises ont été absorbées par la société Framatome Arc, filiale de Framatome SAS, dont le siège est à Beaumont Hague, avec un effectif de 350 personnes. Ces fusions ont eu lieu le 31 décembre 2022 avec un effet comptable et fiscal rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### 1.5.4 Création de Framatome Ltd et fusion des entités britanniques

Framatome BHR, société acquise en août 2021 sous le nom de VirtualPiE Limited par Framatome SAS, cédera ses actifs et passifs le 1<sup>er</sup> janvier 2023 à l'ancienne filiale britannique du groupe EFINOR, acquise en mai 2022, aujourd'hui filiale à 100% de Framatome SAS, et renommée **Framatome Ltd**. Il en sera de même pour Framatome UK, filiale historique de Framatome au Royaume-Uni portant les contrats de mise à disposition de personnel à EDVANCE UK.

Framatome renforce ainsi sa présence au Royaume-Uni et se positionne en partenaire local de premier plan sur les marchés de l'ingénierie, des services aux EPR en support à EDF Energy, du démantèlement, des réacteurs avancés et SMR et de la Défense, et conforte le positionnement historique de BHR sur ses grands comptes dans l'ingénierie des fluides.

#### 1.5.5 Acquisition de CETH

Le 31 août 2022, Framatome a finalisé l'acquisition de CETH, un spécialiste français du traitement thermique post-soudage. Cette opération d'intégration verticale répond aux enjeux de souveraineté industrielle et permet à Framatome de conforter son expertise sur l'ensemble des opérations associées au soudage.

Basés à proximité de la Roche-sur-Yon, les 45 collaborateurs de CETH conçoivent et fabriquent des équipements de traitement thermique qui s'adaptent aux besoins de leurs clients. Ils proposent également des solutions de traitement thermique pré/post-chauffage et de détensionnement après soudage. CETH est l'un des rares spécialistes du traitement thermique après soudage à avoir la certification CEFRI, permettant d'intervenir en zone contrôlée. CETH a rejoint la Business Unit Base Installée.

#### 1.5.6 Acquisition de Cyberwatch

Le 31 mai 2022, Framatome a finalisé l'acquisition de Cyberwatch (à hauteur de 90%), un éditeur français de logiciels de sécurité informatique. Cette opération complète et renforce le positionnement de Framatome dans le domaine de la cybersécurité avec un portefeuille élargi de solutions au profit des administrations, des entreprises du secteur nucléaire et d'autres industries critiques (énergie, défense, transport). Le portefeuille cybersécurité de Framatome s'appuie sur son expérience unique en sûreté nucléaire, dans les systèmes d'information industriels et de gestion, dans des environnements sensibles, avec des engagements forts de pérennité et de souveraineté.

Avec l'acquisition de FoxGuard Solutions aux USA en 2019, le lancement de FoxGuard en Europe en 2021 et aujourd'hui l'acquisition de Cyberwatch, Framatome propose des solutions éprouvées de détection de vulnérabilités et d'identification, de validation et de déploiement de correctifs, à plus de 300 clients industriels. L'intégration des expertises technologiques souveraines de Cyberwatch en cartographie des actifs informatiques et en priorisation des risques, complète l'offre de Framatome en gestion des vulnérabilités et des patches, au profit de l'informatique industrielle et de gestion, notamment pour les administrations, et les industries critique et nucléaire.

#### 1.5.7 Achat de la captive de réassurance Foyer Réassurance SA

Le 24 Mai 2022, Framatome SAS a acquis la captive de réassurance Foyer Réassurances SA, Luxembourg, filiale de Foyer SA, premier assureur Luxembourgeois.



Le 29 décembre 2022, cette société a été absorbée par la captive TEREKO d'ores et déjà détenue par Framatome SAS.

Avec cette nouvelle acquisition, Framatome étend la surface de son outil captif de réassurance afin de faciliter et optimiser le placement de certaines de ses assurances Non Vie.

## 1.6 Filiales et participations

### 1.6.1 Création de Framatome Bulgaria

Le 19 avril 2022 Framatome a annoncé la création de Framatome Bulgaria, filiale de Framatome SAS, pour accompagner la centrale nucléaire de Kozloduy et renforcer sa présence en Europe centrale. Cette création renforce la coopération entre la centrale de Kozloduy et Framatome complète la signature d'un contrat de services de trois ans pour les réacteurs VVER-1000 confortant une relation entamée il y a 20 ans.

### 1.6.2 Création de Framatome Belgium

En juin 2022, Framatome a annoncé la création de Framatome Belgium, une filiale de Framatome SAS spécialisée dans l'offre de solutions en ingénierie et services pour le secteur nucléaire. Ce centre d'excellence de l'ingénierie aura pour vocation de renforcer l'empreinte de Framatome en Europe en supportant notamment les projets de prolongement de la durée de vie des centrales, les nouvelles constructions et le démantèlement des installations nucléaires. Les experts de Framatome Belgium travailleront en appui des différents projets et sites européens. Framatome Belgium est basée à Bruxelles.

## 1.7 Développement de la marque Framatome

Framatome continue le développement de la marque commerciale **Framatome Healthcare** visant le développement de produits ou procédés à usage médical.

- En juin 2022, Framatome et Kinectrics ont annoncé la mise en service réussie du système de production d'isotopes (IPS) au Canada, installé dans les réacteurs CANDU de Bruce Power. Ces isotopes sont utilisés dans le traitement des tumeurs neuroendocriniennes, du cancer de la prostate et potentiellement du cancer du sein. Le 24 octobre 2022, la production commerciale du lutétium-177 a pu démarrer, à la suite de l'obtention de l'examen réglementaire et de l'autorisation finale de la CNSC (autorité de sûreté nucléaire canadienne.)
- En juillet 2022, Framatome a acquis une participation minoritaire dans Global Morpho Pharma. Cette entreprise développe des équipements innovants et fournit des services à valeur ajoutée aux sociétés radiopharmaceutiques pour la production et la distribution de radio-isotopes médicaux.

La marque **Framatome Defense** continue également de se développer avec :

- En février 2022, la signature d'une convention de recherche et de développement entre le CEA, Framatome et Naval Group avec pour objectif de mieux maîtriser le cycle, de la conception à la production, des ébauches en acier. Cet accord-cadre contribue au développement des compétences essentielles à la réussite des programmes nucléaires de défense.
- TechnicAtome et Framatome ont également renouvelé leurs accords de coopération en octobre 2022. TechnicAtome, concepteur et maître d'œuvre et Framatome, un de ses principaux partenaires industriels, sont étroitement liés pour la réalisation d'équipements des réacteurs de la propulsion nucléaire.

Framatome a par ailleurs étendu son offre de **cybersécurité** par l'acquisition de Cyberwatch et continue l'extension du marché de Foxguard Solutions à l'Europe.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2022 de la Société Framatome SAS est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et de ses modifications ultérieures.

### 2.1 Evaluation des actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en service.

#### Immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche et développement immobilisés ne comprennent que ceux qui ont été apportés à Framatome, dans le cadre de l'apport partiel d'actif. Ils sont amortis selon leur durée probable d'utilisation.

Concernant les actifs incorporels relatifs à la Propriété Intellectuelle EPR, ils font l'objet d'un test de valeur au travers de redevances théoriques, calculées sur la base du scénario réacteur en vigueur à la date de clôture des comptes. Ces actifs sont amortis sur une durée de 20 ans, correspondant au planning des projets actuels connus.

La société comptabilise ses dépenses de R&D en charges, conformément à l'option prévue par le Code de Commerce (article R 123-186) et le PCG (article 212-3.1).

Le fonds de commerce de la Société a une durée de vie indéterminée. Il fait l'objet de test de perte de valeur annuelle, sur les bases des cash-flows futurs. Le cas échéant, une dépréciation est constatée.

Le fonds de commerce de Framatome est indissociable de son activité prise dans son ensemble. L'évaluation du fonds est donc testée globalement sur l'ensemble du groupe Framatome.

#### Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de l'apport d'actif dont a bénéficié Framatome en 2017, les principales immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant à leur juste valeur (terrains, aménagements, constructions et agencements). Les autres immobilisations corporelles (matériels et outillages) ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation des amortissements de ses immobilisations corporelles sont décrits ci-après.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens.

La durée d'amortissement généralement retenue est indiquée ci-après par nature de biens :

|                                         |                                                     |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Logiciels d'application                 | durée de vie probable d'utilisation limitée à 5 ans |
| Concessions, brevets et licences        | durée de protection juridique                       |
| Bâtiments                               | Entre 5 et 40 ans                                   |
| Agencements et installations            | Entre 3 et 15 ans                                   |
| Matériel industriel, mobilier de bureau | Entre 5 et 10 ans                                   |

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Petit matériel, petit outillage    | 5 ans            |
| Matériel de bureau et informatique | Entre 1 et 8 ans |
| Matériel de transport              | 5 ans            |

L'amortissement est éventuellement complété par une dépréciation lorsque, pour certains biens, la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur nette comptable ainsi obtenue, peut être considérée comme économiquement justifiée.

La valeur comptable des installations nucléaires, intègre les actifs de contrepartie liés au démantèlement des installations nucléaires en exploitation. Il est pratiqué un amortissement linéaire sur la durée de vie prévisionnelle des installations concernées, mesurée en considération de la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, devant être exécutés dans ces installations.

Dans la limite des dispositions fiscales pour les biens qui ouvrent droit à l'amortissement dégressif, la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif est constatée en amortissement dérogatoire.

## 2.2 Immobilisations financières

### 2.2.1 Titres de participation et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition. Les principes comptables retenus par Framatome pour la comptabilisation de ses titres de participation sont les suivants :

- Conformément à l'article 213-8 du PCG, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'acte liés à l'acquisition des titres de participation immobilisés sont rattachés au coût d'acquisition de l'immobilisation. L'étalement fiscal des frais d'acquisition est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.
- Pour les autres titres immobilisés, ces frais sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation, comptabilisée en résultat financier, lorsque leur valeur d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de critères tels que la situation nette ou les flux de trésorerie actualisés.

### 2.2.2 Autres immobilisations financières

Les créances rattachées à des participations sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de ses activités, la société est amenée à accorder des prêts en devises à ses filiales. Selon leur caractère recouvrable, ces prêts peuvent être couverts par des instruments dérivés de change.

### 2.2.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements que la société a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de démantèlement de ses installations nucléaires de base (INB).

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement posent le principe de la constitution, par les exploitants d'installations nucléaires de base opérant en France, d'actifs dédiés couvrant les

charges de démantèlement de leurs installations, selon des modalités garantissant la disponibilité des ressources nécessaires.

Composé à partir de l'échéancier des dépenses, ce portefeuille d'actifs financiers est géré dans une optique long terme. Ces actifs financiers sont composés d'OPCVM investis en titres obligataires et en actions.

Les TIAP sont comptabilisés au coût historique. A la clôture, si la valeur d'inventaire d'un titre ou d'un OPCVM est inférieure au coût d'entrée, une moins-value latente est intégralement provisionnée sans compensation avec les gains potentiels sur les autres titres.

## **2.3 Stocks et en-cours**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge de la Société ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêté des comptes que le contrat soit signé.

## **2.4 Créances et dettes**

### **2.4.1 Evaluation des créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Dans le cadre d'une opération de couverture d'engagements fermes, la réévaluation à la clôture de la composante change de l'élément couvert facturé et de la part de la couverture correspondante est comptabilisée au bilan par l'intermédiaire de compte d'écart de conversion actif et passif.

Les clients et comptes rattachés incluent également le montant des factures à établir relatives au chiffre d'affaires reconnu selon la méthode à l'avancement.

### **2.4.2 Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond à des revenus sur des contrats long terme et sur des prestations reconnues à l'achèvement.

Pour les contrats à long terme, la société applique la méthode préférentielle de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement, conformément à l'avis 99.10 du Conseil National de la Comptabilité, et au règlement CRC 99.08.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, la méthode utilisée est celle de l'avancement par les coûts.

Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.

La société ne tient pas compte d'une composante de financement dans le cadre de la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en encours dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dans la limite de leur valeur recouvrables. En cas de perte à terminaison, cette approche n'exclut pas de comptabiliser intégralement en charges la perte attendue.

En complément, une partie du chiffre d'affaires est reconnue à l'achèvement, au moment de la livraison, notamment pour la vente de Combustible.

## 2.5 Instruments financiers

La société applique le règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture.

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change sur les contrats d'exploitation. Les instruments dérivés utilisés consistent en des contrats de change à terme et swaps de devises.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La Société comptabilise le report / déport des opérations de change (terme et swap) de façon étalée sur la durée de la couverture en résultat financier, en application du règlement ANC 2015-05.

### Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes commerciaux comptabilisés au bilan, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés en écart de conversion.

Constituent des engagements fermes comptabilisés au bilan :

- Les achats ou ventes issus de contrats en devises dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ;
- Les avances à long terme consenties aux filiales.

### Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères. L'élément futur couvert de nature hautement probable n'est

pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture à l'exception de la composante taux du dérivé.

## 2.6 Valeurs mobilières de placement

La société ne détient pas de valeurs mobilières de placement. Ses excédents de trésorerie sont placés auprès de la société mère EDF SA, dans le cadre d'une convention de placement de trésorerie.

## 2.7 Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers avec la société mère EDF SA ou les sociétés filles, sont présentés sur la ligne « Autres créances » lorsqu'ils sont débiteurs. Dans le cas contraire, ils figurent au passif sur la ligne « Autres dettes ».

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de la clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour permettre de doter une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

### Avantages au personnel :

La totalité du montant des engagements de la Société en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, nette des éventuels actifs de couverture, est comptabilisée, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des règles comptables décrites ci-dessous.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique déterminé en fonction des taux des emprunts obligataires émis par les entreprises de première catégorie, pour une durée équivalente à celle des passifs sociaux.

Framatome fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Conformément à la recommandation ANC n°2013.02 du 7 novembre 2013 mise à jour au 5 novembre 2021, la Société applique la méthode retenant les dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par

la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n°475/21012 du 5 juin 2012. Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en résultat.

Les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple les médailles du travail) sont également comptabilisés au compte de résultat.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- la charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier;
- la charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans le résultat d'exploitation

## 2.9 Provisions pour opérations de fin de cycle

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, la Société a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement.

### 2.9.1 Nature et évaluation des engagements

Les provisions couvrent :

- Les coûts pour mener le site de l'installation au niveau du déclassement. L'état final des installations à démanteler (bâtiments et sols) est une hypothèse structurante de référence pour élaborer le scénario de démantèlement, Framatome ayant retenu un assainissement visant la libération des bâtiments et des terrains adjacents de toute contrainte nucléaire et radiologique pour un usage industriel ;
- Les coûts de transport et de stockage définitif des déchets radioactifs sur des centres dédiés.

L'évaluation du coût de démantèlement des installations repose sur des méthodologies permettant de disposer de la meilleure estimation des coûts et délais des études et opérations pour les installations en cours d'exploitation et pour les installations à l'arrêt.

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculé installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

- Un assainissement (pouvant aller dans certains cas jusqu'à la démolition des bâtiments) des sites nucléaires visant la libération des bâtiments et des terrains adjacents de toute contrainte nucléaire et radiologique pour une réutilisation conventionnelle industrielle, ainsi que le traitement, transport et stockage des déchets générés par ces opérations. Les devis tiennent compte d'une marge pour risques et incertitudes pour anticiper les aléas techniques et de calendrier ;
- Entre deux révisions triennales, les devis sont portés en conditions économiques de l'exercice en appliquant à l'ensemble des coûts le taux d'inflation de l'année ;
- Les devis sont également mis à jour en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles pouvaient être anticipées. En tout état de cause, l'objectif est de réviser chaque devis selon une périodicité n'excédant pas trois ans ;
- Les coûts de chaque devis sont ensuite répartis selon leur propre échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée.

## 2.9.2 Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants :

### Calcul du taux d'actualisation et d'inflation

Depuis la clôture du 31 décembre 2020, les modalités de calcul du taux d'actualisation ont évolué comme suit :

Le taux d'actualisation est établi sur la base d'une courbe de taux d'intérêt. Cette courbe comprend une courbe de taux souverain, construite sur des données de marché en date de clôture pour les horizons liquides (courbe de taux OAT de 0 à 20 ans) et convergeant ensuite, en utilisant une courbe d'interpolation, vers le taux de très long terme UFR (Ultimate Forward Rate) - avec des taux qui deviennent très proches du taux UFR à partir de 60 ans -, à laquelle est ajoutée une courbe des spreads des obligations d'entreprises de notation A à BBB. Sur la base des flux de décaissement attendus des engagements nucléaires, un taux d'actualisation unique équivalent est déduit de la courbe de taux ainsi construite. Ce taux d'actualisation unique est ensuite appliqué aux échéanciers prévisionnels de coûts des engagements pour déterminer les provisions.

Le taux UFR a été défini par l'autorité européenne de régulation des assureurs (European Insurance and Occupational Pensions Authority – « EIOPA ») pour les passifs assurantiels, de très long terme, présentant des décaissements au-delà des horizons de marché. Le taux UFR calculé s'établit à 3,43% pour 2022. Il est retenu en cohérence avec la décision de l'autorité administrative qui dans son arrêté du 1er juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 mars 2007 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires (voir ci-après), a fait évoluer la formule du plafond réglementaire du taux d'actualisation, en prenant en référence le taux UFR en lieu et place de la moyenne arithmétique sur les 48 derniers mois du TEC 30, la référence au taux UFR étant considérée comme plus pertinente pour les provisions nucléaires compte tenu des échéances de très long terme.

Cette évolution des modalités de calcul du taux d'actualisation permet la meilleure appréciation actuelle de la valeur temps de l'argent au regard des provisions nucléaires qui ont pour caractéristiques des flux de décaissement à très long terme, largement au-delà des horizons de marché, notamment au travers :

- de l'utilisation d'une courbe de taux d'intérêt, sur base de données de marché sur les horizons liquides observées en date de clôture, et convergeant sur les horizons non liquides vers un taux de très long terme sans effet de cycle (en lieu et place d'un taux moyen relatif à une seule duration représentative de la duration moyenne des engagements), soit des données de taux pour l'ensemble des échéances associées aux provisions nucléaires ;
- de l'utilisation d'une référence d'un taux de très long terme (UFR calculé) produit par un acteur indépendant et désormais retenu par l'autorité administrative pour la détermination de la formule du plafond réglementaire, pour la prise en compte des tendances longues sur les évolutions de taux en cohérence avec l'horizon lointain des décaissements ;
- de la modification des références des spreads d'obligations pris en compte aux entreprises de notation A à BBB permettant de construire une courbe de spread plus robuste, dans un contexte d'obligations de notation AA peu nombreuses en particulier pour les maturités longues, contrairement aux obligations de notation BBB qui constituent la majorité des obligations « Investment Grade » et sont très majoritaires sur les maturités les plus longues.

L'hypothèse d'inflation est établie sur la base d'une courbe de taux d'inflation, construite à partir des prévisions économiques et des produits de marché indexés sur l'inflation, et en cohérence à long terme avec l'hypothèse d'inflation sous-jacente au taux UFR (2%).



## Plafond réglementaire du taux d'actualisation

Sont parus au journal officiel le 2 juillet 2020 les deux textes réglementaires suivants :

- Décret du 1er juillet 2020 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires, qui codifie au sein du Code de l'environnement et actualise le décret initial du 23 février 2017 ;
- Arrêté du 1er juillet 2020 relatif à la sécurisation du financement des charges nucléaires, qui modifie l'arrêté initial du 21 mars 2007.

Au regard de ces décret et arrêté, le taux d'actualisation, à compter du 1er juillet 2020, doit respecter un double plafond réglementaire, et doit en conséquence être inférieur :

- Au plafond réglementaire, exprimé dorénavant en valeur réelle, c'est-à-dire net du taux d'inflation ; cette valeur est égale à la valeur non arrondie représentative des anticipations en matière de taux d'intérêt réel à long terme, retenue pour le calcul publié par l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) du taux à terme ultime (taux UFR « réel ») applicable à la date considérée, majorée de cent cinquante points de base. Ce plafond est applicable à compter de l'année 2024. Jusqu'en 2024, le plafond est égal à la moyenne pondérée de 2,3 % et de ce nouveau plafond. La pondération affectée au montant de 2,3 % est fixée à 50 % pour l'année 2020, 25 % pour l'année 2021, 12,5 % pour l'année 2022 et 6,25 % pour l'année 2023 ;
- Au taux de rendement prévisionnel des actifs de couverture (actifs dédiés).

Le taux plafond, calculé selon l'arrêté en vigueur à partir du 1er juillet 2020 et à partir de la référence UFR, s'établit à 2,85% (taux réel) au 31 décembre 2022.

Compte tenu des éléments ci-dessus, Les taux retenus au 31 décembre 2022 sont de 4,8 % pour l'actualisation et de 2,2 % pour l'inflation (contre respectivement 4,3% et 1,8% en 2021), soit un taux d'actualisation réel de 2,6% au 31 décembre 2022 (2,5% au 31 décembre 2021).

### 2.9.3 Traitement comptable

#### Traitement de l'estimation initiale des coûts de démantèlement

Le montant de la provision pour opérations de fin de cycle évalué à la date de mise en service d'une installation nucléaire, estimation initiale, fait partie intégrante du coût comptabilisé en actifs corporels (Cf. Note 2.1), sous la forme d'un « Actif de démantèlement ». Cet actif de démantèlement est enregistré en contrepartie de la provision pour opérations de fin de cycle.

#### Traitement des évolutions ultérieures des coûts de démantèlement

Les évolutions induites par des changements d'hypothèses concernent les modifications de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Framatome applique la méthode prospective pour traiter ces évolutions selon les deux situations ci-dessous :

- L'installation est en exploitation :
  - o Lorsque le changement d'estimation conduit à augmenter la provision, l'actif de démantèlement est corrigé du même montant que la provision, et est amorti sur la durée résiduelle des installations.
  - o Lorsque le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, la variation négative est déduite de l'actif de démantèlement. Si cette diminution est supérieure à l'actif net comptable de l'actif de démantèlement, l'excédent est constaté par le biais d'une dépréciation de l'actif sous-jacent.
- L'installation n'est plus en exploitation : l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact

des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

### **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement est amorti sur la même durée que les installations concernées. La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme éligible au coût de revient des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « dotations aux amortissements de l'actif de démantèlement » et ainsi déduite de la marge brute.

### **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée d'une année à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

## **2.10 Dettes Financières**

Framatome n'a pas de dette financière externe auprès d'établissements de crédit. Les dettes auprès des établissements de crédit concernent uniquement les soldes créditeurs de banque.

Les emprunts et dettes financières divers comprennent principalement les prêts réalisés par ses filiales auprès de Framatome.

## **2.11 Informations fiscales**

La société Framatome SAS n'est pas membre d'un groupe d'intégration fiscale au titre de l'exercice 2022.

## **3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

Au cours de l'exercice 2022 il n'y a pas eu de changement de méthode comptable.

## **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

L'acquisition de Framatome Grenoble en 2021 a été réalisée sur la base d'une valeur de vente estimée à la date de cession de l'entité. Framatome SAS et Rolls-Royce UK n'ont pas réussi en 2022 à s'accorder sur les comptes de réalisation devant servir au calcul du prix final.

Les ajustements de prix, pour lesquels les deux parties n'ont pas trouvé accord, ont fait l'objet d'un arbitrage par un expert, nommé par les deux parties, qui a rendu ses conclusions le 7 février 2023. Cet arbitrage a conduit Framatome à verser un complément de prix d'environ 4 millions d'euros à Rolls Royce UK.

## 5. NOTES SUR LE BILAN

Dans les tableaux ci-dessous, la colonne « Apports-Fusion » comprend les montants issus de la fusion de la société Tubes Nucléaires Montbard dans Framatome au 30 novembre 2022.

### 5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

| Valeurs brutes (en milliers d'euros)                  | 2021             | Augmentations  | Diminutions      | Apports - Fusion | Virements de poste à poste | 2022             |
|-------------------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                  |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| Frais de recherche et développement                   | 301 635          | 1 712          | -                | -                | -                          | 303 347          |
| Concessions, brevets et droits similaires             | 103 015          | 15 232         | (8)              | 1 662            | -                          | 119 901          |
| Fonds commercial                                      | 741 579          | 1 701          | -                | -                | -                          | 743 280          |
| Autres immobilisations incorporelles                  | 29               | -              | -                | -                | -                          | 29               |
| Immobilisation incorporelles en cours                 | 69 951           | 32 189         | (16 995)         | -                | -                          | 85 145           |
| Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles   | 313              | 1 789          | (241)            | -                | -                          | 1 861            |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>            | <b>1 216 522</b> | <b>52 623</b>  | <b>(17 244)</b>  | <b>1 662</b>     | <b>-</b>                   | <b>1 253 563</b> |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                    |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| Terrains                                              | 29 995           | 1 645          | -                | 2 585            | -                          | 34 225           |
| Constructions :                                       |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Constructions sur sol propre                        | 163 159          | 29 915         | (4)              | 20 042           | -                          | 213 112          |
| - Constructions sur sol d'autrui                      | 4 191            | -              | -                | -                | -                          | 4 191            |
| - Constructions, installations générales, agencements | 191 465          | 13 822         | (38)             | 12 338           | (164)                      | 217 423          |
| Inst. techniques, matériel et outillage industriels : |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Inst. techniques, matériel et outillage industriels | 640 290          | 113 575        | (4 881)          | 98 742           | -                          | 847 726          |
| - Actifs coûts de démantèlement                       | 71 736           | -              | -                | -                | 7 703                      | 79 439           |
| Autres immobilisations corporelles :                  |                  |                |                  |                  |                            |                  |
| - Inst. générales, agencements, aménagements divers   | 62 806           | 57 749         | (154)            | -                | 164                        | 120 565          |
| - Matériel de transport                               | 200              | -              | -                | -                | -                          | 200              |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier        | 17 232           | 8 000          | (2)              | 1 402            | -                          | 26 632           |
| Immobilisations corporelles en cours                  | 316 200          | 194 262        | (223 522)        | 1 383            | -                          | 288 323          |
| Avances et acomptes sur immobilisations corporelles   | 3 703            | 3 394          | (2 160)          | 54               | -                          | 4 991            |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>              | <b>1 500 976</b> | <b>422 362</b> | <b>(230 761)</b> | <b>136 546</b>   | <b>7 703</b>               | <b>1 836 827</b> |

## 5.2 Amortissements & dépréciations des Immobilisations incorporelles et corporelles

| Amortissements et dépréciations<br>(en milliers d'euros) | 2021           | Augmentations  | Diminutions    | Apports - Fusion | 2022           |
|----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|----------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                     |                |                |                |                  |                |
| Frais de recherche et développement                      | 72 378         | 16 236         | (236)          | -                | 88 378         |
| Concessions, brevets et droits similaires                | 41 856         | 16 594         | (9)            | 1 656            | 60 097         |
| Fonds commercial                                         | -              | -              | -              | -                | -              |
| Autres immobilisations incorporelles                     | 29             | -              | -              | -                | 29             |
| Immobilisation incorporelles en cours                    | 335            | -              | -              | -                | 335            |
| <b>Total immobilisations incorporelles</b>               | <b>114 598</b> | <b>32 830</b>  | <b>-</b>       | <b>1 656</b>     | <b>148 839</b> |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                       |                |                |                |                  |                |
| Terrains et aménagements                                 | 4 127          | 1 055          | -              | 610              | 5 792          |
| Constructions :                                          |                |                |                |                  |                |
| - Constructions sur sol propre                           | 35 981         | 9 753          | (602)          | 19 091           | 64 223         |
| - Constructions sur sol d'autrui                         | 1 354          | 353            | -              | -                | 1 707          |
| - Constructions, instal. générales, agencements          | 39 143         | 10 951         | (38)           | 10 376           | 60 432         |
| Inst. techniques, matériel & outillage industriels :     |                |                |                |                  |                |
| - Inst. techniques, matériel et outillage industriels    | 249 527        | 79 520         | (6 244)        | 88 812           | 411 615        |
| - Actifs coûts de démantèlement                          | 17 251         | 2 175          | (703)          | -                | 18 723         |
| Autres immobilisations corporelles :                     |                |                |                |                  |                |
| - Inst. générales, agencements, aménag. divers           | 13 140         | 6 919          | (114)          | -                | 19 945         |
| - Matériel de transport                                  | 133            | 24             | -              | -                | 157            |
| - Matériel de bureau et informatique, mobilier           | 5 768          | 4 082          | (13)           | 1 343            | 11 180         |
| Immobilisations corporelles en cours                     | 2 700          | -              | -              | -                | 2 700          |
| <b>Total immobilisations corporelles</b>                 | <b>369 124</b> | <b>114 832</b> | <b>(7 714)</b> | <b>120 232</b>   | <b>596 474</b> |

## 5.3 Immobilisations financières

### 5.3.1 Variations des immobilisations financières

| Valeurs brutes (en milliers d'euros)        | 2021             | Apports -Fusion | Augmentations  | Diminutions      | 2022             |
|---------------------------------------------|------------------|-----------------|----------------|------------------|------------------|
| Participations (1)                          | 1 421 325        | (11 694)        | 118 306        | (288)            | 1 527 649        |
| Créances rattachés à des participations (2) | 177 312          | (12 022)        | 29 544         | (93 457)         | 101 377          |
| T.I.A.P (3)                                 | 90 707           | -               | 31 238         | (27 519)         | 94 426           |
| Autres titres immobilisés                   | 1 361            | -               | -              | (461)            | 900              |
| Prêts                                       | 59               | 176             | 48             | (49)             | 234              |
| Autres immobilisations financières (4)      | 5 892            | -               | 977            | (1 827)          | 5 042            |
| <b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>    | <b>1 696 656</b> | <b>(23 540)</b> | <b>180 113</b> | <b>(123 601)</b> | <b>1 729 628</b> |

- (1) Les titres de participations sont détaillés au paragraphe 5.3.3. Les augmentations comprennent les principales acquisitions décrites au paragraphe 1.5 : Framatome Arc, Cyberwatch, CETH et Foyer Réassurances.
- (2) Les créances rattachées à des participations se composent principalement au 31 décembre 2022 de prêts à des filiales. La valeur nominale des principaux prêts est la suivante :
- Framatome GmbH pour 72,5 millions d'euros ;
  - GIE SINERGIE pour 20 millions d'euros ;
  - Edvance pour 5 millions d'euros.

Framatome a consenti à sa filiale Framatome Kft un abandon de créance de 0,9 millions d'euros sur son prêt.

- (3) Les **T.I.A.P.** sont présentés au paragraphe 5.3.4.
- (4) Les **immobilisations financières diverses** sont constituées principalement des dépôts et cautionnement et de la quote-part tiers à recevoir au titre du démantèlement des outillages contaminés des bases chaudes.

### 5.3.2 Dépréciation des titres de participations

Des dépréciations ont été reprises en 2022 sur les sociétés : Edvance pour 9 millions d'euros et Wecan pour 8,4 millions d'euros.

### 5.3.3 Tableau des Filiales et Participations

| Montants en milliers d'euros                                                                                                  |                     | Données 2022 des filiales dans les comptes de Framatome sas |               |                                                                    |                  | Données 2021 des filiales et participations (*) |                    |                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------|--------------------|------------------------|
| Sociétés                                                                                                                      | % du capital détenu | Valeurs comptables des titres détenus                       |               | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Dividendes reçus | Capitaux propres avant résultats de l'exercice  | Chiffre d'Affaires | Résultat de l'exercice |
|                                                                                                                               |                     | Brutes                                                      | Dépréciations |                                                                    |                  |                                                 |                    |                        |
| <b>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital</b> |                     |                                                             |               |                                                                    |                  |                                                 |                    |                        |
| Framatome GmbH                                                                                                                | 100%                | 512 003                                                     | -             | 72 525                                                             | -                | 581 750                                         | 651 626            | 26 070                 |
| Intercontrôle                                                                                                                 | 100%                | 111 843                                                     | -             | -                                                                  | 2 000            | 46 180                                          | 60 107             | 4 957                  |
| Corys                                                                                                                         | 50%                 | 28 416                                                      | -             | -                                                                  | 489              | 30 157                                          | 28 052             | 2 060                  |
| Framatome Southern Africa                                                                                                     | 100%                | 11 055                                                      | 9 778         | -                                                                  | -                | 1 181                                           | -                  | 13                     |
| Framatome Inc                                                                                                                 | 100%                | 472 473                                                     | -             | -                                                                  | 28 186           | 838 332                                         | 606 027            | 19 083                 |
| FDJV                                                                                                                          | 50%                 | 37 423                                                      | -             | -                                                                  | 3 101            | 51 077                                          | 15 906             | 9 201                  |
| Wecan                                                                                                                         | 45%                 | 14 993                                                      | 1 402         | -                                                                  | -                | 36 716                                          | 10 171             | (2 674)                |
| Timet Savoie                                                                                                                  | 30%                 | 28 368                                                      | 17 368        | -                                                                  | -                | 87 202                                          | 51 310             | (1 665)                |
| Edvance                                                                                                                       | 20%                 | 23 280                                                      | -             | 4 848                                                              | -                | 33 332                                          | 582 513            | (26 404)               |
| Framatome Spain                                                                                                               | 100%                | 10 480                                                      | -             | -                                                                  | 1 600            | 6 006                                           | 17 574             | 2 289                  |
| Tereco                                                                                                                        | 100%                | 89 277                                                      | -             | -                                                                  | -                | 24 053                                          | 5 053              | 4 321                  |
| Framatome UK Nuclear Services                                                                                                 | 100%                | 7 302                                                       | -             | -                                                                  | -                | -                                               | -                  | -                      |
| Framatome Grenoble                                                                                                            | 100%                | 101 427                                                     | -             | -                                                                  | -                | 5 828                                           | 14 511             | (511)                  |
| CYBERWATCH                                                                                                                    | 90%                 | 13 155                                                      | -             | -                                                                  | -                | -                                               | -                  | -                      |
| Framatome Arc                                                                                                                 | 100%                | 21 147                                                      | -             | -                                                                  | -                | -                                               | -                  | -                      |
| <b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (participation inférieure à 1%)</b>             |                     |                                                             |               |                                                                    |                  |                                                 |                    |                        |
| <b>a) Dans les sociétés françaises</b>                                                                                        |                     | <b>12 949</b>                                               | <b>-</b>      | <b>24 577</b>                                                      | <b>-</b>         |                                                 |                    |                        |
| <b>b) Dans les sociétés étrangères</b>                                                                                        |                     | <b>32 058</b>                                               | <b>6 266</b>  | <b>3 423</b>                                                       | <b>2 421</b>     |                                                 |                    |                        |
| <b>Total</b>                                                                                                                  |                     | <b>1 527 649</b>                                            | <b>34 814</b> | <b>105 373</b>                                                     | <b>37 797</b>    |                                                 |                    |                        |

(\*) Données IFRS pour sociétés consolidées. Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, le chiffre d'affaires et les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

### 5.3.4 Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)

Les articles L.594-1 et suivants du Code de l'environnement et ses textes d'application prescrivent d'affecter des actifs (les actifs dédiés) à la sécurisation du financement des charges relatives au démantèlement des installations nucléaires de base. Ces textes régissent le mode de constitution de ces actifs dédiés, la gestion des fonds elle-même et leur gouvernance.

Les actifs dédiés sont organisés et gérés conformément à une allocation stratégique fixée par la gouvernance de l'entreprise et communiquée à l'autorité administrative. Cette allocation stratégique vise à répondre à l'objectif global de couverture sur le long terme et structure la composition et la gestion du portefeuille dans son ensemble.

La Société a procédé en octobre 2022 à une révision de l'allocation stratégique de ses actifs financiers dédiés au démantèlement de ses installations. L'allocation d'actifs visée est désormais la suivante : 45% d'actions, 45% de produits de taux, 10% d'immobilier non coté. Au 31 décembre 2022, le portefeuille est constitué de 36,3 % d'OPCVM investis en actions et de 63,7 % d'OPCVM investis en taux en valeur comptable (respectivement 41,9% et 58,1% en valeur de réalisation). L'investissement effectif en fonds immobiliers se fera en 2023.

| <i>(en milliers d'euros)</i>                             | 2022          | 2021           |
|----------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Montant à l'ouverture</b>                             | <b>90 707</b> | <b>86 251</b>  |
| Acquisitions de l'exercice                               | 31 238        | 20 260         |
| Cessions de l'exercice (prix de vente)                   | 30 956        | 19 800         |
| Résultat sur cessions de titres                          | 3 437         | 3 996          |
| <b>Montant brut à la clôture de l'exercice</b>           | <b>94 426</b> | <b>90 707</b>  |
| Dépréciation des titres                                  | (6 906)       | (134)          |
| <b>Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice</b> | <b>87 520</b> | <b>90 573</b>  |
| <b>Valeur de réalisation</b>                             | <b>92 287</b> | <b>108 878</b> |

A la clôture, la valeur liquidative des fonds gérés s'élève à 92,3 millions d'euros.

La valeur actuelle de la provision pour démantèlement des installations nucléaires étant de 110,6 millions d'euros (cf. note 5.9.2), le taux de couverture de la provision comptable par les actifs financiers et les disponibilités associées s'établit à 83,4 %.

Le tableau ci-dessous présente la performance du portefeuille des actifs dédiés de Framatome sas au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 :

|                                | 31/12/2022                         | Performance de l'exercice 2022 | Performance de l'exercice 2021 |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <i>(en millions d'euros)</i>   | Valeur boursière ou de réalisation | Portefeuille                   | Portefeuille                   |
| Actions                        | 38,69                              | -15,70 %                       | 26,50 %                        |
| Obligations et monétaire       | 53,59                              | -14,66 %                       | -1,42 %                        |
| <b>TOTAL DES ACTIFS DÉDIÉS</b> | <b>92,29</b>                       | <b>-15,24 %</b>                | <b>11,94 %</b>                 |

### Evolution du portefeuille en 2022

L'année 2022 a été marquée par une forte baisse des actifs financiers cotés. Les marchés ont été impactés par la forte pression inflationniste et par la prise de conscience des banques centrales et des marchés qu'il sera impossible de faire l'économie d'un combat déterminé pour empêcher le désancrage des anticipations d'inflation. La première victime de ce changement de paradigme aura été la classe obligataire qui finit sur une baisse historique, avec -18.5% sur les indices des emprunts d'Etat. Le crédit aura aussi particulièrement souffert (indice -14.5%) avec le double effet de la hausse des taux et de la hausse des spreads. Les spreads se sont d'ailleurs fortement élargis pendant la première partie de l'année, sur des niveaux probablement excessifs, tout au moins pour l'investissement grade. Ils ont eu plutôt tendance à se resserrer en toute fin d'année. Au final, la baisse des marchés

actions est davantage dans les normes historiques, voire finalement relativement modérée dans un contexte économique dégradé, puisque inférieure à celle des emprunts d'Etat.

La performance du portefeuille a ainsi été de -15,24% au cours de l'année 2022, toutes les classes d'actifs cotés, en dehors du monétaire, enregistrant des performances absolues négatives.

En termes de performance relative, la sous-sensibilité taux a contribué positivement en limitant l'impact de la remontée des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille obligataire, de même que la sélection obligataire et l'introduction d'une diversification sur les CLO (Collateralized Loan Obligations). En revanche, , en Europe, la sélection actions a contribué négativement. L'effet allocation entre actions et obligations a contribué par ailleurs de manière légèrement négative dans la mesure où l'allocation a été progressivement réduite pour protéger le portefeuille.

### Exposition aux risques des Actifs Dédiés de Framatome SAS

Au titre du portefeuille d'actifs dédiés, Framatome sas est exposé au risque sur actions, ainsi qu'aux risques de taux et de change. La volatilité annualisée du portefeuille, mesurée sur 52 semaines, s'est élevée à 9,87% en 2022, en hausse significative par rapport à 2021. Le risque de change sur le Dollar US est couvert à environ 50%, soit une exposition résiduelle au Dollar US d'environ 10,3% du portefeuille à fin 2022.

## 5.4 Stocks

| <i>(en milliers d'euros)</i>             | 2022           | 2021           |
|------------------------------------------|----------------|----------------|
| Matières premières et approvisionnements | 121 575        | 114 971        |
| Dépréciations                            | 5 281          | 3 791          |
|                                          | 116 294        | 111 180        |
| En-cours de production                   | 171 940        | 453 318        |
| Dépréciations                            | 1 785          | 49 279         |
|                                          | 170 155        | 404 039        |
| Produits intermédiaires et finis         | 194 911        | 143 713        |
| Dépréciations                            | 4 571          | 3 240          |
|                                          | 190 340        | 140 473        |
| <b>Total stocks nets</b>                 | <b>476 789</b> | <b>655 692</b> |

La diminution des en-cours de production est essentiellement liée au contrat Flamanville 3 (cf. note 1.4.3).

## 5.5 Créances clients

Les créances clients intègrent les produits mérités sur contrats à long terme pour 6 561 millions d'euros au 31 décembre 2022 dont 4 799 millions d'euros au titre des contrats EPR Flamanville 3, Taishan 1&2 et Hinkley Point C.

## 5.6 Créances - Etat des échéances et produits à recevoir

| (en milliers d'euros)                               | Montant Brut     | Echéances<br>à un an au plus | Echéances<br>à plus d'un an |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Actif immobilisé</b>                             |                  |                              |                             |
| Créances rattachées à des participations            | 101 377          | 24 299                       | 77 078                      |
| Prêts                                               | 234              | 176                          | 58                          |
| Autres immobilisations financières :                |                  |                              |                             |
| - Créances de démantèlement                         | 94 426           | -                            | 94 426                      |
| - Actifs de démantèlement - Part Tiers              | 4 235            | -                            | 4 235                       |
| - Divers immobilisations financières                | 1 706            | 625                          | 1 081                       |
| <b>Total créances immobilisées</b>                  | <b>201 978</b>   | <b>25 100</b>                | <b>176 878</b>              |
| <b>Actif circulant</b>                              |                  |                              |                             |
| <b>Avances et acomptes versés sur commandes (1)</b> | <b>288 160</b>   | <b>204 342</b>               | <b>83 818</b>               |
| <b>Créances de l'actif circulant</b>                |                  |                              |                             |
| Clients douteux                                     | 24 218           | -                            | 24 218                      |
| Autres créances Clients                             | 7 082 262        | 1 153 421                    | 5 928 841                   |
| Personnel et comptes rattachés                      | 685              | 685                          | -                           |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux       | 1 940            | 1 940                        | -                           |
| Etat et autres collectivités publiques :            |                  |                              |                             |
| - Impôts sur les bénéfices                          | 75 470           | 75 470                       | -                           |
| - Taxe sur la valeur ajoutée                        | 27 595           | 27 595                       | -                           |
| - Autres impôts, taxes et versements assimilés      | 9 148            | 9 148                        | -                           |
| - Etat divers                                       | 12 585           | 426                          | 12 159                      |
| Groupe et associés (2)                              | 818 979          | 818 979                      | -                           |
| Débiteurs divers et autres créances                 | 5 562            | 5 562                        | -                           |
| <b>Total créances brutes actif circulant</b>        | <b>8 058 444</b> | <b>2 093 226</b>             | <b>5 965 218</b>            |
| <b>Charges constatées d'avance (3)</b>              | <b>44 845</b>    | <b>42 720</b>                | <b>2 125</b>                |
| <b>Total des créances brutes</b>                    | <b>8 593 427</b> | <b>2 365 388</b>             | <b>6 228 039</b>            |

(1) Les avances et acomptes versés pour un total de 288 160 milliers d'euros correspondent principalement aux avances et acomptes versés à des fournisseurs sur les grands projets ainsi que sur les contrats de réservation de capacité et de fabrication de la Division Composants.

(2) Le poste groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie de Framatome auprès de sa maison-mère EDF SA.

(3) Les charges constatées d'avance concernent des opérations d'exploitation courante.

| (en milliers d'euros)                    | 2021      | 2022      |
|------------------------------------------|-----------|-----------|
| <b>Créances - produits à recevoir</b>    |           |           |
| Créances rattachées à des participations | 2 678     | 318       |
| Créances clients et comptes rattachés    | 5 983 161 | 6 768 500 |
| Autres créances                          | 36 187    | 34 650    |



## 5.7 Trésorerie

Au 31 décembre 2022, la trésorerie qui s'établit à 18 377 milliers d'euros, est principalement constituée de disponibilités sur les comptes bancaires.

## 5.8 Capitaux propres

| (en milliers d'euros)               | Notes | 2021             | Affectation du résultat | Résultat de l'exercice | Augmentations | Diminutions    | Apports / Fusion | 2022             |
|-------------------------------------|-------|------------------|-------------------------|------------------------|---------------|----------------|------------------|------------------|
| Capital                             | 5.8.1 | 706 691          | -                       | -                      | -             | -              | -                | 706 691          |
| Primes liées au capital             | 5.8.2 | 1 636 603        | -                       | -                      | -             | -              | -                | 1 636 603        |
| Réserve légale                      |       | 16 582           | 5 563                   | -                      | -             | -              | -                | 22 145           |
| Autres réserves                     |       | 156 698          | 27 390                  | -                      | -             | -              | -                | 184 088          |
| Report à nouveau                    | 5.8.3 | 2 831            | (2 831)                 | -                      | -             | -              | (4 755)          | (4 755)          |
| Résultat de l'exercice              |       | 111 260          | (111 260)               | 113 949                | -             | -              | -                | 113 949          |
| Subventions d'investissement reçues |       | 4 060            | -                       | -                      | 39 921        | (2 428)        | 16               | 41 569           |
| Provisions réglementées             |       | 47 353           | -                       | -                      | 21 508        | (3 574)        | 4 755            | 70 042           |
| <b>Total capitaux propres</b>       |       | <b>2 682 078</b> | <b>(81 138)</b>         | <b>113 949</b>         | <b>61 429</b> | <b>(6 002)</b> | <b>16</b>        | <b>2 770 332</b> |

### 5.8.1 Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 706 690 542,60 euros, composé de 130 868 619 actions entièrement souscrites et libérées, d'une valeur nominale de 5,40 euro chacune et détenues à 75,50% par Electricité de France 19,50 % par Mitsubishi Heavy Industries et 5,00% par Assystem.

### 5.8.2 Primes d'émission et d'apport

Au 31 décembre 2022, les primes liées au capital se composent :

- D'une prime d'émission de 475 039 milliers d'euros constituée lors de la réduction de capital non motivée par des pertes intervenue le 10 novembre 2017 ;
- D'une prime d'apport d'un montant de 1 180 430 milliers d'euros constituée au 31 décembre 2017 lors des opérations relatives à l'apport partiel d'actif. Cette prime a fait l'objet d'une diminution en 2019 suite à la décision des Associés d'affecter en prime d'apport et non plus en report à nouveau, la correction de la valeur nette de l'apport partiel d'actif réalisé le 31 décembre 2017 pour un montant de 19 146 milliers d'euros. Après cette imputation de cette correction la prime d'apport s'élève au 31 décembre 2019 à 1 161 284 milliers d'euros ;
- du montant résiduel, non imputé en résultat financier en 2019, du boni de fusion de la société Somanu pour 280 milliers d'euros.

### 5.8.3 Report à nouveau

Au cours de l'année 2022, le report à nouveau a été impacté par les opérations ci-dessous :

- La décision des Associés du 22 mars 2022 portant sur l'affectation au résultat distribuable de son solde résiduel créditeur de 2 831 milliers d'euros ;
- De la reconstitution, suite à la fusion de la société Tubes Nucléaires Montbard, des provisions réglementées de la société absorbée à hauteur de 4 755 milliers d'euros.

À la suite de cette dernière opération, le report à nouveau présente un solde débiteur de 4 755 milliers d'euros.

## 5.9 Provisions pour risques et charges

| (en milliers d'euros)                                | Notes | 2021           | Dotations      | Reprises<br>(utilisées) | Reprises<br>(sans objet) | Apports-<br>Fusion | Autres       | 2022           |
|------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|--------------|----------------|
| <b>Provisions pour risques</b>                       |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| Provisions pour litiges                              |       | 5 048          | 977            | (1 741)                 | -                        | -                  | -            | 4 284          |
| Provisions pour garanties données aux clients        |       | 41 926         | 8 851          | (11 461)                | (4 181)                  | -                  | -            | 35 135         |
| Provisions pour pertes à terminaison                 |       | 41 841         | 24 954         | (4 991)                 | -                        | 619                | -            | 62 423         |
| Provisions pour pertes de change                     |       | 210            | 445            | (211)                   | -                        | -                  | -            | 444            |
| Autres provisions pour risques                       |       | 17 386         | 13 602         | (10 378)                | -                        | 22                 | -            | 20 632         |
| <b>Total des provisions pour risques</b>             |       | <b>106 411</b> | <b>48 829</b>  | <b>(28 782)</b>         | <b>(4 181)</b>           | <b>641</b>         | <b>-</b>     | <b>122 918</b> |
| <b>Provisions pour charges</b>                       |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| Provisions pour retraites, et obligations similaires | 5.9.1 | 76 955         | 25 681         | (7 532)                 | (62 476)                 | 1 160              | -            | 33 788         |
| Provisions pour achèvement des travaux               |       | 8 049          | 6 472          | (381)                   | (165)                    | -                  | -            | 13 975         |
| Provisions pour fin de cycle                         | 5.9.2 | 152 985        | 9 350          | (2 814)                 | -                        | -                  | 8 778        | 168 299        |
| Provisions pour passifs environnementaux             | 5.9.3 | 52 075         | 7 422          | (2 110)                 | -                        | -                  | -            | 57 387         |
| Provisions pour impôts                               |       | 48             | -              | -                       | -                        | -                  | -            | 48             |
| Autres provisions pour charges                       |       | 109 822        | 43 636         | (23 626)                | (872)                    | -                  | -            | 128 960        |
| <b>Total des provisions pour charges</b>             |       | <b>399 934</b> | <b>92 561</b>  | <b>(36 463)</b>         | <b>(63 513)</b>          | <b>1 160</b>       | <b>8 778</b> | <b>402 457</b> |
| <b>Total des provisions pour risques et charges</b>  |       | <b>506 345</b> | <b>141 390</b> | <b>(65 245)</b>         | <b>(67 694)</b>          | <b>1 801</b>       | <b>8 778</b> | <b>525 375</b> |
| Dont dotations et reprises                           |       |                |                |                         |                          |                    |              |                |
| - d'exploitation                                     |       |                | 124 877        | (126 554)               |                          |                    |              |                |
| - financières                                        |       |                | 9 265          | (6 382)                 |                          |                    |              |                |
| - exceptionnelles                                    |       |                | -              | -                       |                          |                    |              |                |
| - autres mouvements                                  |       |                | 7 248          | -                       |                          |                    |              |                |

### 5.9.1 Provisions pour retraites et obligations similaires

Conformément aux principes et méthodes comptables, Framatome comptabilise sous forme de provisions les avantages au personnel. La variation de cette provision se décompose comme suit :

| Rapprochement avec le Bilan (en milliers d'euros) | 31/12/2021    | 31/12/2022    |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Indemnités de Fin de carrière (IFC)               | 55 777        | 14 777        |
| Médailles du travail                              | 8 979         | 7 711         |
| Pré-retraites                                     | 5 913         | 6 127         |
| Retraites supplémentaires                         | 1 894         | 1 863         |
| Frais médicaux                                    | 4 392         | 3 311         |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>76 955</b> | <b>33 788</b> |

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

|                      | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|----------------------|------------|------------|
| Inflation            | 2,30%      | 1,60%      |
| Taux d'actualisation | 3,20%      | 0,90%      |

Le taux d'actualisation des engagements pour avantages du personnel a été déterminé sur la base du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie en fonction de leur durée, appliqué aux échéances, correspondant aux décaissements futurs résultant de ces engagements. Pour les durées les plus longues, cette estimation prend également en compte les données d'un panier élargi

d'obligations d'entreprises rendues comparables à celles des obligations de première catégorie, compte tenu de la réduction en 2017 du nombre de ces dernières sur ces durations.

- Tables de mortalité utilisées :
  - Table de génération TGHF05 ;
  - Table de génération TGHF05 et TPG93 (suivant les individus – info historique) pour les rentes.
- Age de départ à la retraite pour les cadres et pour les non cadres, par année de naissance
- Taux de sortie moyen :

| AGE   | Non cadres | Cadres |
|-------|------------|--------|
| 20-29 | 2,96%      | 7,22%  |
| 30-39 | 1,41%      | 5,19%  |
| 40-49 | 0,56%      | 2,08%  |
| 50-54 | 0,13%      | 0,51%  |
| 55-60 | 0,00%      | 0,00%  |

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation) :

| AGE   | Non cadres | Cadres |
|-------|------------|--------|
| 20-29 | 1,30%      | 2%     |
| 30-39 | 1,10%      | 1,70%  |
| 40-49 | 1,00%      | 1,00%  |
| 50-54 | 0,90%      | 0,30%  |
| 55-60 | 0,50%      | 0,10%  |

### **Analyse du montant net comptabilisé**

Au 31 décembre 2022

| (en milliers d'euros)                 | IFC           | Médailles du travail | Pré-retraites | Retraites supplémentaires | Frais médicaux | Total         |
|---------------------------------------|---------------|----------------------|---------------|---------------------------|----------------|---------------|
| Dette actuarielle                     | 113 753       | 7 711                | 6 127         | 8 345                     | 3 311          | 139 246       |
| Juste valeur des actifs de couverture | 98 976        |                      |               | 6 483                     |                | 105 458       |
| <b>Montant net comptabilisé</b>       | <b>14 777</b> | <b>7 711</b>         | <b>6 127</b>  | <b>1 863</b>              | <b>3 311</b>   | <b>33 788</b> |

### **Analyse de la variation de l'exercice**

Analyse de la charge de la variation de l'exercice

| (en milliers d'euros)                        | IFC             | Médailles du travail | Pré-retraites | Retraites supplémentaires | Frais médicaux | Total           |
|----------------------------------------------|-----------------|----------------------|---------------|---------------------------|----------------|-----------------|
| Coût des services rendus de la période       | 8 641           | 673                  | 1 078         | 11                        | 17             | 10 420          |
| Amortissement des pertes ou gains actuariels | (3 282)         | (1 731)              | (646)         | (134)                     | (1 013)        | (6 807)         |
| Charges de désactualisation                  | 1 205           | 85                   | 61            | 181                       | 39             | 1 571           |
| Rendement attendu des actifs de couverture   | (609)           | 0                    | 0             | (60)                      | 0              | (668)           |
| Autres                                       |                 |                      |               |                           |                | 0               |
| <b>Total de la charge de l'exercice</b>      | <b>5 955</b>    | <b>(973)</b>         | <b>493</b>    | <b>(2)</b>                | <b>(957)</b>   | <b>4 517</b>    |
| Coût de la réforme IFRIC                     | 0               |                      |               |                           |                | 0               |
| Versement Employeur et prestations versées   | (48 843)        |                      |               |                           |                | (48 843)        |
| Autres                                       | 1 028           | 132                  |               |                           |                | 1 160           |
| <b>Total de la variation de l'exercice</b>   | <b>(41 860)</b> | <b>(841)</b>         | <b>493</b>    | <b>(2)</b>                | <b>(957)</b>   | <b>(43 167)</b> |

## Analyse de la provision

| Analyse de la provision                         |               |
|-------------------------------------------------|---------------|
| Variation de la provision (en milliers d'euros) | 31/12/2022    |
| Solde à l'ouverture                             | 76 955        |
| Coût de la réforme IFRIC                        | 0             |
| Coût des services rendus                        | 10 420        |
| Amortissement des pertes ou gains actuariels    | (6 807)       |
| Charges de désactualisation                     | 1 571         |
| Versement Employeur et prestations versées      | (48 843)      |
| Rendement attendu des actifs                    | (668)         |
| Autres                                          | 1 160         |
| <b>Solde au 31 décembre 2022</b>                | <b>33 788</b> |

### 5.9.2 Provisions pour opérations fin de cycle

Framatome, en tant qu'exploitant d'installations nucléaires a l'obligation de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement.

Ces provisions pour opérations de fin de cycle couvrent pour l'essentiel les usines de la BU Combustible et en particulier celle de Romans-sur-Isère classée INB (Installations Nucléaires de base) dont l'obligation relève des dispositions des articles L594-1 et suivants du Code de l'environnement.

L'évaluation de l'engagement de démantèlement, calculé installation par installation, est effectuée sur les bases exposées dans la note 2.9.1. et les coûts de chaque devis ont été provisionnés en valeur actualisée en retenant au 31 décembre 2022 un taux d'inflation de 2,2% et un taux d'actualisation de 4,8% contre respectivement 1,8% et 4,3% en 2021.

Le décret n° 2021-1782 du 23 décembre 2021, entré en vigueur le 27 décembre 2021, autorise la réunion des installations nucléaires n°63 et n°98 au sein d'une installation nucléaire de base (INB) unique n°63-U. Cette INB située à Romans-sur-Isère, la seule de la société Framatome, est soumise aux obligations des articles L594-1 et suivants du Code de l'environnement.

La révision triennale du devis de démantèlement de l'INB n°63-U a été réalisée au cours de l'exercice 2021. L'hypothèse retenue est toujours une durée d'exploitation jusqu'en 2050 et la réalisation de son démantèlement estimée sur une période de six ans. Le flux des décaissements est donc prévu sur la période de 2051 à 2056. Le devis tient aussi compte d'une marge pour risques et incertitudes pour anticiper les aléas techniques et de calendriers.

| (en milliers d'euros)                                  | 31/12/2021     | Dotations     | Reprises     | Fusion   | Reclassement | Autres mouvements | 31/12/2022     |
|--------------------------------------------------------|----------------|---------------|--------------|----------|--------------|-------------------|----------------|
| Démantèlement des installations nucléaires             | 106 884        | 9 561         | -            | -        | (7 776)      | 1 825             | 110 494        |
| Démantèlement des outillages                           | 6 687          | -             | -            | -        | -            | -                 | 6 687          |
| Gestion long terme des colis de déchets                | 38 030         | 10 928        | 2 812        | -        | 7 776        | (3 996)           | 49 926         |
| Coûts de surveillance                                  | 1 383          | -             | -            | -        | -            | (191)             | 1 192          |
| <b>Total des provisions fin de cycle</b>               | <b>152 985</b> | <b>20 489</b> | <b>2 812</b> | <b>-</b> | <b>-</b>     | <b>(2 362)</b>    | <b>168 299</b> |
| Provisions art. L594-2 du Code de l'Environnement      | 98 036         | 10 896        | -            | -        | -            | 1 695             | 110 627        |
| Provisions hors art. L594-2 du Code de l'Environnement | 54 949         | 9 593         | 2 812        | -        | -            | (4 057)           | 57 672         |

Les principales évolutions des provisions pour opérations de fin de cycle au cours de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- La mise à jour aux conditions économiques de l'année 2022 des devis et leurs révisions augmentent les provisions de 20,5 millions d'euros ;
- Les dépenses de l'année qui génèrent une reprise consommée de 2,8 millions d'euros ;
- Les changements de taux d'actualisation et d'inflation (voir ci-dessus) par rapport au 31 décembre 2021 qui diminuent les provisions de 9,6 millions d'euros ;
- La désactualisation de l'année 2022 qui a un effet à la hausse des provisions pour 7,2 millions d'euros.

Les évaluations aux conditions économiques de 2022 de ces provisions sont de 332,5 millions d'euros dont la répartition est la suivante :

|                                                        | 2022                                      |                   | 2021                                      |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------|-------------------|
|                                                        | Aux conditions économiques de fin d'année | Valeur actualisée | Aux conditions économiques de fin d'année | Valeur actualisée |
| <i>(en milliers d'euros)</i>                           |                                           |                   |                                           |                   |
| Démantèlement des installations nucléaires             | 234 540                                   | 110 493           | 201 848                                   | 106 884           |
| Démantèlement des outillages                           | 6 687                                     | 6 687             | 6 687                                     | 6 687             |
| Gestion long terme des colis de déchets                | 76 003                                    | 49 926            | 73 530                                    | 38 030            |
| Coûts de surveillance                                  | 15 220                                    | 1 192             | 14 432                                    | 1 383             |
| <b>Total des provisions fin de cycle</b>               | <b>332 450</b>                            | <b>168 299</b>    | <b>296 497</b>                            | <b>152 985</b>    |
| Provisions art. L594-2 du Code de l'environnement      | 243 490                                   | 110 627           | 215 802                                   | 98 036            |
| Provisions hors art. L594-2 du Code de l'environnement | 88 960                                    | 57 672            | 80 695                                    | 54 949            |

Les provisions sont ainsi de 168,3 millions d'euros en valeur actualisée à fin 2022. Elles n'intègrent pas d'aide publique et, hormis celles pour décontamination des outillages, pas de financement par des tiers.

### 5.9.3 Provisions pour passifs environnementaux

En complément des provisions pour opérations de fin de cycle, ont été constituées des provisions pour traitement des déchets d'exploitation (comptabilisées en provisions pour autres charges).

Au 31 décembre 2022, elles s'élèvent à 57,4 millions d'euros et couvrent pour l'essentiel les coûts de traitement, de transport et de stockage des déchets générés par l'exploitation des activités combustible.

Ces provisions sont révisées chaque année en fonction des déchets d'exploitation générés durant l'année.

## 5.10 Dettes - Etats des échéances et charges à payer

| (en milliers d'euros)                                | Montant Brut     | Echéances<br>à un an au plus | Echéances<br>à plus d'un an | Echéances<br>à plus de 5 ans |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <b>Dettes financières</b>                            |                  |                              |                             |                              |
| Emprunts obligataires convertibles                   | -                | -                            | -                           | -                            |
| Autres emprunts obligataires                         | -                | -                            | -                           | -                            |
| Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit | -                | -                            |                             |                              |
| Emprunts et dettes financières divers                | 18               |                              | 18                          |                              |
| <b>Total dettes financières</b>                      | <b>18</b>        | <b>-</b>                     | <b>18</b>                   | <b>-</b>                     |
| <b>Avances et acomptes reçus sur commandes</b>       | <b>7 800 436</b> | <b>1 407 791</b>             | <b>3 865 480</b>            | <b>2 527 165</b>             |
| <b>Autres dettes</b>                                 |                  |                              |                             |                              |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés             | 541 522          | 497 461                      | 44 061                      | -                            |
| Dettes fiscales et sociales :                        |                  |                              |                             |                              |
| - Personnel et comptes rattachés                     | 186 480          | 186 480                      | -                           | -                            |
| - Sécurité sociale et autres organismes sociaux      | 83 032           | 83 032                       | -                           | -                            |
| - Etat et autres collectivités publiques :           |                  |                              |                             |                              |
| . Taxe sur la valeur ajoutée                         | 106 563          | 106 563                      | -                           | -                            |
| . Autres impôts et taxes                             | 21 617           | 21 617                       | -                           | -                            |
| . Impôts sur les bénéfices                           | 28 689           | 28 689                       | -                           | -                            |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés      | 38 071           | 38 071                       | -                           | -                            |
| Groupe et associés (1)                               | 444 401          | 444 401                      | -                           | -                            |
| Autres dettes                                        | 21 456           | 16 142                       | 5 314                       | -                            |
| Instruments de trésorerie                            | 2 301            | 1 386                        | 915                         | -                            |
| <b>Total autres dettes</b>                           | <b>1 474 132</b> | <b>1 423 842</b>             | <b>50 290</b>               | <b>-</b>                     |
| <b>Produits constatés d'avance (2)</b>               | <b>335 374</b>   | <b>281 095</b>               | <b>52 003</b>               | <b>276</b>                   |
| <b>Total des dettes brutes</b>                       | <b>9 609 960</b> | <b>3 112 728</b>             | <b>3 967 791</b>            | <b>2 527 441</b>             |

(1) Le poste Groupe et associés regroupe essentiellement le compte courant de trésorerie des filiales de Framatome. Il intègre les fonds dédiés au titre du démantèlement de Framatome GmbH et ANF, pour la partie placée à court terme.

(2) Les produits constatés d'avance d'un total de 335 374 milliers d'euros correspondent principalement à la comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

| (en milliers d'euros)           | 2021    | 2022    |
|---------------------------------|---------|---------|
| <b>Dettes - charges à payer</b> |         |         |
| Dettes fournisseurs             | 416 211 | 425 030 |
| Dettes sociales et fiscales     | 250 267 | 272 757 |
| Dettes sur immobilisations      | 30 303  | 26 302  |
| Autres dettes                   | 143     | 143     |

## 5.11 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Les avances et acomptes reçus pour un total de 7 800 436 milliers d'euros sont essentiellement des avances et acomptes sur des contrats commerciaux, notamment se reporter à la note 5-5 Créances clients.

## 5.12 Ecart de conversion

Compte tenu des modalités de conversion décrites dans les principes et méthodes comptables, les écarts de conversion actif et passif au 31 décembre 2022 correspondent à un écart de conversion net actif.

## 6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Chiffre d'affaires

Répartition par Business Unit :

| <i>(en milliers d'euros)</i>         | 2022             | 2021             |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Combustible                          | 758 433          | 648 782          |
| Grands Projets                       | 889 943          | 572 217          |
| Base Installée                       | 646 111          | 576 330          |
| Composants                           | 166 031          | 157 293          |
| Instrumentation et Contrôle-commande | 119 233          | 130 212          |
| Direction Technique et Ingénierie    | 17 604           | 9 836            |
| Corporate                            | 27 873           | 32 079           |
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |

Répartition par zone géographique :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 2022             | 2021             |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Afrique                      | 74 530           | 73 576           |
| Amérique                     | 107 243          | 106 275          |
| Asie                         | 259 451          | 209 530          |
| Europe (hors France)         | 526 558          | 558 416          |
| France                       | 1 657 446        | 1 168 909        |
| Océanie                      | -                | 10 043           |
| <b>Chiffre d'affaires</b>    | <b>2 625 228</b> | <b>2 126 749</b> |

## 6.2 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont constitués par :

| <i>(en milliers d'euros)</i>                       | 2022             | 2021             |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Achats de sous-traitance                           | 690 160          | 603 045          |
| Achats non stockés de matières et fournitures      | 92 042           | 81 876           |
| Personnel intérimaire                              | 9 525            | 8 146            |
| Autres services extérieurs                         | 488 596          | 409 684          |
| <b>Total des autres achats et charges externes</b> | <b>1 280 323</b> | <b>1 102 751</b> |

## 6.3 Impôts et taxes

Les impôts et taxes sont constitués de :

| <i>(en milliers d'euros)</i>           | 2022          | 2021          |
|----------------------------------------|---------------|---------------|
| Impôts et taxes sur rémunérations      | 31 876        | 31 525        |
| Contribution Economique Territoriale   | 14 589        | 14 631        |
| Taxes foncières                        | 4 797         | 4 666         |
| Impôts et taxes exigibles à l'étranger | 12            | 1 190         |
| Contribution sociale de solidarité     | 1 732         | 3 220         |
| Taxes INB                              | 1 528         | 2 436         |
| Autres taxes                           | 994           | 630           |
| <b>Total des impôts et taxes</b>       | <b>55 528</b> | <b>58 298</b> |



## 6.4 Dotations et reprises d'exploitation

| (en milliers d'euros)                                    | Dotations      |                | Reprises       |               |
|----------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
|                                                          | 2022           | 2021           | 2022           | 2021          |
| <b>Amortissements</b>                                    |                |                |                |               |
| Immobilisations incorporelles                            | 32 830         | 32 598         | -              | 4 944         |
| Immobilisations corporelles                              | 105 160        | 87 877         | 21             | -             |
| Actifs coûts démantèlement                               | 2 169          | 1 878          | -              | -             |
| <b>Total des amortissements</b>                          | <b>140 159</b> | <b>122 353</b> | <b>21</b>      | <b>4 944</b>  |
| <b>Dépréciations</b>                                     |                |                |                |               |
| Immobilisations incorporelles                            | -              | -              | -              | -             |
| Immobilisations corporelles                              | 7 523          | 7 530          | 3 484          | -             |
| Actif circulant                                          |                |                |                |               |
| . Stocks et en cours                                     | 2 119          | 18 526         | 48 627         | 449           |
| . Autres actifs                                          | 13 788         | 635            | 501            | 1 550         |
| <b>Total dépréciations</b>                               | <b>23 430</b>  | <b>26 691</b>  | <b>52 612</b>  | <b>1 999</b>  |
| <b>Total Provisions pour risques et charges</b>          | <b>124 877</b> | <b>93 649</b>  | <b>126 554</b> | <b>67 451</b> |
| <b>Total amortissements, dépréciations et provisions</b> | <b>288 466</b> | <b>242 693</b> | <b>179 187</b> | <b>74 394</b> |

## 6.5 Résultat financier

Le résultat financier est réparti comme suit :

| (en milliers d'euros)                                  | 2022          | 2021          |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dividendes (1)                                         | 37 797        | 40 500        |
| Autres produits nets des participations                | 7 681         | 5 949         |
| Revenus des TIAP                                       | 276           | 379           |
| Résultat de change                                     | (2 575)       | (589)         |
| Dotations aux provisions à caractère financier, dont : | (16 037)      | (26 064)      |
| - Filiales et GIE                                      | (6 271)       | (24 082)      |
| - Dépréciations des TIAP                               | (6 772)       | (134)         |
| - charge d'actualisation des avantages au personnel    | (1 571)       | (988)         |
| - charge d'actualisation des provisions nucléaires     | (978)         | (650)         |
| Reprises de provisions à caractère financier dont :    | 23 766        | 2 020         |
| - Filiales et GIE                                      | 22 887        | 910           |
| Autres éléments financiers dont :                      | (13 314)      | (5 972)       |
| - Filiales et GIE                                      | (6 443)       | (910)         |
| - Charges de désactualisation                          | (7 248)       | (5 076)       |
| <b>Résultat financier</b>                              | <b>37 594</b> | <b>16 223</b> |

(1) Les dividendes sont détaillés dans la note 5.3.3

## 6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est réparti comme suit :

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                       | 2022           | 2021            |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Pénalités sur contrats                                             | 7 024          | 1 416           |
| Dotations nettes aux amortissements dérogatoires                   | (17 933)       | (15 504)        |
| Résultat sur cessions de TIAP                                      | 3 437          | 3 996           |
| Résultat sur cessions immobilisations corporelles et incorporelles | (851)          | (695)           |
| Subventions d'investissements                                      | 2 441          | 468             |
| Autres éléments exceptionnels                                      | (1 030)        | 225             |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                       | <b>(6 912)</b> | <b>(10 094)</b> |

## 6.7 Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est constitué de :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 2022           | 2021          |
|------------------------------|----------------|---------------|
| Impôt Société                | 28 062         | 50 916        |
| Crédits d'impôts             | (30 808)       | (35 457)      |
| Impôt dus à l'étranger       | 484            | 223           |
|                              | <b>(2 262)</b> | <b>15 682</b> |

Les crédits d'impôts comprennent principalement un crédit impôt recherche pour 30 240 milliers d'euros. Le résultat fiscal au titre de l'exercice est bénéficiaire.

L'impôt recalculé sur la base du résultat courant imposable, d'une part, et du résultat exceptionnel imposable, d'autre part, se ventile de façon suivante :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Base           | Impôts       | Résultat net   |
|------------------------------|----------------|--------------|----------------|
| Résultat courant             | 118 598        | 477          | 119 075        |
| Résultat exceptionnel        | (6 912)        | 1 785        | (5 127)        |
| Participation                | -              | -            | -              |
|                              | <b>111 686</b> | <b>2 262</b> | <b>113 948</b> |

## 6.8 Conséquences des dispositions fiscales

Tableau des accroissements et allègements de la dette future d'impôts non comptabilisés :

| <i>(en milliers d'euros)</i>                                  | 2022           | 2021           |
|---------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b>       |                |                |
| Provisions réglementées                                       | 70 041         | 47 249         |
| Subventions d'investissements                                 | -              | -              |
| Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M             | -              | -              |
| Ecart de conversion actif                                     | 1 110          | 132            |
| Autres charges déduites d'avance                              | -              | -              |
| Plus value à long terme en sursis d'imposition                | -              | -              |
| <b>Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt</b> | <b>71 151</b>  | <b>47 381</b>  |
| <b>Total passif d'impôt futur (1)</b>                         | <b>18 378</b>  | <b>12 238</b>  |
| <b>Bases d'allègement de la dette future d'impôt</b>          |                |                |
| Amortissements des logiciels                                  | -              | -              |
| Pertes potentielles sur contrat à long terme                  | 50 045         | 28 091         |
| Provisions pour retraites et obligations similaires           | 31 120         | 67 402         |
| Autres risques et charges provisionnés                        | 156 031        | 86 513         |
| Charges à payer                                               | 9 390          | 8 929          |
| Ecart d'évaluation positif des titres d'OPCVM                 | 6 061          | 19 614         |
| Ecart de conversion passif                                    | 801            | 1 265          |
| Autres produits taxés d'avance                                | 43 193         | 5 971          |
| Déficits reportables fiscalement                              | 3 686          | -              |
| <b>Total bases allègement de la dette future d'impôt</b>      | <b>300 327</b> | <b>217 784</b> |
| <b>Total actif d'impôt futur (1)</b>                          | <b>77 575</b>  | <b>56 254</b>  |
| <b>Situation fiscale nette</b>                                | <b>59 196</b>  | <b>44 015</b>  |
| <i>(1) Taux d'impôt</i>                                       | <i>25,83%</i>  | <i>25,83%</i>  |
| <i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>              | <i>25,00%</i>  | <i>25,00%</i>  |
| <i>Dont Contribution sociale sur l'impôt</i>                  | <i>3,30%</i>   | <i>3,30%</i>   |

## 7. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

### Remplacement du générateur de vapeur Paluel 2

A la suite de la chute, le 31 mars 2016, d'un générateur de vapeur utilisé dans le cadre des opérations de maintenance des tranches de la centrale électrique de Paluel, la société EDF a assigné en référé expertise les sociétés membres du Groupement Momentané d'Entreprises Solidaires (GMES), titulaires du contrat de maintenance et dont Framatome est membre et mandataire ainsi que leurs assureurs et sous-traitants respectifs.

Par ordonnance en date du 19 avril 2016, le Président du tribunal de commerce de Nanterre a désigné un expert judiciaire, assisté de deux sapiteurs, avec pour mission, notamment, de (i) déterminer l'origine et la (les) cause(s) du sinistre survenu le 31 mars 2016 et (ii) donner son avis et évaluer le montant des préjudices de toute nature qui lui seront présentés par toute partie.

L'expert judiciaire a rendu son rapport définitif le 6 décembre 2018 aux termes duquel il a estimé le préjudice d'EDF causé par le sinistre à 63,5 millions d'euros et celui de Framatome à 9,7 millions d'euros. A ce jour, aucune procédure judiciaire n'a été engagée en ouverture du rapport.

Framatome a reçu le 4 juillet 2020, un mémoire en réclamation d'EDF portant sur le solde financier de l'aléa de la chute du générateur de vapeur utilisé pour un montant total de 90 310 132 euros. Cette réclamation intègre les montants retenus par l'expert dans le cadre de l'expertise judiciaire mais actualise également le préjudice allégué d'EDF.

Cette réclamation faisant l'objet d'une indemnité spécifique due par le vendeur dans le cadre du contrat de cession des actifs de Framatome à EDF, elle a été également adressée à AREVA SA et AREVA NP qui avait indiqué à EDF « prendre la conduite de la défense de cette réclamation ».

Toutefois EDF, AREVA et Framatome ont signé en juin 2021 un protocole transactionnel qui prévoit une renonciation à recours d'EDF à l'égard d'AREVA SA et d'AREVA NP au titre de ce litige.

Par ailleurs, Framatome tient compte d'une couverture par ses polices d'assurance d'une partie des coûts induits par le sinistre.

Des discussions se poursuivent entre les parties prenantes, à savoir EDF, AREVA SA, AREVA NP, Framatome (agissant en son nom et au nom et pour le compte du GMES formé avec ses trois co-traitants), ainsi qu'XL INSURANCE COMPANY SE (en sa qualité d'assureur du GMES et de Framatome/AREVA NP), afin de rechercher un accord amiable sur l'indemnisation du préjudice d'EDF.

### Non-conformité qualité du fournisseur Aubert et Duval

La société Aubert et Duval fournit à Framatome des produits forgés et laminés dans différents alliages (aciers spéciaux, inox, inconel, ...). Ces produits sont utilisés pour la fabrication des équipements lourds (générateurs de vapeur, cuves, pressuriseurs) et mobiles (mécanismes de commandes de grappes, pompes primaires) des réacteurs nucléaires ainsi que pour les structures des assemblages combustible et des grappes.

Dans le cadre d'une revue interne des processus qualité au sein de sa branche Alliages, Aubert et Duval a identifié en 2018 des non conformités dans le système de management de la qualité au sein de cette branche, touchant plusieurs sites. De nouveaux écarts ont depuis été révélés dans le courant de l'année 2021.

Les clients concernés ont été informés et les analyses se poursuivent en étroite collaboration avec eux.

Les investigations engagées dès 2019 pour traiter ces écarts se poursuivent et les commandes en cours font l'objet d'une surveillance renforcée. Aubert & Duval, avec le pilotage et un accompagnement soutenu de Framatome, a construit un programme d'amélioration de la qualité. Les 2 sociétés travaillent conjointement pour évaluer et traiter les impacts engendrés par ces dysfonctionnements.

Le 10 novembre 2020, Framatome a adressé à Aubert et Duval une réclamation pour obtenir compensation des préjudices subis par le traitement des non-conformités dans le système de management de la qualité et des autres manquements contractuels graves d'Aubert & Duval.

Le 2 décembre 2020, Framatome a assigné Aubert & Duval devant le Tribunal de commerce de Paris, sollicitant sa condamnation à l'indemniser de ses préjudices à hauteur d'une somme à parfaire de 11 millions d'euros

En 2021, les parties ont décidé d'avoir recours à une procédure de médiation. La procédure judiciaire initiée par Framatome a donc été suspendue le temps de la médiation.

Par lettre du 20 octobre 2021, Aubert & Duval a notifié à Framatome de nouveaux écarts qualité non pris en compte dans la réclamation du 10 novembre 2020.

Le 8 décembre 2021, Framatome a notifié à Aubert & Duval deux réclamations complémentaires pour un montant total de 3,4 millions d'euros, dont 1,5 millions d'euros à titre de provision. Le 25 mars 2022, Framatome a adressé une nouvelle réclamation à Aubert & Duval, correspondant à des préjudices complémentaires évalués à titre provisoire et conservatoire, à un montant de 5 millions d'euros.

Le 12 octobre 2022, il a été mis un terme à la médiation à défaut d'avancée significative et la procédure judiciaire initiée par Framatome a été reprise

### **Remplacement des générateurs de vapeur de la centrale de Koeberg (Afrique du Sud)**

Dans le cadre du contrat conclu entre ESKOM et Framatome pour le remplacement des générateurs de vapeurs des unités 1 et 2 de la centrale de Koeberg, une procédure d'arbitrage CCI a été initiée par ESKOM le 22 février 2021 et plusieurs disputes font l'objet de procédures d'adjudication.

Dans les faits, Framatome est en position de demandeur à la procédure. Le litige porte notamment sur les conséquences pour Framatome et ses sous-traitants du décalage du remplacement de générateurs de vapeurs dans les arrêts 125 (mars 2021) et 225 (janvier 2022) en raison de retards imputables à ESKOM, ainsi que sur des pénalités de retard qui ont été appliquées par ESKOM et dont Framatome demande le remboursement à minima partiel suite à des décisions d'adjudication. Prises globalement, les demandes de Framatome s'élèvent à environ 140 millions euros.

Le 21 juin 2022, le Tribunal arbitral a rendu une sentence partielle sur sa compétence et sur la recevabilité de certaines demandes de Framatome.

Framatome doit soumettre son mémoire en demande le 17 mars 2023. Framatome a notamment pour objectif d'inclure dans la procédure d'arbitrage un certain nombre de disputes qui viennent de se terminer en adjudication ou qui sont sur le point de l'être. La procédure devrait se terminer courant 2025 selon le calendrier actuellement prévu.

## 8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 8.1 Crédit-bail

Framatome n'a pas souscrit de contrat de crédit-bail.

### 8.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges. Pour l'exercice, elles s'élèvent à 75,852 millions d'euros.

### 8.3 Note sur les effectifs

L'effectif moyen salarié pendant l'exercice 2022 a été de 10 052 personnes.

Il se répartit entre :

|                        |       |
|------------------------|-------|
| - Ingénieurs et cadres | 5 052 |
| - Collaborateurs       | 3 305 |
| - Personnel ouvrier    | 1 695 |

### 8.4 Information sur les sociétés de groupe

La société Framatome, filiale d'EDF, est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF en 2021.

La société EDF SA est identifiée par le SIREN n° 552 081 317 et son siège social est situé 22-30 avenue de Wagram Paris 8ème.

### 8.5 Entreprises liées

| (en milliers d'euros)                    | Groupe Framatome | Groupe EDF |
|------------------------------------------|------------------|------------|
| <b>Immobilisations Financières</b>       |                  |            |
| Titres de participation                  | 1 485 706        | 23 280     |
| Créances rattachées à des participations | 75 948           | 4 848      |
| Autres immobilisations financières       |                  |            |
| <b>Créances</b>                          |                  |            |
| Créances Clients et comptes rattachés    | 54 131           | 6 187 720  |
| Avances et Acomptes versés               | 42 647           | -          |
| Autres créances                          | 7 513            | 806 835    |
| <b>Dettes</b>                            |                  |            |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 65 126           | 16 139     |
| Avances et Acomptes reçus                | 16 895           | 6 979 506  |
| Autres dettes                            | 413 296          | -          |
| <b>Résultat d'exploitation</b>           |                  |            |
| Chiffre d'affaires et redevances         | 157 954          | 1 938 731  |
| Achats                                   | 221 793          | 39 683     |
| <b>Résultat Financier</b>                |                  |            |
| Produits des participations              | 37 532           | -          |
| Produits des créances et autres prêts    | 3 908            | 964        |

## 8.6 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux de la Société sont le Président, le Directeur Général et les administrateurs.

Le montant brut global, hors charges patronales, des rémunérations et avantages de toute nature et des jetons de présence versés par la Société au cours de l'exercice aux mandataires sociaux se décompose comme suit :

| (en euros)                         | 2022    |
|------------------------------------|---------|
| Président et Directeur Général (1) | 790 936 |
| Administrateurs (2)                | 80 000  |

(1) Rémunérations fixées par le Conseil de Surveillance.

(2) le Conseil de Surveillance réuni le 15 février 2022 a fixé le montant des jetons de présence des membres indépendants à 80 000 euros.

## 8.7 Instruments financiers et exposition aux risques

### Risque de change

La politique du groupe Framatome vise à couvrir les risques de change générés par l'activité commerciale et financière, dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats), la Société met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et échéance à des sous-jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31/12/2022, Framatome SAS n'a qu'un seul prêt intra-groupe en devise de 2 M GBP accordé en mars 2022 à sa filiale BHR. Celui-ci a été couvert en fonction de l'échéancier prévisionnel de remboursement. Le prêt à la JV chinoise CAST d'un montant de 100M CNY a été remboursé en juin 2022.

### Risque sur matières premières

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture du risque sur matières premières au 31 décembre 2022.

### Risque de contrepartie

Framatome n'est pas exposé au risque de contrepartie externe au groupe EDF, ses couvertures de change étant réalisées uniquement avec la Salle des Marchés d'EDF.

### Risques de taux

Framatome ne détient pas d'instrument dérivé de couverture de taux au 31 décembre 2022.

### Risques sur actions

Les OPCVM actions détenues par Framatome au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

### Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marchés des instruments financiers de change ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash-flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers.

Les couvertures mises en place sont uniquement relatives à des contrats commerciaux (clients et fournisseurs).

| <i>(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité)</i> | 2023           | 2024          | 2025          | 2026          | 2027       | > 5ans | Total          | Valeur de marché | Cours Moyen |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|------------|--------|----------------|------------------|-------------|
| USD/EUR                                                               | 194 916        | 38 315        | 37 018        | 27 654        | -          | -      | 297 903        | (3 425)          | 1,06        |
| CNY/EUR                                                               | 13 389         | -             | -             | -             | -          | -      | 13 389         | (73)             | 7,43        |
| JPY/EUR                                                               | 25 329         | 15 710        | 9 465         | 191           | -          | -      | 50 695         | 940              | 135,40      |
| GBP/EUR                                                               | -              | -             | 752           | 752           | 757        | -      | 2 261          | 94               | 0,83        |
| <b>TOTAL</b>                                                          | <b>233 633</b> | <b>54 025</b> | <b>47 235</b> | <b>28 597</b> | <b>757</b> | -      | <b>364 247</b> | <b>(2 464)</b>   |             |

## 8.8 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Dans la liste des sites éligibles fixés par l'arrêté du 24/01/2014 modifié par l'arrêté du 24/2/2017, Framatome a des quotas gratuits au titre de l'annexe II. De nouveaux quotas ont été alloués pour la période 2021-2025 par l'arrêté du 4 août 2022 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021. Ces quotas viennent de l'activité Creusot Forge.

Framatome n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. En 2022 Framatome a acheté 1793 de quotas de CO2 pour une valeur de 157 784€. En 2022 Framatome a comptabilisé une provision de 350 000€ pour les achats de quotas de CO2 à réaliser en 2023 au titre de 2022.

Quotas d'émissions attribués à titre gratuit (en tonnes de CO2) :

*(En tonnes de CO2)*

|                                        | 2021          | 2022          |
|----------------------------------------|---------------|---------------|
| Solde phase 2013-2020                  | 1 229         | 1 229         |
| Cumul quotas achetés                   | 0             | 1 793         |
| Cumul quotas alloués phase 2021-2025   | 6 346         | 12 389        |
| Cumul quotas restitués phase 2021-2025 | 9 368         | 20 435        |
| <b>Solde</b>                           | <b>-1 793</b> | <b>-5 024</b> |

Note : lors de la phase 2013-2020 cumul des quotas alloués 93 856 quotas alloués et 92627 quotas restitués soit un solde de 1229 quotas



## 8.9 Engagements hors bilan

| <i>(en milliers d'euros)</i>                       | Total            | < 1 an           | de 1 à 5 ans     | > 5 ans          |
|----------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Engagements donnés</b>                          |                  |                  |                  |                  |
| Commandes d'investissements                        | 567 550          | 334 983          | 223 146          | 9 421            |
| Engagements d'achats fermes pluri-annuels          | 548 405          | 162 321          | 384 669          | 1 415            |
| Loyers futurs minimaux de location simple          | 77 150           | 11 111           | 44 446           | 21 593           |
| Garanties d'exploitation données                   | 334 651          | 180 666          | 41 696           | 112 288          |
| Autres engagements réciproques                     | 130 359          | 794              | 975              | 128 590          |
| <b>Total des engagements liés à l'exploitation</b> | <b>1 658 115</b> | <b>689 875</b>   | <b>694 932</b>   | <b>273 307</b>   |
| Nantissements accordés                             | -                | -                | -                | -                |
| Hypothèques accordées                              | -                | -                | -                | -                |
| Autres garanties de financement données            | 123 808          | 84 741           | 15 469           | 23 598           |
| <b>Total des engagements liés au financement</b>   | <b>123 808</b>   | <b>84 741</b>    | <b>15 469</b>    | <b>23 598</b>    |
| <b>I. Total engagements donnés</b>                 | <b>1 781 923</b> | <b>774 616</b>   | <b>710 401</b>   | <b>296 905</b>   |
| <b>Engagements reçus</b>                           |                  |                  |                  |                  |
| Engagements de ventes fermes pluri-annuels         | 7 043 416        | 1 950 953        | 3 632 842        | 1 459 621        |
| Garanties de marché reçues                         | 212 152          | 77 105           | 16 152           | 118 895          |
| Autres garanties d'exploitation reçues             | 13 773           | 1 326            | 12 339           | 108              |
| <b>Total des engagements liés à l'exploitation</b> | <b>7 269 341</b> | <b>2 029 384</b> | <b>3 661 333</b> | <b>1 578 624</b> |
| Garanties de financement reçues                    |                  |                  |                  |                  |
| Autres garanties de financement                    | 1 842            | 1 842            | -                | -                |
| <b>Total des engagements liés au financement</b>   | <b>1 842</b>     | <b>1 842</b>     | <b>-</b>         | <b>-</b>         |
| <b>II. Total engagements reçus</b>                 | <b>7 271 183</b> | <b>2 031 226</b> | <b>3 661 333</b> | <b>1 578 624</b> |